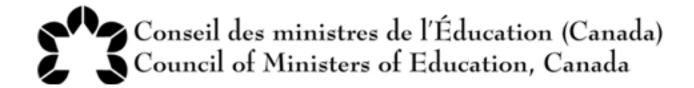
Recension de la littérature sur l'abordabilité des études postsecondaires au Canada





Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], qui a été créé en 1967, permet aux ministres responsables de l'Éducation dans les provinces et territoires de se consulter sur des questions d'éducation qui les intéressent. Il facilite également la collaboration entre les provinces et territoires à des activités très diverses dans les secteurs de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire. Les bureaux du Secrétariat du CMEC sont situés à Toronto.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) 95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106 Toronto (Ontario) M4V 1N6

N° de téléphone : (416) 962-8100 N° de télécopieur : (416) 962-2800 Adresse électronique : cmec@cmec.ca

©2007 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

ISBN 0-88987-172-8

This report is also available in English.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteures et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Remerciements

Bien que Tandem assume pleinement toute responsabilité relative au contenu de ce rapport, nous sommes grandement redevables à M^{me} Fiona Deller du CMEC du soutien et des conseils qu'elle a continuellement fournis, de son expertise éditoriale et de la générosité avec laquelle elle a partagé son immense savoir du domaine.

Nous tenons également à remercier les membres du Sous-comité de l'abordabilité, cités ci-dessous, pour leurs précieux conseils et pour nous avoir guidés dans ce projet.

M^{me} Ruth Wittenberg, Colombie-Britannique (présidente) M^{me} Susan Brown, Colombie-Britannique

M^{me} Kate Cotie, Colombie-Britannique

M. Bruce McDonald, Alberta

M. Richard Jackson, Ontario

M^{me} Hélène Tremblay, Québec

M. Wayne Doggett, Nouvelle-Écosse

TABLE DES MATIÈRES

Α.	CONT	TEXTE ET INTRODUCTION1								
B.	MACROPERSPECTIVES DE L'ABORDABILITÉ DES ÉTUDES									
		SECONDAIRES3								
	B.1	Introduction								
	B.2	Tendances internationales des études postsecondaires								
	B.3	Tendances du financement à l'échelle du pays, des provinces et des établissements								
	B.4	Sommaire et lacunes des connaissances								
C.	MAC	MACROANALYSES DE L'ABORDABILITÉ7								
	C.1	Introduction								
	C.2	Comparaisons internationales sur l'abordabilité								
	C.3	Comparaisons entre le Canada et les États-Unis								
	C.4	Comparaisons entre les provinces								
	C.5	Sommaire et lacunes des connaissances								
D.	INFL	INFLUENCE DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE SUR LA PARTICIPATION 12								
	D.1	Introduction								
	D.2	Scolarité parentale								
	D.3	Revenu parental								
	D.4	Sommaire et lacunes des connaissances								
Ε.	COÛT	TS DE L'ÉDUCATION16								
	E.1	Introduction								
	E.2	Droits de scolarité								
	E.3	Autres coûts								
	E.4	Droits de scolarité et participation								
	E.5	Sommaire et lacunes des connaissances								
F.	CONT	TRIBUTIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES AUX COÛTS DES ÉTUDES								
	POST	SECONDAIRES								
	F.1	Introduction								
	F.2	Contribution relative de chaque source de financement								
	F.3	Contributions privées aux coûts des études postsecondaires								
		F.3a Économies et soutien des parents								
		F.3b Revenus d'emploi								
		F.3c Niveau d'endettement des étudiantes et étudiants								
	F.4	4 Prêts d'études								
		F.4a Participation aux programmes de prêts et niveau d'endettement								
		F.4b Caractéristiques des emprunteuses et emprunteurs								
		F.4c Accessibilité à une aide suffisante								

		F.4d Remboursement des prêts d'études
	F.5	Contributions non remboursables du secteur public
		F.5a Contributions ciblées
		F.5b Avantages fiscaux
	F.6	Efficacité globale du système
	F.7	Sommaire et lacunes des connaissances
G.	RENI	DEMENT DE L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTUDES
	POST	SECONDAIRES 4
	G.1	Introduction
	G.2	Rendement public
	G.3	Rendement privé
		G.3a Rendement en matière d'emploi
		G.3b Rendement en matière de revenus
	G.4	Rendement de l'investissement (analyse coût-avantages)
	G.5	Sommaire et lacunes des connaissances
Н.	PERC	EPTIONS DES OBSTACLES, DES COÛTS ET DU RENDEMENT DES
	-	DES POSTSECONDAIRES5
	H.1	Introduction
	H.2	Obstacles financiers perçus
	H.3	Connaissance de l'aide offerte
	H.4	Aversion pour l'endettement et participation
	H.5	Perception des coûts
	H.6	Perception du rendement de l'investissement en éducation
	H.7	Analyse coût-avantages (perceptions et réalité)
	H.8	Sommaire et lacunes des connaissances
[.	ABOF	RDABILITÉ DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES POUR LES GROUPES
	SOUS	-REPRÉSENTÉS 6
	I.1	Introduction
	I.2	Populations rurales
	I.3	Autochtones
	I.4	Parents seuls
	I.5	Personnes handicapées
	I.6	Étudiantes et étudiants de première génération
	I.7	Minorités visibles
	I.8	Sommaire et lacunes des connaissances
J.	SOMN	IAIRE DES LACUNES DE LA CONNAISSANCE ET DES VOIES DE
-		IERCHE RECOMMANDÉES71
Qil	aliograf	shie annotée

A. CONTEXTE ET INTRODUCTION

Le but de la présente recension est d'aider le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] à élaborer le programme de recherche sur l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire au Canada. Ce rapport y concourt en répertoriant les thèmes émergeants et les lacunes des connaissances en plus de formuler des recommandations pour la recherche future.

Le moment est d'autant plus propice que l'égalité des chances et le niveau d'éducation de la main-d'œuvre sont les principaux objectifs des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. L'importance d'un système postsecondaire abordable au Canada tient entre autres à la nécessité de combler un écart grandissant entre les personnes qui gagnent peu et celles qui gagnent beaucoup. Une participation plus générale aux études supérieures peut réduire les disparités économiques et favoriser la cohésion sociale et la participation civique. Elle peut aussi faire en sorte que le Canada génère les compétences et les connaissances qu'exige une économie du savoir de plus en plus compétitive.

L'abordabilité désigne la capacité de payer l'éducation; l'accessibilité en général a trait à la capacité des personnes de tous les horizons d'obtenir l'éducation postsecondaire qu'elles souhaitent. La variété et le nombre croissant des établissements de même que les taux d'inscription et la diplomation montrent que l'éducation postsecondaire est devenue plus généralement accessible depuis quelques décennies. L'accessibilité tient toutefois à des facteurs complexes et interdépendants, l'abordabilité n'étant qu'un seul d'entre eux, si important soit-il.

L'évaluation exhaustive de l'abordabilité du système d'éducation postsecondaire au Canada exige l'examen d'un certain nombre de ces facteurs interdépendants. La section B du présent rapport traite de ces macro-incidences à travers les tendances relatives à l'éducation postsecondaire et les politiques de financement à l'échelle internationale, canadienne et provinciale comme à l'échelle des établissements. La section C situe le Canada dans le contexte international des mesures d'abordabilité et fait une analyse comparative minutieuse de ces mesures adoptées par les provinces. La section D est une recension des documents consacrés à l'incidence du revenu et de l'éducation sur l'accession des jeunes à l'éducation postsecondaire. La section E porte sur les effets des coûts de l'éducation. La section F, la plus longue, sonde le financement de l'éducation postsecondaire par la contribution privée des étudiantes et étudiants et de leurs parents ainsi que par les deniers publics. La section G recense les écrits sur ce qui est couramment appelé le « rendement de l'investissement en éducation », soit les avantages que tirent le privé et le public de l'éducation postsecondaire.

Toute étude de l'abordabilité de l'éducation postsecondaire doit englober la perception qu'a le public de ce qu'il en coûte et de ce qu'elle rapporte, puisque cette perception fonde les décisions de la population. La section H recense donc les études sur la perception qu'a le public des obstacles financiers, des coûts de l'éducation postsecondaire, du financement disponible et du rendement de l'éducation, pour finir avec des études du rapport coût-avantages. La section I

porte sur l'accessibilité globale de l'éducation postsecondaire pour les groupes sous-représentés comme les Autochtones et les populations rurales et, plus particulièrement, sur les obstacles à l'accessibilité. La section J résume les « lacunes des connaissances » dégagées à la fin de chacune des sections précédentes et tire des conclusions quant à leurs conséquences pour la recherche future.

Le présent rapport repose principalement sur le nombre croissant d'études qui se font au Canada mais englobe aussi les travaux qui se font sur la scène internationale (et surtout aux États-Unis) quand il convient de le faire.

B. MACROPERSPECTIVES DE L'ABORDABILITÉ DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

B.1 Introduction

Cette macro-analyse de l'abordabilité des études postsecondaires porte sur deux tendances interdépendantes ainsi que sur l'évolution des dépenses et du financement à l'échelle du pays, des provinces et des établissements. Dans la mesure où les gouvernements réglementent les coûts et financent à la fois les établissements et les étudiantes et étudiants, ce sont eux qui, dans l'esprit des gens, ont le plus d'influence sur l'abordabilité.

B.2 Tendances internationales des études postsecondaires

Depuis 20 ans, deux grandes tendances balaient le monde de l'éducation supérieure. La première a trait à la vaste expansion des systèmes d'études postsecondaires dans plusieurs pays et la seconde concerne le paiement des frais relatifs à l'enseignement postsecondaire par les étudiantes et étudiants (et leurs parents) et non plus par le gouvernement.

Cette expansion tient surtout à la demande croissante de compétences et de connaissances particulières sur le marché du travail et aux aspirations plus grandes de la population. L'évolution démographique aussi accroît la demande partout, mais plus spécialement en Amérique latine, en Afrique et dans certaines régions d'Asie, où les cohortes d'âge à fréquenter le collège ont augmenté en nombre. En Occident, la participation accrue des femmes y a aussi contribué. Enfin, l'explosion des admissions dans les établissements postsecondaires englobe maintenant des adultes d'âge moyen qui veulent progresser sur le plan professionnel ou changer de carrière (Johnston, 1998). Au Canada, l'inscription à l'université a progressé de plus de 40 p. 100 depuis le début des années 1990, et une bonne part de cette augmentation s'est produite au début des années 2000. L'inscription au collège a augmenté de même d'environ 35 p. 100 (Snowden, 2005). La poursuite de cette tendance n'est limitée que par la capacité d'accueillir une population étudiante toujours plus nombreuse.

La pression causée par l'augmentation des inscriptions et la concurrence accrue par rapport aux fonds publics limités a obligé les gouvernements à faire des choix difficiles sur le plan du financement de l'éducation supérieure. Les responsables de l'élaboration des politiques jouent les équilibristes pour que l'éducation soit à la fois accessible et abordable. Leur action a consisté, en grande partie, à transférer le coût des gouvernements aux étudiantes et étudiants (et à

¹ Les efforts déployés pour rendre les études supérieures abordables ne doivent pas compromettre l'importance de maintenir la qualité. Cela dit, certains estiment que le système peut à la fois être accessible et offrir une grande qualité (c'est le cas, entre autres, de Rae, 2005, et Saunders, 2006).

leurs parents), ce qui correspond à la seconde grande tendance internationale. Cette utilisation des deniers publics reflète, selon Swail et Heller (2004), l'idée que les personnes qui font des études supérieures décrochent de meilleurs emplois et gagnent plus que les autres et devraient donc assumer une plus grande part des coûts (voir aux sections G.3 et G.4 l'étude du rendement de l'investissement en éducation). Quoi qu'il en soit, ce sont forcément les étudiantes et étudiants qui subissent le plus directement les conséquences de ce changement sur l'abordabilité des études postsecondaires.

Le financement public représente 57 p. 100 de toutes les subventions aux établissements d'enseignement postsecondaire au Canada et 43 p. 100 aux États-Unis. Certes, les gouvernements restent la principale source de financement dans la majeure partie des pays membres de l'OCDE, mais la part des fonds privés sous forme de droits de scolarité et autres augmente aussi. Dans 12 des 14 pays membres de l'OCDE pour lesquels il existe des données comparables, les contributions privées (étudiantes et étudiants ou familles) au financement ont augmenté entre 1995 et 2003. Au Canada, le pourcentage du financement total assumé par les ménages (à l'exclusion d'autres sources de financement privé) est passé de 16,7 p. 100 en 1995 à 20,6 p. 100 en 2003. En 2003, la part des ménages était supérieure dans sept seulement des 27 pays qui ont publié leurs données (CMEC, 2006a).

B.3 Tendances du financement à l'échelle du pays, des provinces et des établissements

On distingue deux phases dans l'évolution du financement des études postsecondaires au Canada : la première est la réduction des transferts fédéraux vers les provinces ou territoires, et les diminutions correspondantes de l'apport des provinces et territoires aux établissements d'enseignement supérieur du début au milieu des années 1990; la deuxième, depuis la fin des années 1990, a vu le gouvernement fédéral réinvestir dans les études postsecondaires, sous forme de financement à la recherche et de bourses d'études principalement (Snowden, 2005).

Une tendance similaire se dessine dans les provinces². Ainsi, en Alberta, le financement des établissements par la province a diminué dans les années 1990 (de 44 p. 100 entre 1992 et 1999). La diminution fédérale et provinciale a forcé les établissements d'enseignement postsecondaire à composer avec l'augmentation des inscriptions, la diversité croissante de l'effectif étudiant et l'expansion générale des programmes en fonction des besoins de la clientèle (Houseman et Stick, 2005). Le réinvestissement actuel de la province dans l'enseignement postsecondaire (selon le budget 2005 de l'Alberta) représente une augmentation de 18 p. 100 de plus en trois ans en subventions de fonctionnement aux établissements. La Colombie-Britannique emboîte le pas à l'Alberta avec l'annonce récente de plans d'investissement dans la croissance de l'enseignement postsecondaire. L'Ontario injectera 6,2 milliards de dollars en cinq ans, en réponse au rapport Rae (Snowden, 2005)³.

³ L'argument central du rapport Rae (2005) est que tout gouvernement tend à établir le financement de l'éducation en fonction de

² Le financement du pays et des provinces n'a pas la même finalité, tant s'en faut. Le gouvernement fédéral finance surtout la recherche, alors que les provinces financent le soutien opérationnel des établissements. Mais certaines contribuent aussi notablement à la recherche (Snowden, 2005).

Ces augmentations ne se reflètent toutefois pas dans la répartition par étudiante ou étudiant. L'inflation et l'augmentation des inscriptions ont largement contrebalancé l'augmentation du financement total de l'enseignement postsecondaire dans la plupart des provinces, évaluée à plus de 11 milliards de dollars depuis 1992-1993. Le résultat est que le financement total par étudiante ou étudiant en 2004-2005 était inférieur à ce qu'il était en 1992-1993 dans les quatre provinces Maritimes ainsi qu'en Ontario et au Manitoba. Selon Snowden (2005), ces diminutions du financement par étudiante ou étudiant pourraient même être plus graves si l'on considère qu'une grande part des fonds du fédéral vise la recherche, que beaucoup d'autres sources ont des applications limitées et que, pour un certain nombre de raisons, les coûts d'exploitation d'un établissement postsecondaire ont augmenté à un rythme supérieur à celui de l'inflation.

La redistribution du secteur public au secteur privé se reflète aussi à l'échelle des établissements. De 1986-1987 à 2000-2001, les recettes d'exploitation des universités canadiennes ont augmenté de 28 p. 100, tandis que la part des fonds d'exploitation assumée par le gouvernement diminuait de 4,5 p. 100^4 . En 1986-1987, la part du secteur public a atteint 81 p. 100 des recettes d'exploitation mais, n'était plus que de 61 p. 100 en 2001-2002. Pour compenser, les sources privées ont atteint 167 p. 100 au cours de ces 14 années. Il s'agissait surtout d'une augmentation de 163 p. 100 des droits de scolarité, mais aussi d'autres sources, soit legs, dons, subventions non gouvernementales, contrats et investissements (Robertson, 2003). En 1992-1993, les droits de scolarité représentaient 13 p. 100 du financement total des établissements d'enseignement postsecondaire, et ce chiffre a été porté à 20 p. 100 en 2004-2005 (Snowden, 2005). Il faut noter que les bourses ont connu la plus forte augmentation en pourcentage (393 p. 100) des dépenses d'exploitation, ce qui suggère que « les universités tentent de soulager leur clientèle d'une part de la pression financière [Traduction libre] » (Robertson, 2003).

Ces chiffres agrégés à l'échelle canadienne masquent une grande variabilité entre les établissements. Comme le souligne Snowden (2005), ces derniers réagissent aux contraintes fiscales de diverses façons. Certains tirent parti d'activités génératrices de revenus et d'autres, des surplus des caisses de retraite. Cependant, la plupart ont augmenté leurs droits de scolarité autant que possible et affecté des ressources à la recherche de dons, surtout de la part des entreprises et des anciennes et anciens. En dépit de ces similitudes, Snowden conclut que chaque établissement a une histoire qui lui est propre, ce qui nous rappelle la diversité de l'enseignement postsecondaire, non seulement entre instances mais aussi entre établissements.

ce qu'il peut se permettre plutôt qu'en fonction des besoins réels des établissements. Par conséquent, le rapport prône l'augmentation du financement fédéral et le recours à des engagements pluriannuels pour faciliter la planification des établissements, l'augmentation du recours au secteur privé, plus de subventions non remboursables aux étudiantes et étudiants qui en ont le plus besoin, le rehaussement de la limite supérieure des prêts d'études et des conditions de remboursement plus directement liées au revenu.

⁴ Il faut noter que même si cette analyse couvre la période de 1986-1987 à 2000-2001, les changements les plus marqués se sont produits après 1992-1993.

B.4 Sommaire et lacunes des connaissances

Le passage du financement public au financement privé s'observe donc à l'échelle internationale, canadienne et provinciale ainsi qu'à l'échelle des établissements. Les sections E et F établissent le lien entre cette évolution des dépenses, d'une part, et les coûts supportés par les familles ainsi que l'aide aux études d'autre part. Notre bref survol des tendances du financement révèle l'interaction complexe entre l'augmentation de la demande et la diminution du financement du fédéral et des provinces, suivie d'un réinvestissement ciblé. Selon la conclusion de Snowden (2005), « l'histoire de l'enseignement postsecondaire des 15 dernières années au Canada [...] est caractérisée par des bouleversements et des changements majeurs ainsi que des pressions fiscales constantes [Traduction libre] » (p. 1).

Ce portrait souffre toutefois du caractère incomplet des données. Snowden (2005) note par ailleurs que les mécanismes de financement et les tendances n'ont pas été analysés en profondeur, probablement parce que les données ne sont pas exhaustives et à cause des différences de structure et de fonctionnement des systèmes au pays. Par exemple, les données les plus récentes qu'ait publiées Statistique Canada sur les inscriptions remontent à 2003 pour les universités et à 1999 pour les collèges.

C. MACROANALYSES DE L'ABORDABILITÉ

C.1 Introduction

La présente recension des études sur l'abordabilité porte surtout sur l'ensemble des travaux d'Usher *et al.*, qui emploient une méthode très instructive. D'abord, l'équipe examine les éléments de l'abordabilité pour déterminer leur incidence relative, puis elle les place tous dans une équation analytique unique et exhaustive, pour déterminer quelle combinaison des droits de scolarité et d'aide aux études est la plus susceptible de rendre les études postsecondaires relativement abordables. Cette méthode fait voir entre autres qu'aucun élément d'une politique d'abordabilité n'est déterminant et qu'il n'existe pas une façon unique et meilleure que toutes les autres de rendre les études postsecondaires abordables. Il importe de comprendre que ce programme de recherche nous permet seulement de déterminer la relative abordabilité de l'éducation postsecondaire dans les régions; il ne montre rien de l'abordabilité absolue.

C.2 Comparaisons internationales sur l'abordabilité

En règle générale, la recherche montre que l'éducation postsecondaire au Canada est moins abordable que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, y compris aux États-Unis. Selon l'étude comparative sur l'abordabilité faite par Usher et Cervenan en 2005, le Canada se classe 9^e et 10^e des 16 pays étudiés en ce qui concerne deux des mesures les plus exhaustives, soit les coûts nets des dépenses après impôt et les frais remboursables respectivement.

La première mesure représente le coût total de l'éducation (droits de scolarité, manuels, frais divers et frais de subsistance) moins toute l'aide non remboursable (bourses et crédits d'impôt) en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) – (utilisé comme donnée substitutive pour le revenu ou la capacité d'assumer les coûts de l'éducation). Les résultats montrent que les bourses et les crédits d'impôt rendent l'éducation plus abordable pour les Nord-Américains mais pas au point de la rendre comparable aux niveaux européens.

La seconde mesure, soit les frais remboursables, est identique, à ceci près que le montant moyen des prêts s'ajoute aux sommes déduites des coûts totaux. Par conséquent, elle ne représente pas les coûts avec justesse, puisqu'il faut rembourser les prêts; elle permet plutôt d'évaluer les coûts à court terme ou les coûts immédiats. Seuls 10 des 16 pays considérés offrent des prêts et parmi eux, seuls le Canada, le Japon et l'Allemagne n'offrent pas de prêts à quiconque le demande. L'aide offerte au Canada prend surtout (un peu moins de 60 p. 100) la forme de prêts d'études, mais le Canada n'en reste pas au moins au 9^e rang (à égalité avec les États-Unis), parce que d'autres pays offrent encore plus d'aide sous cette forme de prêts d'études.

Usher et Cervenan (2005) concluent que le système d'enseignement postsecondaire de la Suède

est le plus abordable puisqu'il combine des droits de scolarité relativement faibles, des bourses générales et une participation élevée à un programme de prêts. Le Canada et les États-Unis sont à égalité; tous deux sont moins abordables que les 11 pays européens, à l'exception de l'Italie et du Royaume-Uni. Tous deux ont une politique qui maintient des droits de scolarité élevés, contrebalancés en partie par une aide plus substantielle aux études, le tout combiné à un revenu national supérieur (mesuré en PIB par tête)⁵. Les effets atténuateurs de l'aide gouvernementale (bourses et prêts) comptent peu dans l'abordabilité relative du système d'enseignement postsecondaire du Canada, qui reste moins abordable que celui de la plupart des pays où les droits de scolarité sont faibles ou nuls.

Ces conclusions, certes instructives pour ce qui est des droits de scolarité et de la politique d'aide aux études, ne nous apprennent rien sur la relation entre l'abordabilité et la participation. En d'autres mots, il est important de distinguer *abordabilité* (capacité de payer des études postsecondaires) et *accessibilité* (capacité des personnes de tous les horizons d'avoir l'éducation qu'elles veulent). Cette distinction est essentielle, puisque les jeunes Canadiennes et Canadiens ayant un faible revenu sont proportionnellement plus nombreux à suivre une formation universitaire que leurs homologues des États-Unis, même si la formation universitaire est moins abordable au Canada. Au Canada, c'est en Nouvelle-Écosse que la participation aux études universitaires est la plus forte bien que les universités de cette province soient les moins abordables. Les conclusions qui précèdent cachent aussi des différences énormes entre les régions de pays comme le Canada et les États-Unis. La section C.3 propose une étude plus détaillée de la littérature, plus axée sur les différences d'abordabilité entre le Canada et les États-Unis.

C.3 Comparaisons entre le Canada et les États-Unis⁶

Le Canada et les États-Unis ont des systèmes très similaires, où le sommet atteint par les droits de scolarité dans les années 1990 a coïncidé avec la modification apportée aux politiques d'aide aux études pour augmenter le montant des prêts. Les deux pays ont progressivement instauré des crédits d'impôt pour tenter d'alléger le fardeau financier des étudiantes et étudiants.

Quoi qu'il en soit, il existe de grandes différences entre les politiques nationales relatives aux droits de scolarité et à l'aide aux études. Au Canada, les prêts d'études sont fondés sur les besoins. Aux États-Unis, ils sont aussi offerts en fonction des besoins, mais des prêts d'études à un taux d'intérêt plus élevé sont également accordés à toutes les personnes qui en font la demande, ce qui les rend généralement plus accessibles qu'au Canada. La différence entre les politiques provinciales et territoriales au Canada compte pour beaucoup dans le montant de l'aide aux études alors qu'aux États-Unis, l'aide sous forme de prêts relève essentiellement du gouvernement fédéral. Les programmes de bourses respectifs constituent aussi une grande

⁵ À l'échelle internationale, les coûts et le montant de l'aide aux études sont relativement identiques au Canada et aux États-Unis. Toutefois, comme on le verra ci-dessous (section C.3), il y a des différences substantielles en ce qui concerne l'aide aux études et, comme on le verra à la section E.2, les droits de scolarité sont, en moyenne, plus élevés aux États-Unis qu'au Canada.

⁶ Les données de cette section et de la suivante (C.4) viennent surtout d'Usher et Steel (2006), à moins d'indication contraire.

différence entre les deux pays. En comparant tous les types de bourses (y compris toutes les formes d'aide non remboursable fondée sur les besoins, toutes les remises en fonction ou non du revenu) et tous les paliers de bourses (fédéral, provincial, territorial, ou État et établissement), on constate que le Canada fournit en moyenne 58 p. 100 de moins que les États-Unis sous forme de bourses, par étudiante ou étudiant (1567 \$ contre 2475 \$). Par contre, le Canada offre plus de crédits d'impôt, soit en moyenne 1497 \$ par étudiant ou étudiante, du fédéral et du provincial, ce qui représente 162 p. 100 de plus qu'aux États-Unis. Même si les étudiantes et étudiants canadiens bénéficient d'une plus grande part d'aide non remboursable (bourses et crédits d'impôt) que leurs homologues des États-Unis, les montants totaux sont de beaucoup inférieurs. Par conséquent, selon les calculs effectués par Usher et Steele (2006), les études universitaires sont moins abordables au Canada qu'aux États-Unis.

Ces travaux posent l'importante question stratégique, de savoir si le système canadien aide suffisamment les étudiantes et étudiants, mais les conclusions ne nous montrent pas comment ces derniers se tirent d'affaire dans l'un ou l'autre système. Notamment, en quoi l'abordabilité diffère-t-elle pour les personnes ayant un faible revenu (Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire [FCBM], 2004)⁸? Sans compter que la discussion masque ici encore des différences entre les provinces, que nous allons maintenant approfondir.

C.4 Comparaisons entre les provinces⁹

Bien que le gouvernement fédéral joue un rôle majeur dans l'établissement des règles de distribution des prêts, les provinces prescrivent aussi certaines règles, établissent les droits de scolarité et une partie des taux d'imposition. Si on combine le tout aux variations entre les économies locales, force est de conclure que l'*abordabilité* varie grandement d'un bout à l'autre du pays.

Le Tableau C.1 (ci-après) présente le revenu médian des foyers, les coûts totaux de l'éducation postsecondaire en pourcentage du revenu, les coûts totaux de l'éducation moins les bourses et crédits d'impôt en pourcentage du revenu et les coûts totaux de l'éducation moins les bourses, crédits d'impôt et prêt d'études en pourcentage du revenu, pour chaque province.

Le classement très similaire pour ce qui est de la capacité de payer le total des coûts (colonne 3) et des deux mesures du coût net de l'abordabilité (colonnes 5 et 7) montre que les dépenses en bourses et en taxes ont très peu d'incidence sur l'abordabilité, si ce n'est dans une province. Usher et Steele (2006) concluent que l'aide aux études contrebalance très peu les coûts dans la plupart des provinces. L'exception à la règle est la Saskatchewan qui, bien que coûteuse

⁷ Tout en employant des mesures différentes des coûts, de l'aide aux études et de la capacité de payer, Swail (2004) tire des conclusions similaires.

⁸ La FCBM soulève ce point relativement à l'analyse de Swail (2004), mais il peut s'appliquer de même à Usher et Steele (2006).

⁹ Les données qui suivent sont tirées essentiellement des données fournies par les provinces et reproduites par Usher et Steele (2006). Puisque ces auteurs se sont penchés surtout sur les différences entre les É.-U. et le Canada, toutefois, nous avons extrait les données des provinces pour examiner plus précisément l'abordabilité relative de chaque instance.

(9^e rang), se classe au 4^e rang pour les coûts nets (coûts totaux moins bourses) et 6^e si le calcul inclut les prêts. Cette grande différence de classement sur le plan de l'abordabilité tient à ce que la Saskatchewan est la deuxième de toutes les provinces en ce qui a trait à l'ampleur de la réduction des coûts par bourse et crédit d'impôt (3864 \$ contre une moyenne de 3194 \$).

Une étude plus attentive du tableau met en lumière trois moyens de rendre le système abordable. Au premier rang vient l'approche de Terre-Neuve-et-Labrador, où le revenu et les coûts sont faibles et où l'aide aux études (sous forme de prêts en majeure partie) est élevée. Au deuxième rang vient l'approche adoptée par l'Alberta, où les coûts et l'aide sont élevés et où la capacité de payer est grande, et qui ressemble le plus au modèle américain. Enfin, une troisième possibilité est celle choisie par le Québec, où le revenu et les coûts, tout comme l'aide, sont peu élevés.

Tableau C.1 : Coût total et coût net de l'éducation et frais remboursables (FR) de la capacité de payer, par province, 2002-2003

	uc la ca	Jacite de	payer, par	province	c, 2002 20		
PROVINCE	Revenu médian des foyers ¹	Coûts totaux de l'éduc./ Revenu ²	Rang	Coûts nets/ Revenu ³	Rang	FR nets/ Revenu ⁴	Rang
BC	42 800 \$	24,6 %	4	18,3 %	6	11,9 %	4
AB	48 900 \$	24,1 %	3	14,6 %	2	10,9 %	2
SK	41 700 \$	28,6 %	9	17,2 %	4	12,8 %	6
MN	42 900 \$	25,0 %	5	17,3 %	5	15,6 %	9
ON	52 300 \$	23,0 %	2	15,8 %	3	13,1 %	7
QC	40 800 \$	22,4 %	1	14,0 %	1	11,5 %	3
NB	39 700 \$	28,2 %	8	20,0 %	9	13,4 %	8
NS	39 900 \$	31,0 %	10	22,4 %	10	17,9 %	10
PE	39 400 \$	28,0 %	7	19,4 %	8	11,9 %	4
NL	37 700 \$	26,1 %	6	19,1 %	7	10,2 %	1

Source: Usher, Alex, et Kim Steel, Beyond the 49th Parallel II: The Affordability of University Education, Education Policy Institute.

De même, le tableau montre trois façons qui mènent à une non-abordabilité relative. La Nouvelle-Écosse combine faible revenu, coûts élevés et aide faible. Au Manitoba, c'est une combinaison de revenu moyen, coûts moyens mais aide faible. Au Nouveau-Brunswick, le faible revenu se conjugue aux coûts moyens et à l'aide moyenne.

Ces combinaisons de variables montrent que l'un ou l'autre de ces trois facteurs influe largement sur l'abordabilité relative. Elles remettent également en question la notion selon laquelle bourses et prêts sont accordés au pays en fonction des besoins (mesurés au moyen du revenu). Si ce

¹ Revenu médian calculé avant impôt.

² Coût total de l'éducation/Revenu = Coût total de l'éducation - (bourses + dépenses fiscales)

³ Coûts nets/Revenu = Coûts totaux = (bourses + dépenses fiscales) / revenu médian des foyers

⁴ Frais remboursables nets/Revenu = coûts nets - prêts aux études / revenu médian des foyers

raisonnement était le bon, les provinces où le revenu est faible devraient offrir plus de bourses et de prêts, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de provinces. Dans celles où le revenu est faible, comme l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, le rapport des bourses et des prêts au revenu est supérieur, tandis que dans les provinces où le revenu est élevé, comme en Ontario, les bourses et prêts représentent un pourcentage moindre du revenu. Il existe quelques exceptions d'importance, comme la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, où le revenu est faible et où les bourses et prêts sont proportionnellement moins élevés, et l'Alberta, qui se classe au 2^e rang pour le revenu mais dépense le plus pour les bourses, en moyenne, par étudiante ou étudiant.

Depuis 2003, les provinces ont élaboré un grand nombre de politiques et de programmes pour rendre l'éducation plus abordable au total et pour favoriser les groupes sous-représentés, en particulier. Les changements subséquents auraient dû normalement modifier le classement du Tableau C.1. Bien qu'une analyse complète de tous les changements sur les droits de scolarité, les bourses, les prêts et les crédits d'impôt déborde du champ du présent rapport, nous savons que les droits de scolarité sont gelés (sauf pour ce qui est de suivre l'inflation) dans toutes les provinces où nous avons pu trouver l'information, sauf en Ontario. Toutefois, les dépenses de l'Ontario en matière d'aide aux études ont largement augmenté, et les données ressemblent probablement davantage à celles de l'Alberta. À l'instar du gouvernement fédéral, plusieurs provinces ont haussé la limite des prêts d'études, modifié le montant des contributions parentales attendues des familles qui bénéficient de prêts d'études et augmenté les exemptions pour indemnités d'études.

C.5 Sommaire et lacunes des connaissances

Cette recension des macroanalyses internationales, canadiennes et provinciales montre l'importance des droits de scolarité et des montants de l'aide aux études par rapport à l'abordabilité de l'éducation. À l'échelle internationale, la politique canadienne des droits de scolarité élevés et d'une aide aux études élevée rend l'éducation postsecondaire moins abordable que dans pratiquement tous les pays d'Europe. L'éducation postsecondaire est aussi moins abordable ici qu'aux États-Unis. Au Canada, en 2002-2003, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta et le Québec ont offert l'enseignement postsecondaire le plus abordable si l'on considère les coûts moins les subsides par rapport à la richesse relative de la province. Mais ces conclusions seraient plus utiles si elles étaient mises en relation avec les tendances historiques suivies par les politiques provinciales et les taux de participation.

D. INFLUENCE DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE SUR LA PARTICIPATION

D.1 Introduction

La relation entre le revenu familial et la participation aux études postsecondaires est un bon indicateur de l'accessibilité universelle des études supérieures. Toutefois, le niveau de scolarité des parents (scolarité parentale) est un déterminant plus sûr de l'intention de leurs enfants de fréquenter l'université et de leur fréquentation réelle. Bien entendu, d'autres variables comme l'attitude, les valeurs et le rendement aux études influent substantiellement sur la participation. La présente section est toutefois concentrée sur le niveau d'instruction et le revenu parental comme indicateurs clés de l'éventuelle participation des jeunes aux études tertiaires.

D.2 Scolarité parentale

La conclusion probablement la plus constante de toutes les études consultées sur l'abordabilité de l'éducation est le transfert démontré, d'une génération à la suivante, de la probabilité de faire des études postsecondaires. L'effet positif de la scolarité parentale sur la participation de leurs enfants aux études postsecondaires est constaté à peu près partout. Les recherches menées par de Broucker et Underwood (1998) à l'échelle internationale montraient que plus les parents ont atteint un degré élevé de scolarité, plus le pourcentage d'enfants titulaires d'un diplôme d'études supérieures était grand, tous pays confondus. Au Canada, de 1993 à 2001, les taux de participation aux études universitaires parmi les jeunes dont au moins un parent avait fait des études universitaires allaient de 48 à 60 p. 100. En revanche, chez les jeunes dont les parents avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires, les taux de participation aux études postsecondaires tournaient de manière assez constante autour de 19 p. 100 (Drolet, 2005). Il importe de noter toutefois que cette tendance ne s'observe pas chez les étudiantes et étudiants collégiaux. La probabilité que les enfants de parents qui ont terminé tout au plus des études secondaires fassent des études de niveau collégial est aussi grande que chez les jeunes dont les parents ont un grade universitaire (Drolet, 2005; Knighton, 2002).

Une revue de deux études couvrant des périodes légèrement différentes suggère que l'effet de la scolarité parentale sur la participation de leurs enfants aux études postsecondaires a augmenté au début des années 1990, pour ensuite se stabiliser à partir de 1993. Dans le premier cas, Finnie *et al.* (2004) ont découvert que la scolarité parentale avait un effet croissant sur la scolarité de leurs enfants entre 1991 et 2001. Mais l'examen des tendances de 1993 à 2001 effectué par Drolet (2005) ne confirme pas cette augmentation.

Beaucoup de personnes pensent que le lien entre la scolarité des parents et la participation de leurs enfants aux études universitaires s'explique par les attentes supérieures des parents, qui ont

eux-mêmes fréquenté une université. Pratiquement tous les parents qui ont un diplôme universitaire s'attendent à ce que leurs enfants fassent aussi des études supérieures (Statistique Canada, 2001a). Comme l'observe Looker (2002), ces résultats laissent à penser que la politique d'éducation devrait faire en sorte que les élèves du primaire et du secondaire soient informés suffisamment à l'avance pour contrer leurs attitudes négatives envers les coûts et les avantages des études postsecondaires, surtout si leurs parents n'ont aucun diplôme postsecondaire.

D.3 Revenu parental

La participation des jeunes aux études postsecondaires, tous revenus confondus, a augmenté jusqu'au début des années 1990, puis est restée relativement stable jusqu'en 2001. Il reste tout de même plus probable que les jeunes de familles ayant un revenu élevé fassent des études postsecondaires que ceux des familles dont le revenu est plus faible (Statistique Canada, 2001, 2002; Lavallée *et al.*, 2001), mais il y a peu de différence entre les jeunes des familles ayant un revenu moyen ou faible (Corak *et al.*, 2003; Drolet, 2005) en ce qui concerne la probabilité de la participation. Ces résultats sont restés assez constants pendant toute la décennie 1990, selon Drolet (2005). Corak *et al.* (2003) et Christofides *et al.* (2001) n'en ont pas moins détecté la réduction de l'écart de participation entre les quartiles correspondants aux revenus les plus élevés et les plus faibles jusqu'en 1999. Ils attribuent ce resserrement de l'écart à une légère augmentation de la participation des jeunes de familles ayant un revenu plus faible. En revanche, des études faites aux États-Unis montrent un creusement de l'écart revenuparticipation (*National Centre for Public Policy and Higher Education*, 2002), surtout dans les établissements de prestige (Astin et Oseguera, 2004).

Les différences de participation en fonction du revenu sont plus prononcées à l'université qu'au collège, puisqu'il est plus probable que les personnes de familles ayant un faible revenu feront des études collégiales plutôt qu'universitaires (Zhao et de Broucker, 2002). En fait, les jeunes dont la famille se classe dans le quartile inférieur sur le plan du revenu sont aussi susceptibles que ceux du quartile du revenu supérieur d'étudier au collège (30 et 29 p. 100 respectivement) (Rahman *et al.*, 2005). Le revenu a donc un effet sur le type d'établissement postsecondaire que les jeunes choisissent de fréquenter.

Les études de Frenette (2005 et 2007), Knighton et Mizra (2002), Rivard et Raymond (2004) et Drolet (2005) confirment que l'effet est plus fort en ce qui concerne la scolarité parentale sur la participation des jeunes aux études postsecondaires que celui du revenu familial. Ainsi, Knighton (2002) a constaté que 68 p. 100 des jeunes du quartile de revenu le plus faible dont les parents avaient fait des études postsecondaires faisaient aussi des études postsecondaires, tandis que 56 p. 100 seulement des jeunes du quartile correspondant au revenu le plus élevé dont les parents n'avaient pas fait d'études postsecondaires en ont fait eux-mêmes.

Étant donné cette corrélation forte et bien établie entre scolarité et revenu, il va de soi qu'il y a

un large chevauchement entre les effets du revenu et de la scolarité sur la participation¹⁰. Même si Drolet (2005) a observé que les effets de la scolarité parentale étaient plus forts que ceux du revenu, ses analyses à variables multiples ont montré que l'effet de chacun de ces facteurs est indépendant. Peu importe le revenu parental, donc, le fait qu'au moins un parent ait étudié à l'université augmente de 23 à 31 points de pourcentage la probabilité que leur enfant aille à l'université par rapport aux jeunes dont les parents n'ont pas dépassé le secondaire. De même, peu importe la scolarité parentale, le fait que les parents aient un revenu élevé augmente la probabilité que leurs enfants fassent des études postsecondaires de 12 à 21 points de pourcentage par rapport aux jeunes dont les parents ont un faible revenu.

Quoi qu'il en soit, la relation entre revenu et participation aux études suggère que certaines personnes qui ont un revenu plus faible ne s'inscrivent pas dans les établissements postsecondaires parce que leurs finances ne le leur permettent pas. D'autres chercheuses et chercheurs mettent en cause les différences dans l'attitude, les valeurs et le rendement scolaire entre les familles ayant un revenu élevé et les autres pour expliquer l'écart dans les taux de participation. Selon les données de Statistique Canada (2001a), les parents dont le revenu est faible ont légèrement moins tendance que les parents dont le revenu est de moyen à élevé à attendre de leurs enfants que ces derniers fassent des études postsecondaires (80 p. 100 par rapport à 95 p. 100). En fait, les jeunes dont les parents s'attendent à ce qu'ils fassent des études postsecondaires sont plus susceptibles de le faire que les personnes dont les parents n'ont pas ces attentes (67 p. 100 contre 34 p. 100) – (Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons, 2003). Le revenu familial est aussi lié au rendement scolaire au secondaire, ce qui influe ensuite sur l'admissibilité de l'élève aux études postsecondaires (Bushnick, Barr-Telford et Bussière, 2004) et sur le financement en fonction du mérite (Ouellette, 2006)¹¹.

Une analyse faite récemment par Frenette (2007a) se rapproche de ces diverses explications de l'écart entre les taux de participation en fonction du statut socioéconomique. En isolant les incidences possibles sur l'écart entre les taux de participation des personnes appartenant au quartile supérieur et au quartile inférieur, l'auteur a constaté que les contraintes financières n'expliquent que 12 p. 100 de l'écart, contre 30 p. 100 pour la scolarité parentale. Ses résultats montrent aussi que la capacité de lire explique une bonne part de l'écart (20 p. 100) et les attentes des parents expliquent une part égale (12 p. 100) à celle des contraintes financières. L'auteur conclut donc que la recherche doit viser à éclairer les causes du faible rendement scolaire des jeunes de familles à faible revenu. Il est à noter que cette étude, certainement sans précédent, ne peut s'appliquer qu'à des jeunes de 19 ans. Selon la mise en garde de l'auteur même, elle ne confirme pas l'existence d'un préjudice économique répandu à l'encontre des jeunes et ne contredit pas d'autres études démontrant les effets du revenu sur la participation aux études postsecondaires de groupes spécifiques comme les personnes déplacées (Frenette, 2004)

_

¹⁰ Les jeunes du quartile correspondant au revenu le plus élevé sont deux fois et demie plus nombreux proportionnellement à avoir au moins un parent titulaire d'un baccalauréat que les personnes qui se classent dans le quartile du revenu le plus faible (Drolet, 2005).

⁽Drolet, 2005).

11 Il apparaît toutefois que le statut socioéconomique a moins d'incidence sur le rendement au secondaire au Canada que dans les autres pays de l'OCDE (CMEC, 2006a).

et les personnes admissibles à des programmes d'études professionnelles de deuxième cycle (Frenette, 2005).

D.4 Sommaire et lacunes des connaissances

La question de l'accessibilité aux études postsecondaires se superpose souvent à celle de l'accessibilité aux établissements d'enseignement supérieur des membres d'une famille ayant un revenu faible. Pourtant, la relation entre le revenu et le taux de participation aux études postsecondaires n'est pas encore résolue au Canada. La probabilité que les jeunes dont le revenu familial est plus faible fassent des études universitaires est plus faible que pour les autres; toutefois, des travaux faits récemment suggèrent que la relation n'est pas toujours directe. Les différences de rendement scolaire et la valeur que la famille accorde à l'éducation semblent d'importants déterminants de cette participation. En outre, comme il est démontré à la section H, la perception que les personnes ont des coûts et du rendement de l'éducation selon le niveau de leur revenu influe sur la décision de faire ou non des études postsecondaires, tout comme l'existence d'une aide aux études fondée sur les besoins (section F).

Ces résultats doivent aussi être comparés avec d'autres, qui montrent qu'un large pourcentage de jeunes dont la famille a un revenu modeste disent eux-mêmes ne pas avoir pu faire d'études postsecondaires pour des raisons financières (section H.2). Enfin, les études recensées pour la présente section ont toutes trait à l'accessibilité des études pour les jeunes. Nous en savons très peu sur la relation entre le revenu et la participation aux études postsecondaires des adultes qui ont de plus grands besoins financiers et moins d'aide de leur famille et qui tendent à dépendre plus lourdement sur les prêts de sources privées (section F.4c). Même si le revenu est un déterminant important de la participation aux études postsecondaires, donc, beaucoup de facteurs individuels et structurels liés au revenu se combinent de façon encore inconnue.

E. COÛTS DE L'ÉDUCATION

E.1 Introduction

La présente section porte sur les coûts de l'éducation et débute par une revue de l'évolution des droits de scolarité. Cependant, puisque ceux-ci ne représentent pas la plus grande dépense, nous examinons en outre d'autres coûts liés à l'éducation et concluons par une évaluation des travaux sur les effets des augmentations des droits de scolarité sur la participation aux études postsecondaires.

E.2 Droits de scolarité

Nous avons déjà évoqué le transfert des coûts de l'éducation du gouvernement aux étudiantes et étudiants (ainsi qu'à leurs parents) observé à l'échelle mondiale qui, dans la plupart des cas, consiste à augmenter les droits de scolarité ou à les instaurer. Depuis peu s'observent toutefois quelques réductions ou du moins une certaine stagnation des coûts, sous forme de gel, de diminution ou d'élimination pure et simple (Swail et Heller, 2004).

Pendant l'année 2003-2004 le Canada s'est classé cinquième pour les droits de scolarité facturés par les établissements publics parmi les 23 États membres de l'OCDE qui avaient fourni de l'information. Il était précédé des États-Unis, où les droits de scolarité étaient beaucoup plus élevés que dans d'autres pays, de l'Australie, du Japon et de la Corée (CMEC, 2006a). L'autre pays non européen, la Nouvelle-Zélande, a fait état de droits de scolarité plus faibles qu'au Canada (2538 \$US comparativement à 3297 \$US). Un des faits notables est que le Canada se classe aussi sixième, derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie en ce qui concerne les coûts totaux (droits de scolarité, frais connexes, livres et autres documents, loyer et alimentation) de l'enseignement supérieur (Usher et Cervenan, 2005).

Après deux décennies de stabilité relative, les coûts de la fréquentation d'un établissement postsecondaire canadien ont augmenté considérablement au cours des années 1990. Comme le montre le Tableau E.1 ci-après, toutefois, les augmentations des droits de scolarité à l'université ont ralenti notablement; elles ont atteint seulement 8,3 p. 100 entre 2000-2001 et 2005-2006 contre 30,9 p. 100 entre 1995-1996 et 1999-2000. Cette tendance reflète une évolution des politiques, naguère inspirées surtout par des restrictions financières et maintenant plus sensibles à la situation des étudiantes et étudiants. Le ralentissement de l'augmentation des droits de scolarité s'est poursuivi en 2006-2007, les étudiantes et étudiants payant en moyenne 3,2 p. 100 de plus qu'en 2005-2006, soit environ le taux d'inflation (Statistique Canada, 2006).

Le Tableau E.1 met en lumière quatre courbes d'évolution des droits de scolarité parmi les provinces. L'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador illustrent le mieux la tendance pancanadienne; l'Alberta, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse suivent aussi la tendance au ralentissement des augmentations depuis cinq ans par rapport aux années précédentes. En revanche, l'augmentation

des droits de scolarité au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan a été très similaire entre les deux périodes de cinq ans. La Colombie-Britannique est à contrecourant de la moyenne pancanadienne, les augmentations ayant été plus fortes au cours des cinq dernières années (66,6 p. 100 contre une diminution de 6 p. 100 à la fin des années 1990). Au Québec, finalement, les droits de scolarité ont diminué pendant les deux périodes de cinq ans, la plus forte diminution, à -7,5 p. 100, s'étant produite depuis 2000-2001¹².

Tableau E.1 : Droits de scolarité au 1 ^{er} cycle universitaire, par province*											
	1995-1996 à 2005-2006										
Année	CANADA	BC	AB	SK	MN	ON	QC	NB	NS	PE	NL
1995-1996	2 945 \$	3 167 \$	3 390 \$	3 311 \$	3 113 \$	3 111 \$	2 104 \$	3 131 \$	4 014 \$	3 516 \$	2 856 \$
1996-1997	3 221 \$	3 136 \$	3 620 \$	3 317 \$	3 272 \$	3 640 \$	2 075 \$	3 401 \$	4 376 \$	3 588 \$	3 287 \$
% chang.	9,4 %	-1,0 %	6,8 %	0,2 %	5,1 %	17,0 %	-1,4 %	8,6 %	9,0 %	2,0 %	15,1 %
1997-1998	3 435 \$	3 016 \$	3 882 \$	3 681 \$	3 498 \$	3 943 \$	2 160 \$	3 624 \$	4 662 \$	3 787 \$	3 846 \$
% chang.	6,6 %	-3,8 %	7,2 %	11,0 %	6,9 %	8,3 %	4,1 %	6,6 %	6,5 %	5,5 %	17,0 %
1998-1999	3 642 \$	3 001 \$	4 183 \$	3 898 \$	3 744 \$	4 327 \$	2 145 \$	3 834 \$	4 843 \$	3 954 \$	3 823 \$
% chang.	6,0 %	-0,5 %	7,8 %	5,9 %	7,0 %	9,7 %	-0,7 %	5,8 %	3,9 %	4,4 %	-0,6 %
1999-2000	3 856 \$	2 976 \$	4 315 \$	3 902 \$	4 042 \$	4 733 \$	2 101 \$	3 882 \$	4 939 \$	4 055 \$	3 909 \$
% chang.	5,9 %	-0,8 %	3,2 %	0,1 %	8,0 %	9,4 %	-2,1 %	1,3 %	2,0 %	2,6 %	2,2 %
% d'augm. en 5 ans	30,9 %	-6,0 %	27,3 %	17,8 %	29,8 %	52,1 %	-0,1 %	24,0 %	23,0 %	15,3 %	36,9 %
2000-2001	3 890 \$	2 925 \$	4 409 \$	4 139 \$	3 632 \$	4 802 \$	2 053 \$	4 046 \$	5 226 \$	3 949 \$	3 806 \$
% chang.	0,9 %	-1,7 %	2,2 %	6,1 %	-10,1 %	1,5 %	-2,3 %	4,2 %	5,8 %	-2,6 %	-2,6 %
2001-2002	3 934 \$	2 778 \$	4 432 \$	4 265 \$	3 567 \$	4 939 \$	2 026 \$	4 248 \$	5 339 \$	4 080 \$	3 338 \$
% chang.	1,1 %	-5,0 %	0,5 %	3,0 %	-1,8 %	2,9 %	-1,3 %	5,0 %	2,2 %	3,3 %	-12,3 %
2002-2003	3 989 \$	3 414 \$	4 477 \$	4 607 \$	3 380 \$	4 915 \$	1 990 \$	4 500 \$	5 604 \$	4 183 \$	2 933 \$
% chang.	1,4 %	22,9 %	1,0 %	8,0 %	-5,2 %	-0,5 %	-1,8 %	5,9 %	5,0 %	2,5 %	-12,1 %
2003-2004	4 183 \$	4 297 \$	4 747 \$	4 886 \$	3 320 \$	5 058 \$	1 962 \$	4 690 \$	5 846 \$	4 348 \$	2 742 \$
% chang.	4,9 %	25,9 %	6,0 %	6,1 %	-1,8 %	2,9 %	-1,4 %	4,2 %	4,3 %	3,9 %	-6,5 %
2004-2005	4 279 \$	4 894 \$	5 106 \$	5 233 \$	3 344 \$	4 993 \$	1 952 \$	4 878 \$	6 205 \$	4 521 \$	2 694 \$
% chang.	2,3 %	13,9 %	7,6 %	7,1 %	0,7 %	-1,3 %	-0,5 %	4,0 %	6,1 %	4,0 %	-1,8 %
2005-2006	4 214 \$	4 874 \$	5 125 \$	5 062 \$	3 272 \$	4 881 \$	1 900 \$	5 037 \$	6 281 \$	4 645 \$	2 606 \$
% chang.	-1,5 %	-0,4 %	0,4 %	-3,3 %	-2,2 %	-2,2 %	-2,7 %	3,3 %	1,2 %	2,7 %	-3,3 %
% d'augm. en 5 ans	8,3 %	66,6 %	16,2 %	22,3 %	-9,9 %	1,6 %	-7,5 %	24,5 %	20,2 %	17,6 %	-31,5 %
Chang. total (%)	43,1 %	53,9 %	51,2 %	52,9 %	5,1 %	56,9 %	-9,7 %	60,9 %	56,5 %	32,1 %	-8,8 %
Chang. total (\$)	1 269 \$	1 707 \$	1 735 \$	1 751 \$	159 \$	1 770 \$	-204 \$	1 906 \$	2 267 \$	1 129 \$	-250 \$

^{*} Droits de scolarité exigés des étudiantes et étudiants canadiens.

Source: Enquête de Statistique Canada sur les droits de scolarité dans les universités canadiennes, citée dans Usher (2006a). Usher a ajusté les chiffres aux niveaux de 2005 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC) total calculé par Statistique Canada (http://www.banqueducanada, ca/fir/cpi-f., http://www.banqueducanada, ca/fir/cpi-f. http://www.banqueducanada, http://www.banqueducanada, ca/fir/cpi-f. http://www.banqueducanada, <a href

¹² Les pratiques en matière de droits de scolarité dans toutes les instances changent régulièrement. Par exemple, les étudiantes et étudiants de la Nouvelle-Écosse qui sont inscrits dans les universités de la province, verront leurs droits de scolarité diminuer de 500 \$ en 2007-2008.

Les variations reflètent des différences entre les politiques des provinces à l'égard du financement des études postsecondaires. En Colombie-Britannique, l'augmentation s'est produite presque entièrement au cours d'une brève période de trois ans de déréglementation, de 2001-2002 à 2004-2005, pendant laquelle les droits de scolarité ont augmenté de 76,2 p. 100. Par contre, le gel décrété à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba a fait en sorte que ces deux provinces ont les droits les plus faibles, à l'exception du Québec, qui maintient depuis longtemps à un faible niveau les droits de scolarité perçus auprès de ses résidentes et résidents.

Le tableau permet de voir en outre que les droits de scolarité varient actuellement plus largement entre les provinces qu'au milieu des années 1990, peut-être en fonction de divergences accrues entre les politiques adoptées par les provinces de 2000 à 2006. Si l'on exclut le Québec (où les droits sont toujours les plus faibles), la différence entre les droits les plus élevés et les moins élevés, en 1995-1996 était de 1200 \$, contre environ 2500 \$ en 2005-2006. Cette constatation confirme l'importance d'étudier le système d'enseignement postsecondaire du Canada à l'échelle de chaque instance¹³.

Les politiques provinciales les plus récentes à l'égard des droits de scolarité laissent prévoir une certaine stabilité, tout au moins à court terme. Les droits sont gelés (hormis l'augmentation due à l'inflation) partout sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Au moment de la rédaction du présent document, le Québec annonçait la fin d'un gel qui aura duré 13 ans et l'Île-du-Prince-Édouard annonçait une diminution de 10 p. 100 à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les augmentations des droits de scolarité ont aussi varié considérablement selon le programme d'études. Ce sont les programmes professionnels tels la dentisterie, la médecine et le droit qui ont été marqués par les plus fortes augmentations et qui sont actuellement parmi les plus coûteux, atteignant des sommets respectifs de 13 463 \$, 10 555 \$ et 7221 \$ en 2006-2007 (Statistique Canada, 2006)¹⁴. Toutes les provinces n'ont pas été touchées, cependant. En fait, c'est en Ontario que s'observe la plus grande augmentation, du fait de la déréglementation de 1998. De 1993-1994 à 2003-2004, les droits de scolarité des programmes professionnels sont restés stables au Québec. Les droits de scolarité en médecine et en droit ont augmenté quelque peu dans d'autres provinces et c'est au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan que les droits des programmes de dentisterie ont augmenté de la manière la plus spectaculaire (Frenette, 2005). En 2003-2004, la moyenne des droits les plus faibles parmi les programmes professionnels était celle de l'éducation, de l'agriculture et de l'architecture (McMullen, 2004).

Les droits à payer pour faire des études supérieures ont augmenté plus qu'au premier cycle; ils

empiriquement qu'ils ont augmenté considérablement dans certains établissements.

¹³ Les écarts entre les droits de scolarité des provinces montrent en outre que les études sur l'abordabilité des études postsecondaires ne doivent pas se faire sur une base régionale (p. ex. : l'Ouest ou les provinces Maritimes), puisque les données ne laissent voir aucun point commun discernable entre les régions.

14 Malheureusement, Statistique Canada ne recueille pas de données sur les droits de scolarité pour les MBA, dont on conclut

sont de 44 p. 100 plus élevés depuis 2001-2002 à l'échelle pancanadienne et de 184 p. 100 supérieurs en Colombie-Britannique. En date de 2006-2007, les étudiantes et étudiants des deuxième et troisième cycles ont payé environ 6500 \$ par année en moyenne. Non seulement la Nouvelle-Écosse a-t-elle les droits de scolarité les plus élevés au premier cycle (Tableau E.1), elle a aussi les droits les plus élevés à la maîtrise; c'est dans cette province, en effet, que ces droits ont augmenté le plus depuis une décennie. C'est au Québec que les droits de scolarité sont les plus faibles au premier cycle comme à la maîtrise. L'Île-du-Prince-Édouard se classe au second rang des droits les plus faibles à la maîtrise. Cette province a connu une augmentation relativement modérée des droits au premier cycle et l'augmentation la plus faible au niveau de la maîtrise, à 8,3 p. 100 seulement (Statistique Canada, 2006b).

Enfin, bien que les droits de scolarité à l'université ont fait l'objet de plus d'attention, il faut souligner aussi l'augmentation spectaculaire des droits des collèges dans certaines provinces. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, ils ont augmenté considérablement de 226 p. 100 de 1995 à 2000; en Alberta, ils sont passés de 1021 \$ à 2339 \$ au cours de la même période, en dollars constants de 2000¹⁵. En deux ans (de 1996-1997 à 1998-1999), la moyenne a augmenté de 20 p. 100, dépassant l'augmentation survenue au niveau universitaire pendant la même période, à seulement 12 p. 100. Les droits de scolarité à l'université n'en demeurent pas moins deux à trois fois plus élevés qu'au collège (Rivard et Raymond, 2004).

E.3 Autres coûts

Bien que la collecte et l'analyse des données aient porté essentiellement sur les droits de scolarité, il y a d'autres façons de modifier les coûts. L'une d'elles consiste à recouvrer les coûts de services auparavant subventionnés, comme l'hébergement sur les campus. Ainsi, les changements qui marquent depuis 10 ans les droits obligatoires connexes facturés par chaque établissement pour les loisirs, les sports et la santé suivent un rythme et une évolution semblables aux changements observés dans les droits de scolarité universitaires et ont augmenté de 44 p. 100, surtout vers la fin des années 1990. Les droits connexes se chiffrent actuellement à 620 \$ en moyenne par année au premier cycle et vont de 455 \$ en Saskatchewan à un sommet de 750 \$ au Manitoba¹⁶. À l'échelle pancanadienne, ils ajoutent 13 p. 100 aux droits de scolarité supportés par la clientèle; c'est au Nouveau-Brunswick que la différence est la plus faible, à 5,4 p. 100 contre un sommet de 24 p. 100 au Québec¹⁷.

Les droits de scolarité et les droits connexes ne représentent pas la totalité des coûts de

¹⁵ L'impossibilité de trouver le même type d'information sur les droits de scolarité au collège et à l'université témoigne des lacunes de la littérature sur l'abordabilité des collèges et des établissements de formation technique au Canada.

¹⁶ Ces chiffres reflètent les données auxiliaires rassemblées par Statistique Canada. Il importe de se rappeler que ces chiffres peuvent être affectés par des cas exceptionnels. Par exemple, 15 p. 100 de l'effectif étudiant de l'Université du Manitoba payent des droits connexes plus élevés en raison d'un fond de dotation. Sans la dotation, les frais connexes payés par ces étudiantes et étudiants se situeraient autour de 490 \$.
17 Ces chiffres sont le produit des calculs faits par les auteures à partir des données fournies par Usher (2006a), qui fait état des

¹⁷ Ces chiffres sont le produit des calculs faits par les auteures à partir des données fournies par Usher (2006a), qui fait état des frais connexes par province à l'aide de la médiane des données de l'enquête de Statistique Canada sur les droits de scolarité à l'université.

l'éducation et ne sont pas non plus les plus élevés. Barr-Telford et al. (2003) ont constaté que les coûts autres que ceux de l'éducation (loyer, services publics, nourriture, mobilier, vêtements) excèdent les coûts d'éducation directs (droits de scolarité, frais connexes, livres et fournitures). Au moment de leur étude, ils représentaient 55 p. 100 du total des 9740 \$ dépensés par les étudiantes et étudiants à temps plein au cours d'une année d'études. Les étudiantes et étudiants des universités dépensaient plus pour ces deux postes que leurs homologues des collèges et des cégeps (11 200 \$ contre 9300 \$ et 4500 \$ respectivement). Comme on pouvait s'y attendre, les dépenses autres que les coûts directs de l'éducation sont plus faibles pour les étudiantes et étudiants qui vivent chez leurs parents pendant leurs études postsecondaires. La différence est plus prononcée chez les étudiantes et étudiants des cégeps. Au total, les étudiantes et étudiants des collèges sont proportionnellement plus nombreux à vivre à la maison que ne le sont leurs homologues des universités (72 p. 100 des personnes qui fréquentent les établissements moins coûteux – qui comprennent cégeps et collèges – vivent à la maison contre 62 p. 100 des étudiantes et étudiants inscrits à l'université) – (Ouellette, 2006). Bien que les coûts liés à l'éducation soient généralement moins élevés au niveau du collège qu'au niveau universitaire, la plage des coûts rapportés par les personnes ayant répondu est presque aussi étendue que pour l'université. Ainsi, les 10 premiers percentiles de la distribution des coûts supportés par les étudiantes et étudiants des collèges sont semblables aux 10 premiers percentiles de la distribution des coûts supportés par les étudiantes et étudiants des universités (Ouellette, 2006).

Un sondage plus récent (EKOS, 2006) confirme que les coûts directs de l'éducation sont plus petits que les coûts indirects. En effet, pendant la période en question, les étudiantes et étudiants ont dépensé 28 p. 100 de leur revenu total pour les frais de scolarité, 17 p. 100 pour le logement, 11 p. 100 pour l'alimentation et 7 p. 100 pour les livres. Chez les personnes de plus de 29 ans, les dépenses de logement constituent la plus large part des coûts (32 p. 100). Les coûts directs de l'éducation représentent 36 p. 100 de toutes les dépenses engagées par les étudiantes et étudiants des universités, contre seulement 28 p. 100 pour leurs homologues des collèges (EKOS, 2006).

Le Tableau E.2 ci-après donne un aperçu des coûts totaux de l'éducation, par province, en 2002-2003. Une comparaison du classement des provinces en ce qui concerne les droits de scolarité (Tableau E.1) et des coûts totaux (Tableau E.2) montre une très faible différence. Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador sont les provinces les moins coûteuses sur les deux fronts. La Nouvelle-Écosse, l'Ontario et l'Alberta sont parmi les provinces les plus coûteuses. L'écart le plus substantiel s'observe en Colombie-Britannique. Classée au centre (5°) sur l'échelle des droits de scolarité seulement, elle se hisse à un rang plus abordable (3°) quand tous les autres coûts sont pris en compte. À l'exception de la Colombie-Britannique, donc, les résultats montrent que même si les coûts indirects sont plus élevés que les droits de scolarité, ces derniers ont une forte incidence sur les coûts totaux de l'éducation et restent le facteur à l'origine des plus grandes variations entre provinces.

Tableau E.2 : Coûts totaux de l'éducation ¹ par province 2002–2003						
	COÛTS TOTAUX DE					
PROVINCE	L'ÉDUCATION					
Québec	9 156 \$					
Terre-Neuve-et-Labrador	9 839 \$					
Colombie-Britannique	10 532 \$					
Manitoba	10 738 \$					
Île-du-Prince-Édouard	11 042 \$					
Nouveau-Brunswick	11 176 \$					
Alberta	11 766 \$					
Saskatchewan	11 914 \$					
Ontario	12 032 \$					
Nouvelle-Écosse	12 351 \$					

Source : Tiré de Usher et Steel (2006)

Outre les changements observés dans les droits de scolarité universitaires et les frais connexes, nous en savons très peu sur l'évolution des coûts des études postsecondaires avec le temps ou les facteurs qui déterminent le moment où les étudiantes et étudiants plus âgés choisissent de faire des études supérieures, bien qu'ils dépensent une plus large part de leurs revenus que les autres en logement. Nous ne savons pas très bien non plus la part des frais de déplacement par rapport aux coûts de l'éducation. Bien qu'aucun des coûts explorés jusqu'ici n'englobe les frais de déménagement, un nombre considérable de personnes engagent des frais de déplacement interprovincial pour pouvoir fréquenter un établissement postsecondaire précis.

Selon nos recherches, personne n'aurait jamais évalué combien il en coûte aux 40 p. 100 ou à peu près d'étudiantes et étudiants de première année d'université qui vivent sur les campus (Boothby et McMullen, 2002). Nous ne pouvons pas savoir non plus dans quelle mesure les autres coûts propres aux établissements ont changé. Certains établissements tentent de compenser les restrictions financières qu'entraînent le gel des frais de scolarité ou les politiques de réduction des coûts en augmentant d'autres coûts. Ainsi, l'Université de l'Alberta est actuellement tenue de ne pas augmenter ses droits de scolarité d'un pourcentage supérieur à celui de l'augmentation du coût de la vie, mais l'établissement a récemment annoncé une augmentation dans d'autres domaines, qui dépasse le taux d'inflation : augmentation de 10 p. 100 des loyers des résidences pour étudiantes et étudiants et de 5 p. 100 du prix des repas et augmentations successives de 5 p. 100, 5 p. 100 et 10 p. 100 des droits de stationnement.

E.4. Droits de scolarité et participation

La section D porte sur l'écart de participation entre les personnes venant de milieux

¹ Le total inclut : droits de scolarité, frais connexes, livres et autres documents d'études et frais de subsistance. On suppose que les étudiantes et étudiants ne vivent pas chez leurs parents.

socioéconomiques faibles ou élevés. Dans cette section, nous ajoutons les droits de scolarité à l'équation en passant en revue les travaux sur l'effet d'une augmentation des droits de scolarité sur la participation et en prêtant une attention particulière aux catégories de revenus. Ce faisant, il faut se rappeler que la majorité (92 p. 100) des Canadiennes et Canadiens estime que les coûts des études postsecondaires ne devraient pas empêcher les étudiantes et étudiants qualifiés et motivés de s'y inscrire (Conseil canadien sur l'apprentissage [CCA], 2006).

Diverses parties prenantes soulignent la relation entre les droits de scolarité et les études postsecondaires. Selon elles, l'augmentation des droits de scolarité rend les études postsecondaires moins abordables, surtout pour les groupes ayant un faible revenu ou ceux qui sont autrement désavantagés et qui sont déjà sous-représentés dans le réseau.

Nous savons grâce à la recherche internationale qui s'est faite que les étudiantes et étudiants dont les parents sont moins scolarisés ne sont pas bien représentés parmi les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, tous pays confondus, même là où il n'y a pas de droits de scolarité (de Broucker, 2005). Un rapport publié en Australie sur ce sujet conclut que rien ne prouve que l'augmentation des droits de scolarité dans ce pays n'ait découragé qui que ce soit à faire des études universitaires, y compris parmi les personnes qui sont de famille ayant un faible revenu (Chapman et Ryan, 2003).

Aux États-Unis, les résultats confirment une relation inverse entre droits de scolarité et nombre d'inscriptions. Leslie et Brinkman (1987) ont constaté que, chez les personnes de 18 à 24 ans, chaque palier de 100 \$ d'augmentation des droits de scolarité diminue de 0,7 p. 100 le nombre d'inscriptions. Plus récemment, Kane (1995) a observé que chaque palier de 1000 \$ d'augmentation faisait chuter le nombre d'inscriptions de 1,4 p. 100. La méta-analyse effectuée par Heller (1997) sur 20 études quantitatives faites aux États-Unis a montré que les étudiantes et étudiants noirs de famille ayant un faible revenu qui fréquentent le collège étaient plus sensibles aux changements des droits de scolarité et de l'aide aux études tout à la fois. Autrement dit, l'augmentation des coûts pesait lourdement sur leur décision ou leur capacité de s'inscrire. Mais des études plus récentes encore montrent une moins grande sensibilité au prix. Long (2003), entre autres, a constaté que les droits de scolarité des collèges ont eu moins d'incidence en 1992 qu'en 1972 et en 1982, ce qui laisse à penser que la diminution peut être attribuable à la valeur croissante des études postsecondaires au cours des 20 dernières années. Heller (1999) a conclu quant à lui que l'accessibilité des études est réduite si les augmentations des droits de scolarité ne sont pas contrebalancées par une augmentation de l'aide aux études.

Au Canada, il s'est fait récemment quelques études empiriques sur les effets des droits de scolarité sur la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire. Les travaux antérieurs étaient pour la plupart à caractère descriptif et quantitatif ou consistaient seulement en observations. D'autres personnes ont étudié le lien entre la participation et le statut socioéconomique au cours de périodes pendant lesquelles les droits de scolarité ont augmenté, mais sans vraiment tenir compte de ceux-ci dans leur modèle. Bien que la méthodologie de ces travaux déborde le champ de notre étude, nous ferons quelques observations sur la rigueur

relative des méthodes et la qualité des données. Étant donné l'importante contribution de ce lien à notre compréhension des débats entre les parties intéressées sur l'abordabilité des études, nous recommandons toutefois une revue plus approfondie. Commençons par les études qui concluent à l'absence de lien entre les droits de scolarité et la participation aux études postsecondaires, en ordre croissant de rigueur dans les méthodes.

On cite souvent l'étude de Swail et Heller (2004), montrant que les droits de scolarité n'ont aucun effet sur la participation, qui ont représenté graphiquement les courbes de l'évolution des droits de scolarité au cours des années 1990 pour repérer d'éventuelles corrélations, sans toutefois en voir. Au terme de leur examen de 10 instances (quatre au Canada, trois aux États-Unis et une respectivement au Royaume-Uni, en Irlande et en Australie) où les politiques relatives aux droits de scolarité avaient changé, les auteurs ont conclu que ces derniers avaient un effet imprévisible sur le nombre d'inscriptions. Ils supposent par ailleurs que l'apparente insensibilité au prix parmi les étudiantes et étudiants est attribuable au fait qu'ils n'ont pas inclus d'autres coûts susceptibles d'influer sur les inscriptions (dont les coûts de la vie, des déplacements, des livres, etc.) ou que les étudiantes et étudiants comprennent qu'il en coûte beaucoup plus de ne pas aller à l'université que d'y aller (coûts de renonciation).

Christofides, Cirello et Hoy (2001) ont conclu pour leur part que les droits de scolarité n'avaient pas d'effet négatif sur la participation aux études, peu importe la catégorie de revenu, y compris la plus faible. Leur analyse porte toutefois sur la période de 1975 à 1993, au cours de laquelle les droits de scolarité ont relativement peu changé. Du reste, leurs conclusions ne se prêtent pas à la généralisation, puisque leur échantillon se limitait aux programmes d'arts de 10 universités canadiennes seulement.

Rivard et Raymond (2004) ont fait une analyse beaucoup plus approfondie parmi les 18 à 20 ans, en 1999. Un des faits notables est que selon leur modèle simple à deux variables, il y a une corrélation négative significative entre les droits de scolarité et le nombre d'inscriptions. Toutefois, après avoir vérifié la situation en fonction du revenu familial, de la scolarité des parents et de la moyenne pondérée cumulative (MPC) au secondaire, ils ont constaté que l'inscription aux études postsecondaires n'était pas sensible aux droits de scolarité. Ils ont observé en fait que la MPC au secondaire était la variable la plus susceptible d'influer sur l'inscription aux études postsecondaires.

Ces trois études faites au Canada, dont aucune n'établit une relation entre les droits de scolarité et la participation aux études postsecondaires, sont présentées par ordre croissant de rigueur sur le plan des méthodes. Il est difficile de ne pas tenir compte des résultats de l'étude plus rigoureuse de Rivard et Raymond (2004). Pourtant, ces auteurs et d'autres encore (Rounce, 2004; Corak, Lipps et Zhao, 2003) expliquent cette absence de relation en soulignant l'augmentation concomitante de l'aide aux études, qui a pu contrebalancer l'effet dissuasif de l'augmentation des droits de scolarité, ou en soulignant la perception d'un rendement accru de l'éducation sur le plan de l'emploi comme du revenu. Ces explications orientent la recherche vers l'évolution du montant des prêts contractés par les étudiantes et étudiants. La perception

des avantages financiers et professionnels d'un diplôme d'études postsecondaires est l'objet de la section H.

Par contraste, l'analyse à multiples variables de Drewes et O'Heron (1999) sur le déclin marqué du nombre d'étudiantes et étudiants à temps partiel de 1992 à 1998 a montré que, si les droits de scolarité étaient restés constants, la diminution aurait été la moitié de ce qu'elle a été. Coelli (2004), Neill (2004), Johnson et Rahman (2004) et Kwong *et al.* (2002) sont tous arrivés à la conclusion que le fait d'augmenter les droits de scolarité des universités avait un effet léger mais tout de même significatif sur les jeunes ayant un faible revenu. Frenette (2005) a observé que l'augmentation des droits de scolarité des programmes professionnels décourageait les étudiantes et étudiants de la classe moyenne. En règle générale, par contre, l'augmentation des droits de scolarité des collèges ne s'est pas traduite par une diminution de la participation.

Utilisant les données d'une enquête sur la main-d'œuvre faite de 1976 à 2003, plus spécifiquement, Johnson et Rahman (2005) ont conclu que l'augmentation des droits de scolarité dans les années 1990 avait réduit la probabilité d'une participation aux études universitaires parmi les 17 à 19 ans. Les auteurs ont vérifié l'effet du rendement de l'éducation, du sexe et de la région géographique, mais non du revenu familial ni de la moyenne pondérée cumulative du secondaire.

Plus récemment, Coelli (2004) a construit une série de modèles économétriques très perfectionnés de la relation entre droits de scolarité et participation (aux études universitaires et collégiales) de 1993 à 2001, à l'aide des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Outre le revenu et la scolarité des parents, l'étude englobe une vaste gamme d'autres facteurs, dont l'effectif des cohortes, le sexe, le statut d'autochtone, l'appartenance à une minorité visible, la structure familiale (parent, parent seul), la distance géographique, le caractère urbain ou rural du lieu de résidence et l'instance. L'étude est particulièrement utile parce qu'elle tient compte du fait que l'augmentation des droits de scolarité augmente le nombre de places fournies par les établissements postsecondaires, une augmentation qui pourrait contrebalancer l'abordabilité moindre. Coelli a mesuré cet effet indirectement, en évaluant les changements concernant les dépenses des provinces dans les universités et les collèges. Toutefois, il n'a pas observé de lien significatif avec la participation aux études postsecondaires. Sa principale conclusion est que les jeunes de milieu à faible revenu sont sensibles au prix des études universitaires (les inscriptions diminuent à mesure que les droits de scolarité augmentent), mais que les jeunes ayant un revenu moyen ou élevé ne le sont pas. Cette conclusion n'est pas applicable aux inscriptions collégiales, ce qui, selon Coelli et d'autres tient à ce que les personnes qui ne peuvent pas s'offrir l'université vont au collège.

Les recherches sur les effets de l'augmentation des droits de scolarité sur les inscriptions aux programmes professionnels suggèrent un déclin de l'accessibilité des études postsecondaires parmi les étudiantes et étudiants défavorisés. L'étude de Kwong *et al.* (2002) auprès des étudiantes et étudiants en médecine a montré la diminution du pourcentage des étudiantes et étudiants de milieu à faible revenu, tandis que King *et al.* (2004) obtenaient des résultats

similaires au sujet des écoles de droit de l'Ontario. Toutes deux portent sur des étudiantes et étudiants déjà inscrits, qui ne peuvent donc pas commenter les facteurs influant sur les personnes qui ont choisi de ne pas s'inscrire.

En revanche, Frenette (2005) a sondé la relation entre l'augmentation des droits de scolarité et la participation aux programmes professionnels (médecine, dentisterie et droit) de diplômées et diplômés de premier cycle de fraîche date, englobant ainsi les personnes qui étaient susceptibles de s'inscrire. Il a constaté que, en Ontario, où l'augmentation des droits de scolarité a été la plus forte (ces derniers étaient déréglementés en 1998), les étudiantes et étudiants de la classe moyenne avaient le moins tendance à s'inscrire. Les effets ne sont pas aussi remarquables que dans les provinces où l'augmentation des droits de scolarité a été moins brutale (Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Alberta) et ils sont nuls dans les provinces où l'augmentation a été très faible (Québec et Colombie-Britannique). Frenette conclut que, en contexte de déréglementation, les programmes professionnels ne sont abordables que pour les personnes qui peuvent financer leurs études indépendamment (familles ayant un revenu plus élevé) ou qui sont admissibles à une aide financière (famille ayant un revenu faible mais non un revenu moyen)¹⁸. En Ontario, par exemple, l'entente de déréglementation stipulait entre autres que 30 p. 100 des augmentations des droits de scolarité devaient être remis aux étudiantes et étudiants réputés en avoir le plus besoin, ce qui explique que les augmentations des droits de scolarité n'aient pas eu d'effet négatif sur la participation des étudiantes et étudiants dont le revenu était plus faible. Cette conclusion laisse également à penser que les étudiantes et étudiants (et leurs parents) peuvent plus facilement s'adapter à une augmentation des droits de scolarité par petites étapes plutôt qu'avec une augmentation soudaine et considérable. Pour extrapoler, disons que le ralentissement récent du rythme d'augmentation des droits de scolarité peut expliquer la réduction de l'écart entre revenu et participation constaté par Corak et al., 2003).

E.5 Sommaire et lacunes des connaissances

Notre revue des coûts de l'éducation dans les sections E.2 et E.3 montre que les droits de scolarité et les frais connexes ont connu leur augmentation la plus spectaculaire dans la première moitié des années 1990, mais ont diminué depuis à un niveau qui dépasse tout juste l'inflation. Les variations entre les provinces sont assez substantielles pour permettre de conclure que les travaux sur l'abordabilité des études postsecondaires doivent en tenir compte. Il n'existe pas de données similaires pour les collèges, ce qui montre que les collèges et autres établissements non universitaires ne sont pas pris en compte dans les études sur l'abordabilité. Nous en savons très peu sur l'évolution des autres coûts de l'éducation dans le temps et sur les coûts propres à chaque établissement. Comme le soulignent Looker et Lowe (2001), nous n'avons que peu ou pas de renseignements sur les coûts particuliers que supportent certains groupes d'étudiantes et

¹⁸ Il faut noter que l'étude porte sur des données de 2002 au plus tard et que, comme l'ont fait remarquer Berger, Motte et Parkin (2006), la politique canadienne des prêts d'études a été récemment modifiée pour que les étudiantes et étudiants de familles ayant un revenu moyen accèdent plus facilement aux études postsecondaires.

étudiants comme les personnes qui ont un handicap, qui sont parents seuls et qui vivent en milieu rural. Il n'existe pas non plus d'études sur les coûts que doivent assumer les étudiantes et étudiants étrangers, pour qui les droits de scolarité sont à eux seuls beaucoup plus élevés et qui doivent déménager.

L'étude de la relation entre l'augmentation des droits de scolarité et la participation aux études postsecondaires présentée à la section E.4 montre que, à l'exception des travaux de Rivard et Raymond (2004), les recherches fondées sur les méthodes les plus rigoureuses concluent à une relation significative quoique décroissante avec le temps tandis que les études qui reposent sur quelques variables tout au plus ne cernent aucun lien ou concluent à la nécessité d'approfondir la recherche.

Par ailleurs, presque toutes les chercheuses et tous les chercheurs, peu importe leurs conclusions, suggèrent que l'augmentation simultanée de la participation des étudiantes et étudiants aux programmes de prêts explique l'absence ou l'affaiblissement des résultats. En d'autres termes, le rehaussement du plafond des prêts d'études pendant la même période pourrait avoir contrebalancé les effets de l'augmentation des droits de scolarité. Les jeunes peuvent donc s'être adaptés aux coûts supérieurs des études postsecondaires en s'endettant davantage. Nous étudierons de plus près les prêts et autres formes d'aide aux études à la section F. Une autre explication courante de l'augmentation de la participation aux études postsecondaires en dépit de l'augmentation des droits de scolarité est la sensibilité croissante aux avantages éventuels d'un diplôme d'études postsecondaires sur les plans professionnel et financier. Dans un cas comme dans l'autre, la plupart des chercheuses et chercheurs ne concluent pas à l'absence de relation entre les coûts et la participation, mais seulement à la possibilité que celle-ci soit masquée par des incidences compensatrices (aide aux études) ou combinées (rendement croissant de l'investissement en éducation) qui brouillent les résultats¹⁹.

Il importe de comprendre que cette revue du lien coût-participation ne signifie pas que la participation aux études postsecondaires des groupes ayant un plus faible revenu soit en déclin, mais que le coût seul n'a pas l'effet puissant qu'on lui prête parfois. L'analyse des résultats doit passer par une étude comparative, dont le but est de rendre les études postsecondaires plus abordables pour toutes les personnes. Puisque les jeunes ou les adultes dont le revenu est plus faible ne participent pas dans les mêmes proportions que les autres aux études postsecondaires (comme le montre la section D), force est de conclure que, en intégrant la capacité et d'autres facteurs, l'objectif n'est pas atteint, en dépit des progrès accomplis.

Comme le montre la présente revue, les mystères de la relation entre les coûts de l'éducation et l'égalité d'accès ne sont pas tous percés. Nous avons montré seulement la nécessité de faire des analyses à multiples variables des populations à risque, qui tiennent compte des coûts que représentent les droits de scolarité et du statut socioéconomique (le revenu, de préférence, mais

26

¹⁹ Il existe une troisième possibilité, à savoir que les personnes dont le revenu est faible perçoivent différemment le rendement de l'investissement en éducation et les coûts, deux facteurs examinés à la section H.5.

le niveau d'instruction pourrait convenir) et de vérifier l'effet d'un certain nombre de variables intermédiaires. Seul Frenette (2005) tient compte des variations croissantes des droits de scolarité entre provinces et des courbes de l'évolution des droits de scolarité. Seules quelques études vérifient l'effet de la capacité (MPC ou récompenses au mérite) des étudiantes et étudiants; seule une étude tente de tenir compte de la possibilité que le nombre de places augmente par suite de l'augmentation des droits de scolarité et seule une étude tient compte des effets du rendement croissant de l'investissement en éducation, sur les plans financier et autres. Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, aucune des études recensées ne tient compte de l'effet compensateur potentiel de l'aide aux études sur l'augmentation des coûts. Ces lacunes témoignent amplement de l'insuffisance de la qualité et de la disponibilité des données sur les tendances en ce domaine.

F. CONTRIBUTIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES AUX COÛTS DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

F.1 Introduction

Comme on peut le lire dans un rapport du CMEC (2004), les États membres de l'OCDE doivent relever ce grand défi qui consiste à améliorer la capacité des systèmes d'enseignement postsecondaire à répondre à une demande croissante tout en veillant à ce qu'ils restent abordables pour les étudiantes et étudiants. Comme les fonds publics ne sont pas illimités, l'expansion du système d'enseignement postsecondaire fait en sorte qu'une part des coûts est absorbée par le secteur privé. Il faut toutefois maintenir l'équilibre, pour que les coûts supportés par les étudiantes et étudiants n'entravent pas leur participation aux études postsecondaires.

Aux États-Unis, l'aide gouvernementale aux études était au départ destinée aux étudiantes et étudiants des fourchettes inférieures de revenu. À mesure que les droits de scolarité ont augmenté, elle a toutefois été complétée par des bourses destinées aux groupes aux revenus les plus faibles et des prêts subventionnés aux étudiantes et étudiants américains ayant un revenu faible ou moyen. Les tendances qui se dessinent depuis peu aux États-Unis, montrent cependant que ces avantages ne sont plus à la portée des personnes ayant un faible revenu, à mesure que le pays privilégie les prêts plutôt que les bourses et que les gouvernements du pays et des États augmentent les prestations fiscales universelles et les bourses au mérite (Gladieux, 2003).

Des mouvements similaires se sont produits au Canada. Outre l'aide fédérale, provinciale et territoriale aux établissements et les bourses financées par le secteur privé, les programmes d'aide aux études attirent de plus en plus d'étudiantes et étudiants qui demandent des sommes de plus en plus grandes. Au palier fédéral, la limite supérieure des prêts s'est élevée au début des années 1990 puis s'est stabilisée dans la deuxième moitié de la décennie.

Les programmes de bourses et de remise de dette ont aussi été coupés au début des années 1990, mais sont maintenant accessibles à un plus grand nombre. En 1998, le gouvernement fédéral a créé les bourses canadiennes pour études, destinées aux étudiantes et étudiants avec personnes à charge. En 2000, il a créé la FCBM, bien que la majeure partie de l'argent serve à contenir l'endettement. En vertu de la FCBM, le gouvernement a instauré et élargi des programmes d'aide non remboursable comprenant des exemptions d'intérêt, la réduction de la dette et du montant du remboursement et d'autres formes de remise. Le Régime enregistré d'épargneétudes (REEE) créé en 1998 comporte des contributions complémentaires de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) et le Bon d'études canadien (BEC). Les prestations fiscales universelles en matière d'éducation ont été augmentées de 1996 à 2000 (Junor et Usher, 2006).

Comme le soulignent Junor et Usher (2004), le système canadien des prêts d'études est complexe, puisqu'il « comporte plus de 40 limites à l'aide aux études [...] plus de 100 combinaisons de prêts et de bourses à l'intérieur de ces limites et des centaines de milliers de configurations possibles des moyens d'aide, une fois les besoins pris en compte. [Traduction libre] » (p. 181).

C'est dans ce cadre changeant et si complexe que le grand public dit vouloir que le gouvernement assume la plus grande part de la responsabilité financière des études ou contribue davantage. Aux questions d'un sondage aléatoire auprès d'adultes vivant en Ontario, deux tiers des personnes qui ont répondu ont déclaré que le gouvernement devrait financer davantage les universités ontariennes (EKOS, 2005). Cinquante pour cent des étudiantes et étudiants du secondaire échantillonnés en Alberta ont dit que le gouvernement devrait apporter la plus grande contribution; et 32 p. 100 croyaient que, en fait, le gouvernement assumait la plus grande part des dépenses en matière d'études postsecondaires (Ipsos-Reid, 2001). À l'échelle pancanadienne, 60 p. 100 des étudiantes et étudiants et de leurs parents estimaient que le gouvernement devrait assumer une plus grande part du financement des études postsecondaires, chaque groupe lui attribuant respectivement 47 et 44 p. 100 de la responsabilité des coûts des études postsecondaires (EKOS, 2006). Enfin, un sondage aléatoire du CCA (2006) a montré que les Canadiennes et Canadiens estiment que les gouvernements devraient assumer une plus grande part des coûts, et les étudiantes et étudiants, une part moindre.

Il nous paraît tellement important de comprendre parfaitement les contributions des secteurs public et privé aux études postsecondaires que nous avons organisé le reste de la présente section selon ces deux volets. L'épargne, les revenus d'emploi et l'aide financière des parents et de la famille sont des contributions privées. Les bourses, remises et crédits d'impôt sont des contributions publiques. Mais les prêts d'études ne sont ni totalement privés ni totalement publics. Les dettes et intérêts remboursables sont des contributions privées. Le financement des programmes de prêts, les exemptions d'intérêts et la réduction de la dette sont des coûts ou des contributions publics. Comme il y a beaucoup plus de renseignements sur les prêts d'études que sur toute autre source de fonds, nous étudions cette forme d'aide remboursable dans une section distincte (F.4) et analysons sa contribution à l'abordabilité des études postsecondaires à la section F.6.

Voici d'abord une recension de la littérature sur les stratégies de financement et leur évolution dans le temps.

F.2 Contribution relative de chaque source de financement

Les étudiantes et étudiants financent leurs études postsecondaires de diverses façons, y compris les économies et d'autres formes de soutien parental, des revenus d'emploi, des prêts contractés auprès de banques, de parents et d'amis et des prêts d'études. Jusqu'à récemment, ces diverses stratégies étaient très peu connues.

Au Canada, les revenus d'emplois d'été et les contributions parentales ont diminué de façon marquée par rapport à ce qu'ils étaient en 1964, au début du programme de prêts d'études, mais il y a eu une augmentation tout aussi marquée du pourcentage de revenu d'un emploi à temps partiel pendant toute l'année d'études ainsi que des prêts et bourses (Cervenan et Usher, 2004).

Selon la recherche sur les tendances actuelles, nulle source ne constitue à elle seule la majeure partie du financement pour la majorité des diplômées et diplômés (Ouellette, 2006, et *Canadian Undergraduate Survey Consortium* [CUSC], 2006). Parmi les étudiantes et étudiants qui bénéficient de prêts, 60 p. 100 seulement paient toutes leurs études grâce aux prêts (Ouellette, 2006). Le CUSC (2006) a découvert que les prêts d'études représentent la plus large somme, en dollars, parmi toutes les contributions reçues des étudiantes et étudiants (8898 \$ sur un financement total de 12 000 \$). Bien entendu, plus le soutien parental est grand, moins les étudiantes et étudiants font appel au programme gouvernemental de prêts (EKOS, 2006).

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants actuels (et non seulement les personnes qui bénéficient de prêts), la plus grande part – et de loin – du revenu d'une année vient d'un emploi (l'été et tout le reste de l'année), ce qui représente 37 p. 100 de la totalité du revenu. Elle est suivie des prêts d'études (14 p. 100), des économies (12 p. 100), de la contribution parentale (10 p. 100) et des prêts de sources privées (6 p. 100) – (EKOS, 2006). Toutefois, 56 p. 100 des diplômées et diplômés participant à un autre sondage sur le financement des études ont cité le soutien des parents, de la famille et d'un conjoint comme principales sources de fonds, suivi des économies personnelles (44 p. 100), des revenus d'un emploi d'été (41 p. 100), des revenus d'un emploi à longueur d'année (39 p. 100), des prêts ou des bourses venant du gouvernement (33 p. 100), des bourses au mérite ou autres récompenses financières (29 p. 100), des prêts bancaires (14 p. 100) et un REEE (5 p. 100) – (CUSC, 2006).

Parmi les étudiantes et étudiants qui fréquentent actuellement le collège, on a observé un changement significatif du pourcentage des personnes qui font appel à l'aide financière de leurs parents, un pourcentage qui est passé d'à peine 45 p. 100 en 2002 à 52 p. 100 en 2004. Le pourcentage des personnes qui font appel à d'autres sources a peu changé pendant cette période. Les étudiantes et étudiants de moins 20 ans sont proportionnellement plus nombreux à payer leurs études collégiales à l'aide de leur revenu d'emploi, de leurs économies personnelles, des bourses octroyées par les établissements et de l'argent avancé par les parents et la famille, alors que les 20 ans et plus s'adressent moins à leurs parents et font davantage appel à l'aide gouvernementale, comme l'assurance-emploi, les programmes d'Affaires indiennes et du Nord du Canada, et les programmes de formation et d'aide sociale (*Prairie Research Associates*, 2005).

Nous n'avons pas trouvé beaucoup de documentation sur l'abordabilité des programmes d'apprentissage, mais une étude faite en Colombie-Britannique montre que les étudiantes et étudiants qui les fréquentent ont plus tendance à utiliser leurs propres moyens financiers et à profiter très peu des contributions gouvernementales. En effet, 72 p. 100 ont dit avoir assumé eux-mêmes les coûts de leur formation; 30 p. 100 ont reçu des fonds de leurs employeurs;

12 p. 100 ont été financés par des programmes d'assurance-emploi; 7 p. 100 ont bénéficié d'autres programmes gouvernementaux; 6 p. 100 ont mentionné les fonds de syndicats et d'autres associations; et 1 p. 100 ont obtenu des bourses (*BC Stats*, 2005).

L'estimation des contributions financières relatives des étudiantes et étudiants et de leurs parents montre que, en moyenne, les étudiantes et étudiants estiment que les parents assument 24 p. 100 des coûts, alors que ceux-ci estiment cette part à 31 p. 100 (EKOS, 2006). Au total, les parents qui ont eu un enfant dont ils s'attendaient à ce qu'il fasse des études postsecondaires estimaient de leur devoir d'assumer la majeure partie des coûts. Le pourcentage diminue radicalement parmi les parents ayant un faible revenu (*COMPAS Inc.*, 2005)²⁰.

Deux sondages aléatoires effectués auprès d'adultes canadiens par la FCBM en 2003 ont révélé une divergence d'opinion quant à qui devrait payer. Un peu plus du quart (28 p. 100) estime que cette responsabilité incombe aux parents et un pourcentage égal estime que les parents ne devraient pas contribuer du tout et que les études sont une responsabilité qui incombe aux étudiantes et étudiants.

F.3 Contributions privées aux coûts des études postsecondaires

F.3a Économies et soutien des parents

Les parents assument une part du coût des études postsecondaires à l'aide de leurs économies, en prêtant ou en donnant de l'argent à leurs enfants pendant la durée des études, en assumant leurs frais de subsistance ou en fournissant une voiture ou un ordinateur. Une étude a montré que 84 p. 100 des parents ayant des enfants de 13 à 18 ans pensaient assumer une part des coûts des études postsecondaires de leurs enfants à l'aide de leurs propres revenus, 71 p. 100 pensaient offrir le gîte et le couvert et 86 p. 100 pensaient contribuer autrement au financement des études. Fait notable, 28 p. 100 ont dit qu'ils contracteraient un prêt personnel (Ouellette et Cartwright, 2003). Ce chiffre se compare à celui qui a été obtenu par EKOS (2006), selon lequel un parent sur cinq s'est endetté pour financer les études de ses enfants.

Considérant que plus de six sur dix des jeunes de 18 à 24 ans vivent avec leurs parents (ou gardiens) – (Barr-Telford *et al.*, 2003), la contribution parentale concerne un fort pourcentage d'étudiantes et étudiants. En fait, ces derniers signalent que la décision de rester chez leurs parents est dictée en grande partie par des raisons financières. Leur pourcentage augmente d'ailleurs avec l'âge (91 p. 100 des étudiantes et étudiants de plus de 29 ans, contre 64 p. 100 pour le total de l'échantillon) – (EKOS, 2006).

Des enquêtes comparables suggèrent que les économies des parents servent de plus en plus à financer les études de leurs enfants. Selon l'une d'elles, effectuée en 2002 auprès de parents qui s'attendaient à ce que leurs enfants terminent le secondaire, 50 p. 100 économisaient en vue des

²⁰ Malheureusement, les auteurs n'ont pas indiqué le pourcentage de parents ayant un faible revenu.

études postsecondaires de leurs enfants, contre 41 p. 100 en 1999, 19 p. 100 ne le faisaient pas et ne prévoyaient pas non plus économiser pour ce faire, contre 28 p. 100 en 1999 (Shipley *et al.*, 2003). Par ailleurs, seuls 38 p. 100 des parents des étudiantes et étudiants actuels ont des économies qu'ils comptent consacrer aux études postsecondaires de leurs enfants. Les économies sont plus grandes chez les parents dont les enfants sont les plus jeunes, ce qui laisse à penser que les sommes vont continuer à augmenter avec le temps (EKOS, 2006).

En 1999, 40 p. 100 des économies des parents qui mettaient de l'argent de côté pour des enfants de moins de 18 ans étaient investies dans un REEE (par comparaison avec 48 p. 100 dans des comptes d'épargne ordinaires et 35 p. 100 dans des comptes en fiducie) – (Hemingway et McMullen, 2004)²¹. En 2002, 52 p. 100 des parents interrogés citaient le REEE comme leur mode d'économies courant ou futur, ce qui suggérait une tendance à l'augmentation de la participation à un REEE. Par contre, 12 p. 100 à peine des parents ont dit avoir utilisé le REEE pour leurs enfants inscrits à des études au cours de l'année 2005-2006. Autrement, on en sait très peu sur le REEE, bien que le programme existe depuis 1998.

Il va pratiquement de soi que le pourcentage de parents qui économisent et la somme qu'ils économisent sont fonction du revenu, comme le montrent les études sur le sujet.

Acuman (2006), EKOS (2006) ainsi que Hemingway et McMullen (2004) l'ont observé chez les parents des étudiantes et étudiants actuels du niveau postsecondaire et Shipley *et al.* (2003) ainsi que COMPAS (2005) l'ont observé chez les parents dont les enfants n'étaient pas encore inscrits à des études supérieures. Le degré de scolarité paraît lié étroitement au montant des économies des parents (Lefebvre, 2004). Les parents dont le revenu est supérieur sont proportionnellement plus nombreux à dire qu'il importe d'économiser en vue de l'éducation de leurs enfants. Puisque les économies augmentent en proportion de l'importance qu'attachent les parents aux études postsecondaires (EKOS, 2006) et puisque la valeur accordée à l'éducation supérieure augmente en fonction du revenu (Statistique Canada, 2001), une part des différences dans le montant des économies en fonction du revenu est probablement attribuable à d'autres valeurs. Les familles ayant un revenu unique, qu'il y ait un ou deux parents, sont sous la moyenne des personnes qui économisent actuellement, à 41 et 47 p. 100 respectivement (EKOS, 2006).

Fait notable, les parents des étudiantes et étudiants qui sont actuellement à l'université ou prévoient y aller sont proportionnellement plus nombreux à économiser que les parents d'étudiantes et étudiants qui vont au collège (EKOS, 2006; COMPAS, 2005); Shipley *et al.*, 2006) concluent que ce plus fort pourcentage de parents qui veulent que leurs enfants de 13 à 18 ans aillent au collège plutôt qu'à l'université n'auront probablement pas d'économies au moment où leurs enfants seront en âge de s'inscrire (40 p. 100 contre 25 p. 100).

Actuellement, c'est en Saskatchewan et au Manitoba que se trouve le plus fort pourcentage de parents qui économisent et au Québec qu'on trouve le plus faible (40 p. 100), probablement

32

²¹ Le REEE a été créé en 1998 pour encourager la population à économiser en vue d'études postsecondaires. Jusqu'à 400 \$/année peuvent être placés dans la SCEE.

parce que les cégeps et les universités coûtent moins cher dans cette province. À l'extérieur du Québec, l'Île-du-Prince-Édouard a la plus faible proportion de parents qui économisent (Shipley *et al.*, 2003). Par ailleurs, Lefebvre (2004) a constaté que le montant des économise est assez proportionnel aux droits de scolarité à payer dans la province. Les parents qui s'attendent à ce que leurs enfants reçoivent une bourse économisent sensiblement moins que les personnes qui ne s'y attendent pas, ce qui est un facteur d'importance, puisque 29 p. 100 des parents s'attendent à ce que leurs enfants reçoivent une bourse, mais que seuls 15 p. 100 des 18 à 24 ans inscrits des établissements d'enseignement postsecondaire en 2002 ou avant avaient bénéficié de bourses (Shipley *et al.*, 2003).

Ensemble, ces constatations montrent que la majorité des parents contribuent ou prévoient contribuer au financement des études postsecondaires de leurs enfants. Les contributions parentales prennent principalement deux formes – chambre et pension et économies – qui semblent toutes les deux en croissance. Les économies augmentent en fonction du revenu et de l'importance accordée à l'éducation supérieure et diminuent avec l'âge.

F.3b Revenus d'emploi

Des études américaines montrent chez les étudiantes et étudiants une tendance croissante à travailler pour compenser la diminution de l'aide financière et l'augmentation des droits de scolarité (*The National Center for Public Policy and Higher Education*, 2002). Choy (1999), par exemple, a constaté que l'aide aux études équivalait environ à 33 p. 100, en moyenne, des coûts facturés par un établissement public pour une formation de quatre ans et que 50 p. 100 des étudiantes et étudiants travaillaient pour combler le manque à gagner. Un an plus tard (2000), il constatait que les étudiantes et étudiants à temps plein gagnant un faible salaire assumaient 60 p. 00 de leurs coûts grâce à l'aide aux études et compensaient l'écart substantiel en travaillant à temps partiel.

Au Canada, les résultats diffèrent en ce qui concerne l'emploi d'été et l'emploi pendant les études. Depuis 1964 et la création du programme de prêts d'études, le pourcentage du revenu provenant d'un emploi d'été a diminué de façon marquée et le revenu gagné en travaillant pendant l'année scolaire a augmenté de façon aussi marquée (Cervenan et Usher, 2004). Selon les données de l'Enquête sur la population active, 46 p. 100 des étudiantes et étudiants à temps plein (âgés de 18 à 24 ans) ont travaillé pendant l'année 2003-2004, soit le plus fort pourcentage de cette tendance à la hausse commencée en 1976-1977²². En 2005, le pourcentage d'étudiantes et étudiants qui travaillaient pendant les mois d'été était de deux tiers, par comparaison avec près de trois quarts en 1989. Mais les étudiantes et étudiants travaillent plus maintenant, tant pendant l'année scolaire que pendant l'été (Bowlby et Usalcas, 2006).

²² Cette tendance à l'augmentation du nombre d'heures d'emploi pendant les études peut nuire au rendement des étudiantes et étudiants. Les sept dixièmes des étudiantes et étudiants qui travaillent actuellement disent que leur emploi nuit un peu à leur rendement aux études et 12 p. 100 font état d'un effet négatif substantiel (CUSC, 2006).

Ces heures de travail en plus pourraient expliquer le revenu supérieur. De 2001-2002 à 2003-2004, en effet, les revenus gagnés en travaillant pendant l'année scolaire ont augmenté de 800 \$ (EKOS, 2006). En 2001-2002, les revenus d'emploi étaient au deuxième rang des sources les plus courantes de financement des études postsecondaires pour les étudiantes et étudiants à temps plein âgés de 18 à 24 ans, mais ils venaient au premier rang en dollars, selon Bowlby et Usalcas (2006). Les auteurs concluent néanmoins que l'amélioration des conditions sur le marché du travail à l'égard des jeunes n'a pas suffi à compenser la hausse des coûts des études postsecondaires.

Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses que les étudiants à travailler (50,5 p. 100 contre 40,7 p. 100) – (Bowlby et Usalcas, 2006), tout comme les étudiantes et étudiants plus âgés, qui comptent moins sur l'aide de leurs parents (EKOS, 2006). Les étudiantes et étudiants des universités sont plus nombreux que leurs homologues des collèges ou des établissements de formation technique à travailler tout en étudiant (74 p. 100 contre 64 p. 100) – (Gouvernement de l'Alberta, 2006). Les personnes qui étudient en sciences sociales (66 p. 100) ainsi qu'en arts et en sciences humaines (66 p. 100) sont aussi proportionnellement plus nombreuses à travailler. Ce sont les étudiantes et étudiants en génie qui sont les moins nombreux (35 p. 100) à travailler tout en étudiant (CUSC, 2006). Le taux d'emploi des étudiantes et étudiants varie aussi par province; les Prairies et le Québec comptent le plus fort pourcentage d'étudiantes et étudiants au travail pendant l'année scolaire (Bowlby et Usalcas, 2006).

Même si aucune étude faite au Canada ne le confirme, il se peut que ce taux à la hausse comble le vide causé par l'insuffisance des sources de financement substitutives, comme aux États-Unis. À l'évidence, il faut approfondir la recherche pour isoler les causes de cette augmentation du taux d'emploi pendant l'année scolaire.

F.3c Niveau d'endettement des étudiantes et étudiants

Avant d'aborder les prêts d'études, voyons l'ensemble des sources et de la dette accumulée par les personnes ayant obtenu un diplôme de programmes d'études postsecondaires. La littérature montre que le pourcentage des étudiantes et étudiants endettés augmente, tout comme le montant de leur dette. Elle montre aussi que la dette privée augmente plus rapidement que les prêts gouvernementaux à rembourser.

En 1990, 45 p. 100 des diplômées et diplômés avaient accumulé une dette moyenne de 11 636 \$. En 2006, 59 p. 100 avait une dette moyenne de 24 047 \$. Bien que le pourcentage de personnes endettées ayant obtenu un diplôme n'ait augmenté que de 14 points de pourcentage, le montant de leur dette a plus que doublé pendant ces 16 ans. L'incidence et le montant de l'endettement ont présenté la plus forte hausse de 1995 à 2000, mais depuis, ils se sont stabilisés quelque peu (Berger *et al.*, 2006).

Une enquête effectuée auprès des diplômées et diplômés de Colombie-Britannique montre que les étudiantes et étudiants de famille ayant un revenu moindre sont proportionnellement plus

nombreux que les autres à être endettés à la fin de leurs études. Parmi les 11 p. 100 de l'échantillon qui ont bénéficié d'une aide au revenu, 64 p. 100 avaient contracté une dette moyenne de 9000 \$ et 43 p. 100 des autres avaient une dette moyenne de 8000 \$. L'enquête a montré par ailleurs que les étudiantes et étudiants qui avaient dû déménager pour faire leurs études postsecondaires étaient plus endettés que les autres. Parmi ces diplômées et diplômés qui s'étaient réinstallés ailleurs, 61 p. 100 supportaient une dette médiane de 9000 \$, contre 6000 \$ parmi les personnes qui n'avaient pas changé d'adresse (Ministère de l'Enseignant postsecondaire de la Colombie-Britannique, 2002).

Les prêts d'études représentent 40 p. 100 de la dette totale, soit le montant le plus élevé, à 20 542 \$; ils sont suivis des prêts bancaires (20 p. 100, pour une moyenne de 12 584 \$), des prêts de la famille et d'amis (17 p. 100 ou 14 391 \$) et d'autres sources (6 p. 100 ou 6652 \$) – (CUSC, 2006).

Récemment, l'incidence des prêts non gouvernementaux a augmenté plus que celle des prêts gouvernementaux, dont le pourcentage s'est largement stabilisé depuis trois ans. Le pourcentage de diplômées et diplômés qui n'ont pas contracté de prêts gouvernementaux a augmenté de 31 p. 100 en 2003 à 39 p. 100 en 2006. Par comparaison, 59 p. 100 des diplômées et diplômés ont bénéficié de prêts gouvernementaux en 2003 et en 2006 (Berger *et al.*, 2006).

Le pourcentage des étudiantes et étudiants collégiaux qui sont endettés et le montant de leur dette continue d'augmenter. En 2006, 44 p. 100 des titulaires d'un diplôme collégial avaient accumulé une dette de plus de 10 000 \$, contre 32 p. 100 en 2003. En fait, le tiers des étudiantes et étudiants collégiaux terminent leurs études avec une dette dont le montant est plus typique de ce que doivent les titulaires d'un diplôme universitaire (Berger *et al.*, 2006). Ces résultats traduisent peut-être l'augmentation récente des droits de scolarité des collèges, bien que le coût d'études au collège soit deux à trois fois inférieur à celui d'une formation universitaire (Rivard et Raymond, 2004).

Cette revue de la littérature sur les contributions privées au financement des études postsecondaires montre que chaque forme de financement prend de plus en plus de place. Les contributions parentales (économies, chambre et pension ou autres), les revenus d'emploi et les prêts de sources privées sont tous en hausse. Malheureusement, nul n'a tenté de répondre à cette importante question : dans quelle mesure l'augmentation des contributions publiques au financement des études postsecondaires résulte-t-elle de la hausse des coûts ou de la diminution de l'aide gouvernementale?

Nous ne savons pas très bien non plus les implications de l'augmentation de la contribution publique pour les Canadiennes et Canadiens ayant un faible revenu. Ce que nous savons, c'est que les étudiantes et étudiants ayant un faible revenu peuvent probablement moins compter sur les économies de leurs parents. Et si nous savons que ces étudiantes et étudiants ayant un faible revenu risquent plus que les autres d'accumuler une dette sous forme de prêts d'études (section F.4b), nous ignorons en revanche s'ils contractent d'autres types de dettes.

F.4 Prêts d'études

Cette revue de la littérature sur les prêts d'études montre le pourcentage d'étudiantes et étudiants qui obtiennent un prêt et le montant moyen de ce prêt, en plus de brosser le profil sociodémographique et économique des personnes qui empruntent (sections F.4a et F.4b). Les sections F.4c et F.4d décrivent la disponibilité des prêts et les montants prêtés, ainsi que l'efficacité des modalités de remboursement.

F.4a Participation aux programmes de prêts et niveau d'endettement

Les prêts aux études tiennent une place importante dans le financement des études postsecondaires; sept dixièmes des étudiantes et étudiants qui contractent un prêt d'études disent qu'il s'agit de leur principale source de fonds (rapport annuel 2003-2004 du Programme canadien de prêts aux étudiants – PCPE). À l'échelle internationale, la participation à ce type de programme varie selon que les revenus font ou non partie des critères d'admissibilité. Parmi 16 pays, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suède et le Royaume-Uni offrent des prêts sans égard au revenu et ont le plus fort pourcentage (plus de 75 p. 100) d'étudiantes et étudiants qui terminent leurs études avec une dette. Aux États-Unis, où il existe à la fois un programme fondé sur le revenu et un autre qui ne l'est pas, le pourcentage d'étudiantes et étudiants endettés (50 p. 100) est le même qu'au Canada, dont le système est entièrement fondé sur le revenu. L'Allemagne, dont le programme est aussi uniquement fondé sur le revenu, a un pourcentage un peu moindre (15 à 20 p. 100) de diplômées et diplômés endettés (Junor et Usher, 2002).

C'est en Suède que le pourcentage moyen de la dette attribuable aux prêts d'études est le plus élevé, bien qu'il n'y ait pas de droits de scolarité et que les étudiantes et étudiants bénéficient tous de bourses. Viennent ensuite les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada (18 900 \$). Par comparaison avec ce qui se passe ailleurs, la dette des étudiantes et étudiants du Canada et des États-Unis tend à se stabiliser passablement ou à ne croître que lentement (Usher, 2005c). L'examen des prêts d'études au Canada au cours des 20 dernières années montre toutefois que la participation aux programmes et le montant de la dette ont sensiblement augmenté. Ces augmentations coïncident avec des périodes d'augmentation des droits de scolarité et de hausse correspondante des limites de prêts, tous deux résultant d'un changement de politique qui privilégie les prêts plutôt que les bourses. Au début des années 1990, un peu plus de 300 000 Canadiennes et Canadiens ont eu recours aux programmes fédéraux et provinciaux de prêts d'études, mais à la fin des années 1990, ce nombre est brusquement passé à 500 000 (Junor et Usher, 2002).

Les tendances plus récentes montrent que la participation aux programmes de prêts s'est stabilisée, mais que le montant des prêts continue d'augmenter. Si la promotion de 2000 était presque aussi susceptible d'emprunter que celle de 1995, la cohorte la plus récente est considérablement plus endettée à la fin de ses études, et l'incidence est plus marquée encore chez les personnes ayant obtenu un baccalauréat (qui doivent 30 p. 100 de plus que la promotion de 1995 et 76 p. 100 de plus que la promotion de 1990, en dollars constants de 2000). Les titulaires

d'un diplôme collégial devaient 21 p. 100 de plus en 2000 qu'en 1995 et 76 p. 100 de plus que la promotion de 1990 (Allen et Vaillancourt, 2004). Malgré une convergence entre les titulaires d'un diplôme universitaire et collégial de la promotion de 2000 en ce qui concerne le pourcentage de participation aux programmes (à 51 et 46 p. 100, respectivement), les premiers continuent d'accumuler des dettes supérieures (à 18 900 \$ contre 12 500 \$) – (Statistique Canada et CMEC, 2005).

F.4b Caractéristiques des emprunteuses et emprunteurs

Puisque les prêts d'études sont accordés selon les besoins, il n'est pas surprenant de constater qu'un pourcentage supérieur de diplômées et diplômés ayant un faible revenu figure parmi les personnes les plus endettées à l'égard de ces programmes. Kopsalis (2006) a observé que les jeunes qui sont à la charge d'une famille ayant un faible revenu sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à solliciter un prêt d'études que leurs camarades qui sont à la charge d'une famille ayant un revenu élevé. En fait, 61 p. 100 des étudiantes et étudiants dont le revenu parental est inférieur à 20 000 \$ ont bénéficié de prêts aux études, contre 6 p. 100 des personnes dont les parents ont un revenu supérieur à 100 000 \$. On observe en Ontario le plus vaste écart entre les étudiantes et étudiants ayant un revenu plus faible et les personnes dont le revenu est plus élevé, ce qui indique que le programme de prêts est bien ciblé et bénéficie davantage aux jeunes ayant un faible revenu dans cette province.

Une étude effectuée en Colombie-Britannique montre que le recours aux prêts d'études est également plus fréquent chez les parents seuls. Plus de la moitié d'entre eux (51 p. 100) ont bénéficié d'un prêt, par comparaison avec 31 p. 100 d'étudiantes et étudiants seuls sans personnes à charge, 28 p. 100 de couples sans personnes à charge et 20 p. 100 avec personnes à charge. C'est aussi chez les parents seuls que le montant de l'endettement est le plus élevé (12 000 \$ par rapport à 8350 \$ pour le total de l'échantillon) – (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002). En 2005-2006, les étudiantes et étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador ayant souscris un emprunt étaient célibataires, dont 80,1 p. 100 ont dû déménager pour suivre leurs études. Un peu plus de la moitié (51,7 p. 100) de ces célibataires se classait dans la catégorie des personnes à charge. Parmi les 9682 emprunteuses et emprunteurs en 2005-2006, 54,5 p. 100 ont suivi des études universitaires, 17,1 p. 100 des études collégiales publiques, 13,4 p. 100 étaient inscrits dans des collèges privés et 15 p. 100 suivaient un enseignement dans des établissements en dehors de la province (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2006).

Une méta-analyse à l'échelle canadienne des sondages effectués auprès des diplômées et diplômés a montré que les répondantes et répondants des grandes universités et des établissements offrant des programmes professionnels et des programmes d'études supérieures sont les plus endettés (Lang Research, 2002). Des études faites en Colombie-Britannique et en Saskatchewan montrent aussi que les étudiantes et étudiants qui ont emprunté sont proportionnellement plus nombreux à avoir déménagé pour fréquenter l'établissement de leur choix, à ne plus vivre chez leurs parents, à avoir des personnes à charge, à avoir perdu leur conjoint (décès ou divorce) et à être plus âgés (*BC Stats*, 2004; *Trimension Group*, 1997).

À l'échelle des provinces, c'est dans la région atlantique que la dette à l'égard des programmes de prêts d'études est la plus élevée, tant chez les titulaires d'un diplôme universitaire que chez les diplômées et diplômées collégiaux (Kopsalis, 2006; PCPE, 2004; *Prairie Research Associates*, 2005).

Au Québec, où le pourcentage d'étudiantes et étudiants qui travaillent est relativement élevé mais où le pourcentage de parents qui ont économisé pour les études postsecondaires de leurs enfants est assez faible, le pourcentage de participation aux programmes de prêts d'études est aussi inférieur à la moyenne, ce qui fait que l'endettement pour les études universitaires (PCPE, 2004) et pour les études collégiales (*Prairie Research Associates*, 2005) est aussi inférieur à la moyenne. C'est au Manitoba, où le pourcentage de parents qui ont économisé pour les études de leurs enfants est élevé (Shipley *et al.*, 2006), que l'on observe l'un des pourcentages d'endettement les plus faibles à l'égard des programmes de prêts d'études (PCPE, 2004). Comme le souligne Vaillancourt (2005), toutefois, les coefficients d'endettement supérieurs se traduisent en paiements plus substantiels par rapport au revenu des diplômées et diplômés de la province. En outre, les diplômées et diplômés du Manitoba sont aussi plus nombreux que les personnes des autres instances à avoir contracté des prêts de sources privées.

Le pourcentage des étudiantes et étudiants ayant contracté un prêt d'études est moindre en Alberta et en Colombie-Britannique (PCPE, 2004), bien que le montant des prêts ait récemment augmenté en Alberta, passant d'une médiane de 13 000 \$ en 2002 à 15 000 \$ en 2004 (Gouvernement de l'Alberta, 2006).

F.4c Accessibilité à une aide suffisante

De 11 à 20 p. 100 des personnes qui demandent un prêt d'études ne l'obtiennent pas (Boothby et McMullen, 2002; Ouellette, 2006). À l'échelle pancanadienne, 56 p. 100 des personnes qui empruntent ont dit qu'elles auraient aimé recevoir plus en prêts d'études (EKOS, 2006), et seuls 61 p. 100 des étudiantes et étudiants de l'Alberta étaient satisfaits du montant accordé (Ipsos-Reid, 2001).

La littérature sur la persévérance dans les études postsecondaires montre une relation entre le montant des prêts d'études et la persévérance jusqu'à la fin des études. Berger *et al.* (2006) concluent que le montant du prêt accordé influe sur la capacité des étudiantes et étudiants de terminer leurs études postsecondaires. Les étudiantes et étudiants des universités et des collèges qui prévoient poursuivre leurs études après le premier cycle (les personnes qui ont participé aux programmes fédéraux et provinciaux de prêts d'études et celles qui ont emprunté dans le secteur privé) étaient moins endettés que ceux qui prévoyaient s'adonner à d'autres activités. Ainsi, les personnes qui ont obtenu un diplôme universitaire qui prévoyaient poursuivre leurs études avaient environ 3200 \$ de moins de dette que les personnes qui ne prévoyaient pas continuer leurs études.

Au terme de leur examen du système des prêts d'études, Myers et de Broucker (2006) ont conclu que, parce qu'il est conçu pour les étudiantes et étudiants qui font une transition plus immédiate

du secondaire au postsecondaire, il peut décourager sensiblement les autres de participer. Les adultes plus avancés en âge, dont les frais de subsistance sont plus élevés, peuvent hésiter davantage à abandonner leurs économies ou d'autres biens, comme l'exige le système de prêts d'études. Du reste, dans la plupart des provinces, le système exige la contribution du conjoint éventuel, ce qui nuit encore à l'admissibilité de candidates et candidats potentiels dont le revenu est faible.

En 2003, Hemingway a suggéré de diminuer le montant de la contribution attendue des parents dont le revenu est moyen, qui semblait empêcher leurs enfants de profiter du système de prêts d'études. L'augmentation du seuil de revenu attendu pour l'admissibilité au PCPE en 2004 pourrait toutefois avoir résolu ce problème²³.

F.4d Remboursement des prêts d'études

Pour vérifier l'effet global des prêts d'études sur l'objectif d'égalité d'accès aux études postsecondaires, il faut déterminer s'ils rendent vraiment les études postsecondaires plus abordables ou s'ils ajoutent aux difficultés financières, étant donné l'endettement et le défaut de paiement chez certains groupes (Looker et Lowe, 2001).

L'étude, par Usher (2005c), des courbes globales d'endettement montre l'importance de tenir compte des modalités de remboursement lorsqu'il s'agit d'évaluer la capacité de rembourser. À l'heure actuelle, le Canada détermine le seuil en deçà duquel les prêts ne sont pas remboursables en comparant le montant de la dette et le montant du revenu, c'est-à-dire le rapport dette/revenu. Usher démontre toutefois que la mesure la plus exhaustive du fardeau de la dette est le coefficient du service de la dette, qui tient compte non seulement du montant de la dette et du revenu mais aussi des taux d'intérêt et de la période de remboursement (exprimée en versements mensuels). Son examen comparatif des coefficients du service de la dette à l'échelle internationale montre qu'un haut niveau d'endettement est plus gérable si les taux d'intérêt et la politique de remboursement sont généreux, comme ils le sont en Suède.

Le Canada se classe au quatrième rang des niveaux d'endettement moyens des étudiantes et étudiants, mais il a aussi les taux d'intérêt les plus élevés pendant la période de remboursement et la plus brève période d'amortissement (9,5 ans) des sept pays à l'étude. La Nouvelle-Zélande et le Canada avaient les taux d'intérêt les plus élevés au moment de l'étude. Par conséquent, c'est au Canada que le coefficient moyen du service de la dette est le plus élevé, à 6,6 p. 100, ce qui est à peine supérieur à la Nouvelle-Zélande, à 6,4 p. 100. L'auteur conclut que les mesures appliquées pourraient ne pas être le meilleur moyen de réduire le niveau d'endettement des étudiantes et étudiants et qu'il y a lieu d'examiner les actuelles modalités de remboursement. En fait, l'auteur maintient que le système américain, qui permet aux étudiantes et étudiants de

²³ Nous avons noté que plusieurs chercheuses et chercheurs rapportent que le système des prêts serait de moins en moins accessible aux étudiantes et étudiants ayant un revenu moyen (p. ex. : Rounce, 2004), mais outre l'argument de Hemingway voulant que les seuils constituaient un obstacle et les résultats de Frenette (2005b), qui note une participation moindre à des programmes professionnels des étudiantes et étudiants ayant un revenu moyen, nous n'avons trouvé aucune donnée qui étaye cette assertion.

choisir leur propre période de remboursement, est probablement la « politique la plus sensible en la matière [Traduction libre] » (Usher, 2005c; p. 20).

D'autres commentent la méthode employée pour déterminer le montant des remboursements sans égard au revenu courant des personnes qui ont obtenu un diplôme. Schwartz et Baum (cités dans Berger *et al.*, 2006) maintiennent que les diplômées et diplômés ayant un faible revenu et une forte dette éprouvent d'évidentes difficultés à rembourser. Ils suggèrent donc de lier le montant des mensualités au niveau de revenu courant. En Ontario, le public appuie aussi l'idée de remboursements proportionnels au revenu après la fin des études pour rendre les études postsecondaires plus abordables et la dette plus gérable (EKOS, 2005).

Même si les données montrent que le revenu après le diplôme importe plus que l'ampleur de la dette dans la capacité de rembourser un prêt d'études, Usher (2005a) maintient que les Canadiennes et Canadiens, qui ont un revenu faible, seraient mieux servis si les gouvernements augmentaient le montant des prêts et des bourses fondées sur les besoins qui sont accordés aux étudiantes et étudiants qui en ont le plus besoin²⁴. Il faut noter aussi que les étudiantes et étudiants s'inquiètent eux-mêmes de leur endettement courant et futur et que ces inquiétudes sont particulièrement grandes chez ceux dont le revenu est faible (EKOS, 2006).

La littérature laisse voir par ailleurs que la difficulté à rembourser croît avec le temps. Allen, Harris et Butlin (2003) ont constaté que la cohorte de 1995 des diplômées et diplômés collégiaux et universitaires a plus de mal à rembourser les prêts d'études que les personnes de la cohorte de 1990. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, un nombre croissant de ces derniers disent avoir du mal à rembourser leurs prêts : 21 p. 100 des personnes de 1995 qui ont répondu évoquaient ce fait, et le chiffre passe à 27 p. 100 pour la cohorte de 2000 (Berger *et al.*, 2006). Une enquête faite en Saskatchewan en 1997 a abouti à des résultats similaires (*Trimension Group*, 1997).

Le niveau d'endettement des personnes qui ont obtenu un diplôme collégial croît plus rapidement que celui de leurs homologues de l'université. Beaucoup sont d'un milieu où le revenu est plus faible et les revenus escomptés sont aussi plus faibles (environ 10 000 \$ de moins que celui des diplômées et diplômés universitaires); ils éprouvent donc plus de difficultés financières. Le quart des personnes qui ont répondu à une enquête faite auprès de près de 10 000 étudiantes et étudiants collégiaux en 2004 s'est dit être très inquiet (*Prairie Research Associates*, 2005).

Allen, Harris et Butlin (2003) ont constaté que les titulaires d'un diplôme universitaire de 1995 étaient plus susceptibles que leurs homologues collégiaux (20 p. 100 contre 13 p. 100) à éprouver du mal à rembourser leurs prêts d'études. Toutefois, selon une enquête plus récente auprès de la promotion de 2000, 28 p. 100 des titulaires d'un diplôme universitaire et 34 p. 100

40

²⁴ Nous ne reproduisons pas les arguments pour (p. ex. : le rapport Rae) et contre (Usher, 2005a) le fait de lier le montant du prêt au revenu, qui diffèrent du système consistant à lier le montant des mensualités au revenu.

des titulaires d'un diplôme collégial ont fait état de difficultés à rembourser leur dette résiduelle deux ans après avoir obtenu leur diplôme (Allen et Vaillancourt, 2004). En Colombie-Britannique, les parents seuls qui ont obtenu des prêts plus substantiels sont ceux qui ont le plus de mal à rembourser (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002).

En fait, dans les trois ans suivant le début de la période de remboursement, 25 p. 100 des personnes qui empruntent, environ, semblaient en défaut de paiement, étant en retard de trois mois ou plus. Ces taux sont restés constants depuis 2002. Neuf ans après une consolidation, 31 p. 100 des comptes de prêts étaient en souffrance, la majorité (90 p. 100 des cas) depuis les trois premières années suivant la consolidation. C'est d'ailleurs peu après la consolidation que la difficulté à rembourser est le plus susceptible de se manifester (Kopsalis, 2006b).

Parmi les personnes qui ont recouru aux exemptions d'intérêt, le taux de défaillance était substantiellement inférieur (6 p. 100). Cependant, parmi un échantillon de diplômées et diplômés de 2002, en Ontario, seul le tiers des 47 p. 100 admissibles à l'exemption d'intérêt a profité du programme et le tiers des personnes en cessation de paiement ne savait pas que le programme existait. Parmi les personnes qui y ont eu recours, 40 à 50 p. 100 ont dit qu'il était difficile de s'en prévaloir. Les changements apportés récemment aux communications et aux processus administratifs pourraient avoir résolu ces problèmes, puisqu'on note une augmentation faible mais tout de même significative du taux de participation au programme en deux ans, soit d'à peine 16 p. 100 en 2001-2002 à 22 p. 100 en 2003-2004 (Mortimer et Codrington, 2006).

À l'échelle canadienne, l'étude de Situ (2006) a montré que le nombre absolu de personnes qui empruntent ayant bénéficié de l'exemption d'intérêt a plus que doublé de 1994 à 2000, mais seule une minorité des personnes admissibles y ont eu recours. Fait à noter, les emprunteuses et emprunteurs admissibles qui touchent des prestations d'aide sociale sont encore moins nombreux (36 p. 100) à en avoir profité. L'auteur suggère d'approfondir la recherche pour déterminer si cette faible participation est due au fait que les diplômées et diplômés n'en ont pas besoin, qu'ils ne connaissent pas son existence ou qu'ils éprouvent du mal à en faire la demande. Il faudrait aussi vérifier le taux de cessation de paiement des personnes qui sont admissibles aux programmes d'exemption d'intérêt mais qui ne s'en prévalent pas.

Le PCPE et les provinces et territoires offrent une exemption d'intérêt aux étudiantes et étudiants qui ont des difficultés financières. Ces constatations mettent en lumière l'importance de comprendre quelles sont les personnes qui empruntent qui utilisent le programme et celles qui n'y recourent pas tout en y étant admissibles. Ajoutons à cela les difficultés propres aux étudiantes et étudiants collégiaux et, comme le montrent les données obtenues à l'échelle internationale, on constate qu'il faut examiner le lien entre les modalités de remboursement, les taux de cessation de paiement, les mesures d'exemption d'intérêt et la réduction de la dette.

F.5 Contributions non remboursables du secteur public

F.5a Contributions ciblées

Depuis quelque 15 ans seulement, les contributions ciblées (bourses et remises de dette) du gouvernement fédéral et de la plupart des instances présentent plusieurs tendances à la hausse et à la baisse. Ces programmes ont été réduits au début des années 1990, pour augmenter jusqu'en 1999, diminuer encore, graduellement, jusqu'en 2001, et recommencer lentement à augmenter (Junor et Usher, 2006). En 2003-2004, près de 375 000 bourses et remises ont été consenties dans tout le pays par comparaison à 171 000 en 1995-1996 ²⁵. Même si les dépenses en bourses des deux paliers de gouvernement ont augmenté au cours de cette période, l'augmentation concomitante de la population étudiante globale a entraîné une diminution du montant versé par étudiante et étudiant, de 3655 \$ qu'il était en 1995-1996 à 3020 \$ en 2003-2004 (Usher, 2006).

À l'échelle provinciale, c'est au Québec que le montant est le plus élevé (moyenne de 4043 \$), suivi de la Nouvelle-Écosse (3622 \$), les autres provinces se situant dans une plage comprise entre 2100 \$ et 2800 \$ par année (Usher, 2006a). De 1995-1996 à 2003-2004, le montant moyen des bourses ou de la remise de dette a diminué partout sauf dans les provinces de l'Atlantique (Usher, 2006).

Si l'on considère l'ensemble des subventions et bourses versées par les gouvernements et les établissements, on constate, à la lecture du rapport publié par EKOS (2006), que, en 2003-2004, 24 p. 100 des étudiantes et étudiants ont bénéficié de ce type de financement non remboursable cette année-là et ont touché en moyenne 472 \$. Les étudiantes et étudiants plus âgés, les candidates et candidats au doctorat, les étudiantes et étudiants ayant un faible revenu, les Autochtones et les étudiantes et étudiants handicapés ainsi que les étudiantes et étudiants recevant un prêt aux études ont été proportionnellement plus nombreux à toucher une part de ces fonds non remboursables. Une étude faite en Alberta auprès des diplômées et diplômés de 2006 montre en outre que 66 p. 100 des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat avaient bénéficié d'une bourse ou d'une subvention et que, parmi eux, les diplômées et diplômés des universités et des collèges universitaires étaient proportionnellement plus nombreux (76 et 80 p. 100, respectivement). Le montant moyen était de 6742 \$, les titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial étant ici encore les personnes qui touchaient les sommes moyennes les plus élevées, à 9199 \$ et 7065 \$ respectivement (Gouvernement de l'Alberta, 2006).

Bien que nous ne puissions pas fournir de données précises sur les subventions et bourses versées par les établissements, une étude (Bone, 2002) fait état de 47 p. 100 d'étudiantes et étudiants à la maîtrise touchant une telle bourse en 1995-1996, pour une somme moyenne d'un peu plus de 6000 \$.

42

²⁵ Comme le souligne Usher (2006a), toutefois, ces données conduisent à surestimer le nombre d'étudiantes et étudiants qui bénéficient de subventions parce que les chiffres comprennent les personnes qui en ont obtenu plus d'une.

F.5b Avantages fiscaux

Les avantages fiscaux sont une autre forme d'aide non remboursable; ils ont été étudiés par Usher (2006a) ainsi que par Junor et Usher (2006)²⁶. Les avantages fiscaux liés à l'éducation font partie du système de financement des études postsecondaires depuis plus de 40 ans, mais ce type de crédits a été élargi entre 1996 et 2000. Ces crédits d'impôt sont offerts par le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces, l'Alberta et l'Ontario offrant plus en la matière que le gouvernement fédéral. Ces formes d'aide universellement accessibles ont, selon Junor et Usher (2006), augmenté beaucoup plus que l'aide fondée sur les besoins au cours des dernières années. Finnie, Schwartz et Lascelles (2003) soutiennent que les crédits d'impôt, qui représentent approximativement 37 p. 100 des dépenses du gouvernement en aide financière aux études, ne profitent pas aux personnes dont le revenu est faible, qui n'ont généralement pas d'impôt à payer.

F.6 Efficacité globale du système

Une revue des documents sur l'efficacité du système d'aide aux études indique que la grande majorité des Canadiennes et Canadiens (94 p. 100) croit que chaque personne diplômée du secondaire devrait pouvoir faire des études postsecondaires. Pourtant, seuls 28 p. 100 ont la certitude que tel est bien le cas (Ipsos-Reid, 2004).

En fait, le public s'inquiète de l'abordabilité de la formation universitaire pour les familles ayant un revenu faible ou moyen et pense que les bourses sont le meilleur moyen d'assurer l'égalité d'accès. Certaines personnes craignent par contre que les bourses ne répondent pas aux besoins des étudiantes et étudiants ayant un revenu moyen (EKOS, 2005). D'autres suggèrent que l'écart entre les besoins financiers des étudiantes et étudiants et l'aide qui leur est offerte serait comblé si on rehaussait la limite imposée aux prêts d'études (COMPAS, 2005).

Selon un rapport rédigé pour la FCBM par l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's (2003), deux obstacles nuisent à l'accessibilité : les contraintes financières, qui font qu'une personne est tout simplement incapable d'assumer les coûts de la fréquentation d'un établissement d'enseignement même si elle souhaite le faire, et le rendement de l'investissement en éducation, qui fait que tout en ayant accès aux fonds nécessaires, une personne choisit de ne pas faire d'études, estimant que le coût n'en vaut pas les avantages. Certes les prêts et bourses contrebalancent les contraintes financières, mais seules les bourses réduisent le coût net et rendent le rendement de l'investissement en éducation plus attrayant.

Des études faites aux États-Unis démontrent que les bourses et les réductions de dettes parviennent efficacement à stimuler la participation et la persévérance des étudiantes et étudiants ayant un faible revenu. Les données suggèrent aussi que les prêts encouragent la persévérance parmi les étudiantes et étudiants ayant un revenu moyen ou élevé et que les bourses jouent ce

_

²⁶ Les avantages fiscaux s'entendent des crédits d'impôt pour droits de scolarité et des crédits d'impôt pour intérêts sur prêts d'études.

même rôle auprès des groupes ayant un faible revenu (St. John (2002) cité dans Usher, 2006; et Dowd, 2004). Maag et Fitzpatrick (2004) notent aussi que les bourses ont une incidence sur les inscriptions, surtout parmi les Américaines et Américains dont le revenu est faible, alors que les prêts n'ont qu'un effet négligeable dans ce cas. Les bourses semblent donc le meilleur moyen de stimuler à la fois la participation et la persévérance des personnes dont le revenu est faible. Toutefois, le mouvement en faveur des bourses au mérite amorcé aux États-Unis fait en sorte que ces étudiantes et étudiants ayant un faible revenu touchent moins, simultanément, que leurs homologues ayant un revenu élevé, en bourses des établissements d'enseignement (Rosenstone, 2005).

Il n'existe pas d'étude similaire sur la situation en Australie, mais Birrell *et al.* (2001) ont découvert que les étudiantes et étudiants ayant un faible revenu ont commencé à retarder de deux ans leur inscription aux études postsecondaires pour être admissibles aux bourses comme personnes indépendantes (cité dans Usher, 2006). Une étude faite en Allemagne (Oberg, 1997, cité dans Usher, 2006) montre l'existence d'une corrélation – mais non d'une relation de cause à effet – entre le changement apporté au système de bourses et la participation aux études postsecondaires.

Des études faites au Canada montrent que les bourses sont plus efficaces que les prêts en ce qui concerne la persévérance. McElroy (2005), entre autres, a constaté dans son étude auprès de six universités que les étudiantes et étudiants qui bénéficient à la fois de bourses et de prêts d'études sont presque cinq fois plus nombreux, proportionnellement, à obtenir un grade que les personnes qui bénéficient de prêts d'études mais pas de bourses (McElroy, 2005). Tomkowicz et Bushnik (2003) ont conclu après l'examen des effets des notes moyennes, que les étudiantes et étudiants qui n'avaient pas bénéficié de bourses ou de subventions étaient plus susceptibles de retarder la transition vers les études postsecondaires que les personnes qui avaient accès à ce type de financement

Comme le montre Usher (2002), même si les étudiantes et étudiants ayant un faible revenu ont plus de chances de bénéficier d'une forme d'aide, plus de 40 p. 100 du montant total accordé en bourses et en prêts vont aux étudiantes et étudiants dont le revenu s'inscrit dans les deux quartiles supérieurs. Usher soutient par ailleurs que puisque les étudiantes et étudiants dont le revenu est plus élevé sont plus susceptibles de fréquenter l'université que le collège, les crédits d'impôt universels profitent plus aux étudiantes et étudiants dont le revenu est plus élevé qu'aux personnes dont le revenu est plus faible. De plus, les subsides de l'exonération fiscale que représente le REEE profitent aux familles les plus nanties, puisqu'elles sont plus en mesure d'investir dans un REEE.

D'autres personnes font écho à la critique selon laquelle le système est trop axé sur une aide régressive, comme les crédits d'impôt, et que l'aide en fonction des moyens, comme les subventions, recule continuellement. De Broucker (2005) soulève le problème et croit qu'il vient peut-être des lacunes des critères utilisés pour déterminer les moyens. Comparant les systèmes canadien et américain, Hemingway (2003) a conclu que le premier tend à être moins efficace.

Les limites imposées au montant maximal des prêts, dont le montant est peu compatible avec la situation actuelle, les contributions irréalistes attendues des parents (surtout de la classe moyenne) et un processus de demande beaucoup trop complexe font que l'aide est insuffisante. Dans son étude du système canadien des prêts et des bourses, Finnie (2006) soutient que les prêts conviennent mieux aux personnes qui avaient décidé de faire des études mais qui sont confrontées à des difficultés financières, et que les bourses encouragent plutôt la participation des personnes venant d'un milieu défavorisé. Le personnel enseignant, les responsables de l'élaboration des politiques et les cadres du gouvernement qui ont participé à un symposium en Ontario sur les obstacles aux études postsecondaires ont estimé en bout de ligne que la recherche montrait bien la nécessité d'augmenter le financement offert aux étudiantes et étudiants ayant un faible revenu et à mieux équilibrer l'équation des bourses par rapport aux prêts (FCBM, 2006).

Dans un article sur les effets des bourses et des crédits d'impôt sur l'abordabilité, Usher (2006a) écrit : « les étudiantes et étudiants qui ont les plus grands besoins voient les coûts nets de l'éducation augmenter plus rapidement que ceux dont les besoins sont faibles ou nuls [Traduction libre] ». Selon lui, les crédits d'impôt aux droits de scolarité et les crédits d'impôt au montant relatif aux études (combinés) ont doublé depuis 10 ans et représentent environ 2000 \$/année (plus de 2000 \$ dans six provinces et moins de 1500 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec). Il montre que les droits de scolarité ont augmenté plus rapidement pour les personnes qui bénéficient à la fois de crédits d'impôt (qui sont universels) et de bourses (versées aux personnes considérées comme ayant le plus besoin d'argent) que pour celles qui ne bénéficient que de crédits d'impôt. Les données recueillies à l'échelle pancanadienne montrent que l'effet compensateur des bourses (et des crédits d'impôt) a diminué avec le temps, tandis qu'il augmentait pour les personnes qui bénéficient de crédits d'impôt. À l'échelle des provinces, cette conclusion vaut pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et la Saskatchewan.

Les instances s'emploient déjà à combler certaines des lacunes mises au jour par ces analyses. Une rapide revue de la documentation provinciale montre en effet que la plupart d'entre elles ont modifié récemment leur système d'aide aux études (ou prévoient le faire bientôt) de façon à cibler un plus grand bassin d'étudiantes et étudiants potentiels. Ces modifications consistent souvent à augmenter le montant de l'aide fournie ou à rehausser le seuil de revenu qui détermine l'admissibilité aux bourses et aux prêts. Toutefois, la fin prévue du fonds du Millénaire en 2010 pourrait annuler les avantages de ces initiatives provinciales. La recherche nous dira dans quelle mesure ces changements contribuent à l'équité du système.

F.7 Sommaire et lacunes des connaissances

La demande croissante en études postsecondaires pèse lourd sur les finances publiques, au point qu'elle a entraîné un plus grand partage des coûts avec les individus. La contribution que représentent les économies supplémentaires des parents, les revenus du travail à temps partiel, l'endettement auprès de sources privées et les prêts aux études atteste ce changement. Les gouvernements ont réduit les programmes d'aide non remboursable, trop coûteux, et augmenté

leur recours à des programmes de prêts, moins coûteux. Toutefois, l'aide non remboursable ciblée ferait peut-être plus que les prêts pour concrétiser l'égalité d'accès. Des études faites au Canada, moins concluantes à cet égard que celles qui ont été faites aux États-Unis, suggèrent tout de même que les bourses font plus pour stimuler la participation aux programmes et la persévérance jusqu'à la fin des études des étudiantes et étudiants ayant un faible revenu que les prêts, parce qu'elles aplanissent les obstacles pécuniaires tout en augmentant le rendement des investissements. Les chercheuses et chercheurs semblent également unanimes à dire qu'il serait logique d'axer les programmes de bourses sur les groupes défavorisés. Ils jugent en revanche que l'augmentation des crédits d'impôt et l'encouragement à l'épargne profitent surtout aux Canadiennes et Canadiens dont le revenu est plus élevé.

Bien que les études les plus récentes aident à comprendre comment les familles fiancent les études supérieures, bon nombre d'entre elles ne ventilent pas les résultats par niveau de revenu; or, c'est probablement l'assise qui permettrait le mieux d'évaluer l'équité. La vaste enquête menée par EKOS (2006) est un bon point de départ pour mieux comprendre les divers moyens mis en œuvre par les étudiantes et étudiants ainsi que leurs parents pour financer les études postsecondaires. Toutefois, les résultats sont surtout de nature descriptive et les auteurs n'en font pas l'interprétation. L'étude menée par COMPAS pour la FCBM, qui décrit l'attitude des parents à l'égard des études postsecondaires, établit un lien entre ces moyens et la participation aux études. Il serait utile de se livrer à d'autres analyses semblables à partir des données d'EKOS (2006). De meilleurs résultats d'enquêtes longitudinales aideraient à déterminer l'incidence de l'aide financière disponible sur la participation de différents groupes, et notamment les groupes défavorisés, puisque le montant de l'aide offerte change constamment. Il faudrait par ailleurs que les données courantes soient fournies plus rapidement (à l'échelle canadienne, les données les plus récentes au sujet des prêts aux études datent de 2001).

Outre cette question de données, on relève plusieurs lacunes de connaissances sur le financement des études postsecondaires. Plus précisément, nous devons connaître :

- Les effets combinés et distincts des bourses et des prêts sur la participation aux études postsecondaires au Canada.
- Les différences de coûts des programmes d'aide financière entre provinces et territoires.
- Les demandes de prêts rejetées et les résultats sur le plan des études postsecondaires (fin des études ou augmentation des emprunts dans le secteur privé?).
- La fréquence et le montant des besoins qui ne sont pas comblés en fonction du statut socioéconomique.
- Les raisons de l'augmentation de l'incidence des emprunts auprès de sources privées (le rejet des demandes de prêts aux études ou de bourses ou le fait que les besoins ne sont pas comblés par ceux-ci?).
- La contribution des bourses et la façon dont les étudiantes et étudiants diplômés financent leurs études supérieures.

G. RENDEMENT DE L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

G.1 Introduction

La présente section porte sur la recherche consacrée aux avantages qu'il y a à terminer un programme d'études postsecondaires pour les étudiantes et étudiants eux-mêmes (avantages privés) et pour la société dans son ensemble (avantages publics). Les avantages privés comprennent le rendement sur le plan de l'emploi (taux d'emploi et qualité de l'emploi) et le rendement financier. Puisque le présent rapport porte essentiellement sur l'abordabilité à l'échelle individuelle, nous insisterons sur les avantages privés. La brièveté de la portion consacrée aux avantages publics reflète par ailleurs la rareté de la littérature, au Canada, sur le rendement de nos investissements dans les études postsecondaires à l'échelle de la société.

Le rendement de l'investissement en éducation s'étudie sous deux angles : premièrement, les avantages personnels financiers et non financiers directs qu'une personne tire de sa participation aux études postsecondaires; deuxièmement, le calcul de la différence entre les coûts nets et les avantages financiers (analyse coût-avantages).

G.2 Rendement public

L'OCDE a récemment lancé un projet conçu spécifiquement pour étudier les effets de l'éducation sur la santé et la participation civile et sociale, et a conclu que les avantages de l'éducation pour la société sont de plus en plus visibles (OCDE, 2006). Le projet n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais on a déjà noté que les avantages pour la santé se voient entre autres dans la réduction des besoins en soins de santé et la réduction de la perte de revenus et de productivité grâce à des comportements plus sains (Feinstein et al., 2006). Des recherches effectuées aux États-Unis montrent que les avantages financiers vont d'une assiette fiscale élargie à l'augmentation des achats de biens et de services par les diplômées et diplômés (qui disposent de plus d'argent) en passant par une productivité accrue de leur part et la réduction de leur dépendance envers les programmes de services sociaux. D'autres ont montré un lien entre la participation accrue aux études postsecondaires et la création de nouvelles entreprises, la diminution du pourcentage de personnes incarcérées, l'augmentation du bénévolat et une plus grande participation des électrices et électeurs (Williams et Swail, 2005). Au terme de son examen des récentes études sur les effets de l'éducation sur la croissance économique, l'OCDE (2005) a conclu que l'ajout d'un an au niveau moyen de scolarité accroît d'un point de pourcentage le taux de la croissance économique. Il est toutefois possible que cette augmentation ne soit pas aussi forte dans les pays où le niveau d'instruction est déjà élevé.

On estime que deux tiers des nouveaux emplois au Canada exigent des études postsecondaires

(Zeman *et al.*, 2004). De 1981 à 2001, le nombre d'emplois occupés par des diplômées et diplômés dans le secteur du haut savoir a augmenté de 245 p. 100, par comparaison avec 31 p. 100 à peine des emplois occupés par des titulaires d'un diplôme d'études secondaires (Morissette *et al.*, 2004). Au Québec, les personnes employées qui ont fait des études postsecondaires occupaient 40 p. 100 des emplois en 1990 mais 58,5 p. 100 en 2003 (Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 2004). En Alberta, on prévoit que d'ici 10 ans, huit nouveaux emplois sur 10 exigeront une formation postsecondaire (*Calgary Economic Development*, 2004). Ces résultats observés à l'échelle pancanadienne et à l'échelle provinciale mettent en évidence l'importance des études postsecondaires pour les employeurs et l'économie.

G.3 Rendement privé

Des rapports d'enquêtes publiés aux États-Unis confirment que les avantages non financiers de l'éducation supérieure incluent la hausse de l'espérance de vie, l'amélioration de la santé et de la qualité de vie d'une personne et de ses enfants et l'élévation du statut social. Les auteurs sont aussi formels quant à l'effet de l'éducation sur le revenu et sur la réduction du chômage (Williams et Swail, 2005). Il n'existe pas d'étude sur les avantages privés non économiques des études postsecondaires au Canada.

G.3a Rendement en matière d'emploi

Les études faites au Canada sur le rendement des études postsecondaires montrent que ces dernières ont un effet marqué sur les taux d'emploi et de chômage. Allen *et al.* (2003) ont observé que les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires avaient plus de chance que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires de trouver un emploi. Par ailleurs, bien que le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme universitaire et collégial soit le même deux ans après l'obtention du diplôme, le taux de chômage est plus élevé chez ces derniers que chez leurs homologues des universités cinq ans après l'obtention du diplôme. Une enquête faite à Terre-Neuve-et-Labrador montre que les diplômées et diplômés des programmes collégiaux de deux et de trois ans (93 et 83 p. 100, respectivement) avaient plus de chance que les personnes qui avaient choisi un programme d'un an de se trouver un emploi (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2003).

L'analyse de Hansen (2006) montre que le taux de chômage des titulaires d'un diplôme universitaire par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études moins avancées avait diminué dans les années 1990, au point qu'en 2000, l'écart était presque comblé. De plus, Hansen a constaté que la satisfaction des personnes de sexe féminin ayant un diplôme collégial à l'égard de leur emploi était en fait supérieure à celle de leurs homologues ayant un diplôme universitaire. Les travailleurs de sexe masculin diplômés d'une université étaient par contre plus satisfaits de leur emploi que leurs homologues ayant un diplôme collégial en 1995, mais cette différence était moins marquée en 2002.

À l'exception de cette étude de Hansen (2006), la recherche sur le rendement des études

postsecondaires ne traite pas beaucoup de la qualité des emplois. Il faudrait examiner les améliorations qu'apportent les études postsecondaires sur l'atmosphère en milieu de travail, la stabilité sur le marché du travail, l'autonomie, l'intérêt que présente le travail, les chances d'avancement, les avantages sociaux et la possibilité d'un horaire flexible.

G.3b Rendement en matière de revenus

La poursuite d'études supérieures peut se voir comme un investissement dans le capital humain. Le capital humain comprend les compétences que les personnes acquièrent par l'éducation, la formation ou l'expérience. Plus le capital humain est grand, plus les revenus sont élevés sur le marché du travail. La différence de revenus, favorable aux titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études secondaires s'appelle « prime à l'éducation ». Elle s'observe dans les 19 pays membres de l'OCDE, parmi lesquels le Canada se classe au 10^e rang (OCDE, 2006b).

Les chercheuses et chercheurs l'observent partout (Warren, 2003; McMullen, 2005; Hansen, 2006, Statistique Canada, 2006), même si, comme le note Hansen, c'est au Québec que les rendements sont les plus élevés et dans les provinces de l'Ouest qu'ils sont les plus faibles. Les avantages financiers d'une formation universitaire favorisent plus les femmes que les hommes dans 10 des États membres de l'OCDE (CMEC, 2006a) ²⁷. Cet écart entre hommes et femmes s'observe aussi au Canada, pour l'université (Hansen, 2006) comme pour le collège (Allen *et al.*, 2003), bien que la différence se réduise de plus en plus (Boothby et Drewes, 2006).

Le rendement de la formation universitaire semble plus élevé que celui de la formation collégiale (Allen *et al.*, 2003) et, parmi les diplômées et diplômés, il est plus élevé au terme d'un programme de trois ans que d'un programme de un ou deux ans (Gouvernement de l'Ontario, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2005). Il s'est fait moins de recherche sur le rendement d'une formation à l'école de métiers, mais Boothby et Drewes (2006) ont observé que la prime à l'éducation pour les titulaires d'un certificat d'école de métiers n'est que marginalement supérieure à celle dont profitent les titulaires d'un diplôme d'études secondaires²⁸. Curieusement, les mêmes auteurs ont aussi constaté (comme Ferrer et Riddell, 2002) que la prime en matière de revenus que procure la combinaison d'une formation collégiale ou universitaire est inférieure à celle que procure un grade universitaire seul.

L'étude de la prime à l'éducation parmi les diplômées et diplômés adultes (c'est-à-dire les personnes qui ont travaillé au moins un an avant de faire des études postsecondaires) montre des gains significatifs, attribuables au diplôme d'études postsecondaires.

Il ne faut pas oublier que ces résultats font état d'avantages et que toutes les personnes diplômées

²⁷ Il ne faut pas en déduire que les femmes gagnent plus que les hommes. C'est plutôt que la différence de revenus entre les diplômées d'études postsecondaires et les diplômées du secondaire est plus grande que la différence entre leurs homologues de sexe masculin.
²⁸ Selon ces auteurs, la prime négligeable dont bénéficient les titulaires d'un certificat d'école de métiers pourrait expliquer la

²⁸ Selon ces auteurs, la prime négligeable dont bénéficient les titulaires d'un certificat d'école de métiers pourrait expliquer la faible participation à ce type d'études et la pénurie de main-d'œuvre largement attestée dans les métiers.

n'en bénéficient pas également. Ainsi, de Broucker (2005b) a constaté, à l'examen d'une étude antérieure, que le tiers des titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial occupait un emploi peu spécialisé. D'autres personnes ont noté une différence considérable en fonction du programme d'études. Il semble en effet que la prime à l'éducation soit généralement plus élevée pour les programmes de santé, de génie, de droit, d'informatique, de mathématiques, de physique et d'affaires ou de commerce et plus faible pour les arts, les sciences sociales, l'agriculture et la biologie (Gouvernement du Québec, 2005; Hanson, 2006; Finnie et Frenette, 2003). Finnie et Frenette (2003) ont constaté que ces différences persistent même en tenant compte de l'expérience de travail. Boothby et Rowe (2002) ont observé que la différence entre les primes à l'éducation au sein des champs d'études est supérieure à la différence entre champs d'études différents. Les auteurs ont donc conclu que tous les programmes d'études postsecondaires ne garantissent pas le succès. Cette variabilité influe sur la capacité des diplômées et diplômés des différents programmes de rembourser leurs emprunts.

En réalité, il semble que la prime à l'éducation au Canada ait diminué de manière générale dans les années 1990 (Gouvernement du Québec, 2000; Hansen, 2006; Burbridge *et al.*, 2003 [cité dans Hansen]; Emery, 2004)²⁹. Cette constatation contredit fortement les tendances observées aux États-Unis, où la prime a augmenté pendant cette même période (Burbidge *et al.*, 2002). Selon les observations de Morissette *et al.* (2004), les revenus hebdomadaires des diplômés de sexe masculin des établissements américains (universitaires et autres) sont passés de 1,3 en 1981 à 1,8 en 1999. De 1981 à 2000, le rapport correspondant est pratiquement resté constant au Canada. Et si la prime à l'éducation a augmenté pour les femmes diplômées d'université aux États-Unis, elle a chuté au Canada.

L'examen par Morissette *et al.* (2004) des rendements de l'éducation dans les industries de haut savoir montre que l'augmentation de la prime à la formation universitaire, en l'occurrence, n'est pas due à l'augmentation des revenus des titulaires de diplômes, mais à une chute de 20 p. 100 des revenus réels des titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Par conséquent, l'augmentation de l'écart entre les revenus des jeunes hommes diplômés de l'université et des jeunes diplômés du secondaire travaillant dans le même secteur ne peut pas être reliée à une augmentation des revenus des diplômés universitaires; il faut l'attribuer à cette chute des revenus des jeunes diplômés de sexe masculin du secondaire.

Enfin, Hansen (2006) a constaté que la prime en revenus d'une formation universitaire avait augmenté dans les années 1990, dans la plupart des domaines sauf le génie et les beaux-arts. L'auteur suggère que puisque cette période coïncide avec une augmentation du nombre de diplômées et diplômés dans ces deux disciplines, la prime suit les lois de l'offre et de la demande. D'autres expliquent de la même façon la diminution de la prime à l'éducation³⁰.

²⁹ Une étude faite par la suite au Québec a toutefois montré une récente et légère tendance à la hausse du taux de rendement (Gouvernement du Québec, 2005).

(Gouvernement du Québec, 2005). ³⁰ Voir Burbidge *et al.*, (2002) pour un exposé plus détaillé des diverses explications sur la diminution du rendement financier de la formation universitaire.

G.4 Rendement de l'investissement (analyse coût-avantages)

Le rendement de l'investissement pour les particuliers au Canada est au troisième rang des niveaux les plus faibles parmi les pays des États membres de l'OCDE qui publient ce genre de données (CMEC, 2006). Au Canada même, nous n'avons pas trouvé beaucoup d'études sur le sujet. Une étude faite au Québec montre que les diplômées et diplômés paient beaucoup plus d'impôts que les personnes qui n'ont pas de diplôme. Au cours de sa vie, en effet, un diplômé de premier cycle pourra payer 770 000 \$ de plus en impôt qu'un homme qui aura tout au plus terminé le secondaire. Les auteurs en concluent que le baccalauréat profite autant à l'État qu'à l'individu et que l'investissement public dans les études postsecondaires est rentable (Gouvernement du Québec, 2005).

G.5 Sommaire et lacunes des connaissances

La recherche faite au Canada montre un éventail d'avantages provenant des études postsecondaires assez vaste et significatif, notamment en matière de potentiel de profit, pour justifier l'investissement des individus et du public. Ce potentiel de profit n'est toutefois pas le même pour toutes les disciplines ou pour toutes les industries. Il se peut que les baisses de rendement observées soient attribuables à une augmentation de l'offre de diplômées et diplômés. Toutefois, nous en savons très peu sur les causes de ce changement, en partie parce les modèles actuels de recherche reposent essentiellement sur des données d'une plage de temps restreinte et ne permettent pas de cerner les causes du phénomène.

Pour être plus utile à cet égard, le modèle des avantages des études postsecondaires doit permettre de voir quelle part de cette différence de revenus est attribuable à la formation et non aux facteurs qui ont convaincu les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de faire des études ou de permettre de vérifier si les étudiantes et étudiants de milieu à faible revenu profitent plus de la prime en matière de revenus que leurs homologues d'autres milieux. C'est dire qu'il faudrait utiliser des données longitudinales, comme celles de l'Enquête auprès des jeunes en transition.

Les autres lacunes constatées dans ce domaine de recherche comprennent : le rendement financier comparatif entre les provinces et le rendement d'un grade professionnel ou supérieur.

H. PERCEPTIONS DES OBSTACLES, DES COÛTS ET DU RENDEMENT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

H.1 Introduction

Notre étude de l'abordabilité des études postsecondaires a porté jusqu'ici sur les coûts (section E), le financement réel (section F) et les rendements réels (section G). Voyons maintenant chacun de ces éléments dans l'optique du public. Il importe en effet de comprendre la perception qu'a le public du coût des études postsecondaires, des avantages qu'il y a à terminer un programme et de la disponibilité de l'aide financière, puisque ces opinions forment la base de la décision des personnes de faire ou de ne pas faire des études postsecondaires. Les documents étudiés mettent au jour un écart substantiel entre ces perceptions et la réalité et laissent voir à quel point des conceptions erronées peuvent faire obstacle aux études postsecondaires.

H.2 Obstacles financiers perçus

Une revue de la littérature montre que si les obstacles d'ordre financier empêchent certaines personnes de commencer des études postsecondaires, ils ne comptent pas tant dans la décision d'abandonner en cours de route.

On observe par exemple que les finances sont soit l'obstacle le plus souvent cité, soit l'élément le plus fréquemment perçu comme un obstacle aux études postsecondaires par les jeunes qui viennent de terminer le secondaire. La firme Ipsos-Reid (2001) rapporte que 44 p. 100 d'entre eux ont dit que les droits de scolarité élevés et d'autres coûts les empêchaient de poursuivre leurs études; Foley (2001) indique pour sa part que la principale raison évoquée par le plus fort pourcentage des titulaires d'un diplôme d'études secondaires pour ne pas faire d'études postsecondaires est le manque d'argent. Barr-Telford *et al.* (2003) ont également constaté que les finances étaient la raison la plus fréquemment donnée (39 p. 100) pour ne pas faire d'études postsecondaires. Répondant à un sondage, en 2002, les titulaires d'un diplôme d'études secondaires au Nouveau-Brunswick ont évoqué à 58 p. 100 l'obstacle financier; 51 p. 100 ont dit ne pas être capables d'économiser assez d'argent pour en faire et 39 p. 100 ont indiqué que le programme de leur choix était trop coûteux (*Market Quest Research*, 2005).

Si on examine la perception des personnes qui abandonnent les études postsecondaires commencées, on constate que la question financière a moins d'incidence. Lambert *et al.* (2004) ont observé que même si les finances jouent un rôle certain dans la décision d'abandonner, les premières raisons citées sont des problèmes avec le programme même ou le fait d'avoir fait un mauvais choix. Selon les résultats d'une enquête faite par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (2003) 10 p. 100 à peine abandonnent d'abord à cause des finances. Dans l'étude

précitée, faite au Nouveau-Brunswick, aucun motif financier n'est donné (*Market Quest Research*, 2005). Foley (2001) a constaté aussi que 26 p. 100 des personnes qui ne font pas d'études postsecondaires évoquent des raisons financières, mais que seuls 9 p. 100 des personnes qui les abandonnent en cours de route citent cette même raison.

Lambert *et al.* (2004) ont observé que les jeunes qui considéraient l'argent comme le principal obstacle aux études postsecondaires en 1999 étaient proportionnellement un peu plus nombreux à avoir abandonné en 2001 que les personnes qui n'avaient pas évoqué ce facteur (34 p. 100 contre 29 p. 100).

Nous ne savons pas comment expliquer les différences de perception à l'égard du manque d'argent entre les personnes qui ne font pas d'études postsecondaires et celles qui décrochent; il se pourrait peut-être que la décision des personnes qui abandonnent est fondée sur les coûts réels alors que les autres se basent sur les coûts perçus. Comme on le voit à la section H.5, certaines étudiantes et certains étudiants pensent que les coûts sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils sont vraiment.

Il est raisonnable de supposer que les considérations financières sont des obstacles plus grands parmi les personnes dont le revenu est faible. Nous n'en avons toutefois pas de preuve directe, puisque aucune des études recensées ne ventile les résultats par niveaux de revenu. Selon les résultats d'une enquête auprès des candidates et candidats aux études universitaires faite en Ontario en 2004, il semble que la décision de vivre chez ses parents tout en faisant des études postsecondaires soit fondée en partie sur des inquiétudes d'ordre financier et liée au revenu. Plus le revenu familial est faible, plus le nombre de répondantes et répondants qui prévoient vivre à la maison augmente, par crainte de ne pouvoir s'offrir d'études postsecondaires autrement (*Acumen Research*, 2006).

H.3 Connaissance de l'aide offerte

Si l'on veut que le système canadien réussisse à rendre les études postsecondaires plus abordables, il faut que les étudiantes et étudiants et leurs parents connaissent bien ce qui est offert. Or, la plupart des études montrent qu'il y a largement place à l'amélioration sur ce point.

Il semble d'abord que les parents tendent à surestimer les contributions non remboursables et à sous-estimer les contributions remboursables. Même si 29 p. 100 des parents dont les enfants prévoient faire des études postsecondaires s'attendent à ce que ces derniers bénéficient de subventions ou de bourses, 15 p. 100 à peine des personnes qui ont répondu à l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) ont bénéficié de cette forme de financement. Quarante pour cent s'attendaient à ce que leurs enfants reçoivent une bourse au mérite alors que 15 p. 100 seulement en ont reçu une. En revanche, seuls 11 p. 100 s'attendaient à recourir à des prêts bancaires et à l'aide de la famille ou d'amis, mais 27 p. 100 en ont réellement profité (Shipley, 2006). D'autres enquêtes montrent que l'écart entre les attentes et la réalité pourrait même être plus grand. Une enquête téléphonique menée à l'échelle pancanadienne en 2003 par

la FCBM (2006a) auprès de parents ayant des enfants au secondaire a montré que 66 p. 100 s'attendaient à ce que leurs enfants bénéficient d'une bourse et que 64 p. 100 s'attendaient à ce qu'ils bénéficient d'un prêt ou d'une bourse du gouvernement. Les étudiantes et étudiants ont aussi largement surestimé leurs chances d'obtenir de l'aide financière : 73 p. 100 s'attendaient à recevoir une bourse et 59 p. 100 s'attendaient à bénéficier d'un prêt ou d'une bourse du gouvernement (FCBM, 2006a).

Ces écarts révèlent une méconnaissance du système de soutien aux études. Selon l'enquête faite en Ontario auprès de personnes qui étaient candidates à l'université (*Ontario University Applicant Survey*, 2004 [sondage auprès des candidates et candidats à l'université de l'Ontario]) plus de la moitié des répondantes et répondants connaissaient très peu, voire pas du tout, les programmes d'aide financière. La plupart connaissait l'existence des prêts d'études et des bourses provinciales, mais seuls 40 p. 100 connaissaient quelque peu les prêts consentis par le gouvernement fédéral. Pas moins du tiers ne connaissait pas les programmes de la FCBM. La connaissance de la possibilité d'un prêt aux études semblait tout de même s'améliorer avec l'âge; ce sont les étudiantes et étudiants dont le revenu familial était supérieur à 90 000 \$ qui les connaissaient le mieux (Acuman, 2006). De même, une étude de la firme Ipsos-Reid (2001) auprès de la cohorte des diplômées et diplômés du secondaire de 2000 a montré que le cinquième des répondantes et répondants ne pouvait nommer aucun type d'aide financière publique. Seuls 54 p. 100 des élèves du secondaire qui prévoyaient demander un de ces prêts ont dit connaître un peu le système et 14 p. 100 ont dit en savoir assez.

Les parents des futures étudiantes et futurs étudiants connaissent mal certains aspects de l'aide financière. L'enquête faite par la société COMPAS (2005) a montré que seuls 31 p. 100 d'entre eux savaient que l'intérêt versé pour un prêt aux études était déductible d'impôt; la majorité (77 p. 100) a dit ne jamais avoir reçu d'information du gouvernement sur l'aide financière aux études.

Ce manque d'information peut être considéré comme un obstacle à l'accessibilité, surtout si l'on considère que dans les familles ayant un faible revenu la connaissance des formes d'aide existantes est particulièrement faible (COMPAS, 2005). Nous n'avons toutefois pas établi encore de manière empirique dans quelle mesure cette méconnaissance nuit à la participation.

H.4 Aversion pour l'endettement et participation

L'aversion pour l'endettement est un obstacle d'ordre financier. Dans la mesure où les étudiantes et étudiants potentiels souhaitent faire des études postsecondaires mais répugnent à l'idée de s'endetter avec des prêts d'études, cette forme majeure d'aide aura peu d'effet sur l'abordabilité des études postsecondaires parmi les personnes qui ont le plus besoin d'aide.

Plusieurs études faites récemment au Royaume-Uni étayent l'idée que l'aversion pour

l'endettement décourage la participation³¹. Après analyse des résultats à une enquête auprès des étudiantes et étudiants potentiels, Callender et Jackson (2005) ont découvert que non seulement les personnes qui ont répondu dont le revenu était faible hésitaient plus que les autres à s'endetter, mais que cette aversion était un facteur dissuasif pour elles plus que pour d'autres groupes. Une autre étude faite au R.-U. a montré que les personnes qui décidaient de ne pas faire d'études étaient trois fois plus nombreuses que les autres à croire que le grade ne valait pas l'endettement. D'autres chercheuses et chercheurs du Royaume-Uni, procédant par groupes de discussion, ont observé nettement cette aversion pour l'endettement, particulièrement chez les jeunes qui n'étaient pas certains de s'inscrire à l'université, mais cette crainte n'est pas ressortie parmi les groupes dont le revenu était de moyen à élevé (Foskett, Roberts et Maringe, 2005).

Bien que le concept de l'aversion pour l'endettement trouve souvent place dans les politiques et les rapports de recherche sur l'abordabilité des études postsecondaires, on trouve peu de preuves de son effet dissuasif, au Canada. La plupart des résultats confirme cette aversion pour l'endettement chez certaines personnes; cependant, on ne saurait établir un lien de cause à effet sans comparer la perception de l'endettement des personnes qui font des études postsecondaires et de celles qui n'en font pas. Les chercheuses et chercheurs tendent à étudier cette aversion seulement chez les personnes qui font des études ou seulement chez celles qui n'en font pas, mais non les deux catégories de personnes en même temps. Ainsi, selon le rapport du sondage auprès des candidates et candidats à l'université de l'Ontario (2004), 53 p. 100 du total des futures étudiantes et futurs étudiants constituant l'échantillon se disaient très inquiets du montant de la dette qu'ils contracteraient pendant leurs études universitaires, une inquiétude croissant en fonction de l'augmentation du niveau d'endettement attendu. Selon une étude du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (2002), les diplômées du secondaire seraient plus inquiètes de l'endettement que leurs homologues masculins.

La crainte de l'endettement existe aussi chez 72 p. 100 des parents qui n'ont pas terminé leurs études secondaires par comparaison avec les personnes qui ont pour le moins commencé des études postsecondaires (47 p. 100). Parmi les personnes qui évoquent l'obstacle financier aux études postsecondaires, les deux tiers, environ, mentionnent l'insuffisance de ressources financières et la crainte de l'endettement. L'enquête menée en 2001 par Ipsos-Reid a révélé que 29 p. 100 des titulaires d'un diplôme du secondaire qui ne font pas d'études postsecondaires s'inquiétaient de leur capacité de rembourser leurs prêts aux études. Selon une étude du *Market Quest Research Group*, 70 p. 100 des personnes qui évoquent une incidence majeure ou mineure des obstacles financiers ont dit que la crainte de l'endettement avait influé sur leur décision. De même, 49 p. 100 des élèves terminant le secondaire ont dit craindre l'endettement (FCBM, 2006a).

La crainte de l'endettement est compréhensible, mais cette inquiétude seule n'est pas nécessairement un obstacle aux études postsecondaires. La preuve la plus directe, peut-être, de

-

³¹ Au R.-U., les prêts d'études sont maintenant la principale source de financement, ce qui coïncide avec l'élimination graduelle des subventions.

l'absence d'effet de cette aversion pour l'endettement se trouve dans Finnie et Laporte (2003), qui ont constaté que seuls 6,6 p. 100 des personnes qui ne font pas d'études postsecondaires ont dit ne pas en faire parce qu'elles ne voulaient pas contracter de prêt. Ces études montrent certes que certaines personnes craignent de s'endetter mais elles nous en disent peu sur la relation de cause à effet entre l'aversion pour l'endettement et le fait de ne pas faire d'études postsecondaires. Une étude plus complexe, fondée sur des méthodes expérimentales sur le terrain et faite auprès de 900 adultes âgés de 18 à 55 ans, montre cependant que « l'aversion pour l'endettement n'est pas un obstacle à l'investissement dans les études supérieures [Traduction libre] » (Eckel *et al.*, 2006).

Il faut approfondir la recherche à ce sujet, et puisque les étudiantes et étudiants ayant un faible revenu sont plus susceptibles que les autres de s'endetter, il importe d'en faire les principaux sujets des travaux.

H.5 Perception des coûts

Même avec l'aide financière disponible, on croit que le coût des études supérieures décourage certaines personnes dont le revenu est faible à participer. Dans quelle mesure la perception des coûts ressemble-t-elle à la réalité?

Des études faites aux États-Unis montrent que la plupart des Américaines et Américains surestiment les droits de scolarité (Ikenberry et Hartle, 2001, et Chapman 2003). Horn, Chen et Chapman (2003; cités dans Usher, 2006a) ont trouvé pour leur part que les étudiantes et étudiants potentiels et leurs parents surestimaient les coûts d'environ 70 p. 100.

Les données recueillies au Canada corroborent ces conclusions. Selon deux études demandées par la FCBM, les parents et les étudiantes et étudiants potentiels surestiment les droits de scolarité (FCBM, 2006a); 60 p. 100 des étudiantes et étudiants potentiels ont dit qu'il leur en coûterait plus de 8000 \$ par année – soit environ deux fois plus que le coût réel (FCBM, 2006a); les parents estimaient aussi le coût au double de ce qu'il était en réalité (7717 \$, alors que le coût réel était de 3737 \$ cette année-là). Fait à noter, c'est chez les parents qui avaient le moins étudié et parmi les personnes qui avaient le plus faible revenu que la surestimation était la plus grande (*COMPAS Inc.* 2005).

Deux enquêtes Ipsos-Reid montrent aussi que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et le public surestiment eux aussi les coûts. En Alberta, les personnes qui ont répondu à une étude faite en 2001 auprès des titulaires d'un diplôme d'études secondaires ont surestimé de 49 p. 100 le coût de l'université et de 88 p. 100 le coût du collège. Les répondantes et répondants s'inquiétaient aussi de ne pas pouvoir faire d'études postsecondaires à cause de l'augmentation des coûts; 68 p. 100 ont convenu que le niveau des droits de scolarité les faisait s'inquiéter de leur capacité de s'offrir des études postsecondaires et 63 p. 100 pensaient que les études postsecondaires devenaient trop coûteuses pour « des gens comme eux ». Cette étude suggère que la perception des coûts surestimés décourage la participation aux études postsecondaires.

À l'aide des données de la dernière enquête Ipsos-Reid (2003) auprès du public canadien, (Usher 2005b) montre que les personnes ayant un faible revenu sont plus susceptibles de surestimer les coûts; les personnes dont le revenu est de 30 000 \$ au plus ont estimé le coût moyen à 6834 \$ alors que les autres ont fourni des estimations beaucoup plus proches de la réalité, soit environ 4900 \$, le coût réel étant de 3749 \$. Fait intéressant, les personnes de l'Ontario qui ont répondu, où les droits de scolarité moyens sont relativement élevés, tendent à surestimer les coûts plus que le reste de la population canadienne. Ces observations suggèrent que plus les coûts sont élevés, plus la population risque de les surestimer. Les femmes et les personnes plus âgées qui ont répondu (plus de 55 ans) sont celles qui tendent à surestimer le plus les coûts, en moyenne.

Les résultats du sondage auprès des candidates et candidats à l'université de l'Ontario montrent aussi de grandes différences dans l'estimation des coûts de la première année d'université entre les personnes qui avaient l'intention de vivre chez leurs parents et les autres. Les chiffres étaient de 8891 \$ pour les premières et de 14 612 \$ pour les secondes. Les estimations sont supérieures à mesure que le revenu familial augmente, bien que la différence entre les quartiles supérieur et inférieur ne soit pas grande (environ 10 p. 100 d'écart) – (*Acumen Research*, 2006). En revanche, selon une étude d'Usher (2005b) et un sondage d'opinion publique mené au Canada par le CCA (2006), la surestimation des coûts augmente à mesure que le revenu familial diminue. D'où on peut déduire que les personnes les plus sensibles au coût sont précisément celles qui croient que les coûts sont supérieurs à ce qu'ils sont en réalité.

Étant donné l'écart entre les coûts perçus et les coûts réels, il n'est pas surprenant que beaucoup disent ne pas bien connaître les coûts; ces personnes ne tendent d'ailleurs pas à faire d'effort pour s'informer. C'est du moins ce que montrent les discussions de caractère qualitatif entre Brunson *et al.* (2002) et des personnes de 23 à 26 ans : aucun des 62 participants et participantes ne s'était informé des coûts ni des programmes d'aide financière. Le tiers des élèves en dernière année de secondaire qui comptaient poursuivre leurs études ont dit n'avoir aucune idée du montant des droits de scolarité (FCBM, 2006a). L'enquête menée par Ipsos-Reid en 2001 en Alberta avait aussi montré que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ne sont généralement pas très au courant des possibilités de financement, et surtout de l'aide offerte par le gouvernement.

Logiquement, on pourrait conclure que les parents qui ont surestimé les coûts avant que leurs enfants s'inscrivent à des études postsecondaires constatent par la suite leur surestimation des coûts et utilisent les coûts réels dans leurs réponses. Pourtant, les résultats de l'enquête d'EKOS (2006) auprès des parents surprennent. Le tiers des parents a effectivement constaté que les dépenses de leurs enfants étaient en réalité supérieures à ce qu'ils avaient prévu, et seuls 3 p. 100 ont dit le contraire. Nous ne saurions comment expliquer ces résultats contradictoires.

L'écart entre les coûts perçus et les coûts réels souligne l'importance de veiller à ce que les étudiantes et étudiants potentiels et leurs parents comprennent mieux les éléments du

financement des études postsecondaires ou de la formation (FBCM, 2006a). Cette surestimation est en effet un obstacle masqué aux études postsecondaires, surtout quand elle est couplée à d'autres caractéristiques du milieu social et économique.

H.6 Perception du rendement de l'investissement en éducation

La plupart des Canadiennes et Canadiens de tous les horizons sous-estiment le rendement de l'investissement dans un grade universitaire ou un diplôme collégial. Selon Usher (2005b), toutefois, même si les Canadiennes et Canadiens ne saisissent pas la pleine mesure des avantages économiques, ils voient les avantages professionnels et autres avantages sociaux.

Les parents des étudiantes et étudiants potentiels sous-estiment aussi les revenus potentiels d'un titulaire d'un grade universitaire (de 25 000 \$ en moyenne par année), et jusqu'à 21 p. 100 disent que son salaire est inférieur à celui d'une personne qui a un diplôme du secondaire, tandis que 2 p. 100 semblent penser que les diplômées et diplômés gagnent 150 000 \$ de plus que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Si l'on exclut ces deux extrêmes, l'avantage financier moyen est estimé à un peu plus de 14 000 \$. C'est encore loin du rendement réel de 27 000 \$, mais c'est un peu plus élevé que le montant révélé par le sondage d'opinion publique d'Ipsos-Reid (2003), ce qui laisse à penser que les parents des étudiantes et étudiants potentiels ont une idée un peu plus exacte que celle du public du rendement financier d'une formation universitaire (COMPAS, 2005).

Les femmes, qui tirent des études postsecondaires un rendement supérieur à celui des hommes (section G.3b), sont d'ailleurs généralement plus nombreuses que ces derniers à faire des études postsecondaires. De 1994 à 1998, le nombre d'inscriptions d'étudiants a diminué de 3,5 p. 100, tandis que la proportion augmentait de 3,3 p. 100 chez les étudiantes (Hansen, 2006). Voyons maintenant dans quelle mesure le rendement estimé de cet investissement influe sur la décision de faire ou non des études postsecondaires.

H.7 Analyse coût-avantages (perceptions et réalité)

Commençons par la contrainte de prix, qui fait partie du rendement de l'investissement ou de l'analyse coût-avantages. Les Canadiennes et Canadiens soupèsent-ils le coût et le rendement de leur investissement quand vient le temps de s'inscrire à des études postsecondaires? Les coûts perçus valent-ils les avantages de la participation? Comment les étudiantes et étudiants potentiels décident-ils de faire ou non des études postsecondaires? Si une personne considère aussi ce que les études postsecondaires lui feront perdre, on parle de « coûts de renonciation », c'est-à-dire la valeur en dollars du revenu sacrifié pendant la durée des études postsecondaires. Il va sans dire que l'augmentation du rendement des études postsecondaires fait en sorte que les coûts de renonciation pèsent moins sur la décision. C'est dire aussi que les avantages de la participation doivent compenser à la fois les coûts réels perçus et les coûts de renonciation perçus. Nous ne disposons pas de renseignements directs sur ce que les étudiantes et étudiants potentiels pensent de leurs coûts de renonciation, mais nous savons que certains jeunes ne font pas d'études

postsecondaires parce qu'ils ressentent « la nécessité de gagner de l'argent » et nous savons aussi que cette nécessité se fait plus pressante avec l'âge (Myers et de Broucker, 2006). O'Heron (1997) suggère que les jeunes dont le revenu est plus faible sont probablement plus sensibles à l'entrée sur le marché du travail, préférant les revenus d'emploi à court terme quand les possibilités abondent, à l'investissement dans les études postsecondaires. Pour que ces dernières soient attrayantes, donc, il faut que les adultes et les jeunes ayant un faible revenu croient à un rendement supérieur de l'investissement, pour contrebalancer leur perception de coûts de renonciation supérieurs.

Les entrevues détaillées effectuées au Canada par Brunson *et al.* (2002) avec 62 jeunes adultes ont mis au jour deux catégories générales d'attitudes envers les coûts et les avantages des études postsecondaires. Certaines personnes pensent ne pas pouvoir s'offrir d'études postsecondaires; d'autres pensent que les coûts réels (droits de scolarité, frais de subsistance et endettement) et les coûts de renonciation (faiblesse du revenu pendant les études) ne valent pas les avantages (le rendement) de la participation. En d'autres termes, si certaines personnes estiment simplement que les études postsecondaires sont trop coûteuses, d'autres choisissent de ne pas en faire en fonction de leur analyse coût-avantages. Ces résultats suggèrent que quelques personnes au moins analysent les coûts de l'éducation, les coûts de renonciation et le rendement avant de décider si elles feront ou non des études postsecondaires.

Les résultats de l'enquête effectuée par COMPAS (2005) montrent aussi que quelques parents au moins décident pour leurs enfants après avoir analysé coût et avantages. Une analyse factorielle des modes décisionnels a montré que les parents voient les études postsecondaires comme un investissement coûteux aux avantages incertains (coût-avantages) ou comme une nécessité à la valeur intrinsèque. Le premier groupe tend à se concentrer sur l'idée que les enfants devront travailler fort et contracter des prêts d'études pour faire des études postsecondaires. L'éducation est alors considérée comme valable seulement si l'enfant choisit un domaine qui mène à un bon emploi bien rémunéré. Les parents qui voient les études supérieures comme une nécessité tendent à considérer qu'elles valent le temps et l'argent investis parce qu'elles sont nécessaires dans l'économie contemporaine. Les résultats montrent aussi que les parents qui jugent que les études postsecondaires sont naturellement rentables sont plus nombreux, bien que les parents ayant un faible revenu aient été plus représentés parmi le groupe qui analysait la valeur de l'éducation en comparant coûts et rendements. Ces mêmes parents étaient aussi moins nombreux, proportionnellement, à avoir des enfants qui se préparaient à faire des études universitaires. En conclusion, l'analyse coût-avantages des parents dont le revenu est plus faible est plus susceptible de se solder par la renonciation aux études postsecondaires.

Puisque les coûts et les rendements réels et perçus de l'éducation diffèrent considérablement, Usher (2005b) prône une analyse coût-avantages à l'aide des perceptions plutôt que de la réalité pour mieux comprendre le processus décisionnel relatif aux études postsecondaires. Il évalue les coûts-avantages réels sur 35 ans à près de 2,5 millions de dollars (avantages financiers moins coûts réels moins coûts de renonciation) et les coûts-avantages perçus à moins de 500 000 \$. Ainsi, les Canadiennes et Canadiens sous-estimeraient le rendement d'une formation

universitaire de deux millions de dollars, rien de moins. L'auteur conclut par ailleurs que puisque les Canadiennes et Canadiens qui ont un revenu moindre surestiment les coûts et sous-estiment le rendement, leur analyse coût-avantages donne un chiffre négatif. Même si elle n'est pas prise en compte dans le modèle, l'analyse coût-avantages proposée par Usher (2005b) montre que la décision des personnes qui ont un faible revenu de ne pas faire d'études postsecondaires est rationnelle.

Étant donné les observations de la société COMPAS (2005), selon lesquelles les parents ayant un faible revenu sont plus susceptibles que les autres de décider après une analyse coût-avantages (plutôt qu'une analyse des avantages sur le plan social), on peut penser que les coûts et rendements perçus de l'éducation importent plus pour les personnes ayant un faible revenu et ce, non seulement parce qu'elles surestiment les coûts et sous-estiment le rendement mais aussi parce qu'elles sont plus susceptibles de considérer ces deux facteurs financiers avant de prendre leur décision relative aux études postsecondaires. Ces études ici encore confirment l'importance de diffuser largement une information exacte sur les coûts et les avantages des études postsecondaires.

Certaines personnes considèrent que la connaissance limitée qu'ont les parents des droits de scolarité, du système d'aide financière aux études et du rendement de l'investissement en éducation tient précisément à ce que leur décision relative aux études postsecondaires n'est pas fondée sur ces facteurs. Les conclusions de la firme COMPAS (2005), selon lesquelles beaucoup de parents évaluent la valeur des études postsecondaires en fonction de leurs mérites intrinsèques penchent en faveur d'un modèle décisionnel non économique. Donc, même si les études économiques contribuent grandement à notre compréhension des nombreux effets possibles des facteurs financiers sur la perception qu'a chaque personne de l'abordabilité des études postsecondaires, nous ne comprenons pas bien, tant s'en faut, la relative incidence de l'une ou de l'autre de ces variables financières, qu'il s'agisse de coûts ou de rendements, et nous ne savons pas non plus dans quelle mesure l'équation coût-avantages, quelle qu'elle soit, influe sur la décision des gens. Comme l'observent Looker et Lowe (2001), la persistance du modèle décisionnel économique de réponse au prix a peut-être livré tous ses fruits et il est peut-être temps de recourir aux théories socio-psychologiques pour étudier les obstacles financiers.

H.8 Sommaire et lacunes des connaissances

Les obstacles financiers perçus découragent la participation et incitent à fréquenter un collège de préférence à l'université. Il n'existe pas de preuve directe toutefois de ce que ces perceptions découragent plus que les autres les familles dont le revenu est plus faible. Au contraire des résultats obtenus au R.-U., notre compréhension de l'incidence de l'aversion pour l'endettement sur la participation aux études postsecondaires au Canada est faible, notamment en ce qui concerne l'incidence particulière sur les personnes dont le revenu est moindre et sur celles qui sont plus avancées en âge. Cet axe de recherche profiterait grandement de données longitudinales.

Les conceptions erronées du public à l'égard des coûts, des rendements et de la disponibilité de l'aide financière en vue des études supérieures sont bien établies. Cet état de fait pourrait avoir les plus lourdes conséquences sur l'accès aux études postsecondaires parmi les groupes dont le revenu est plus faible. Qu'elles soient justes ou erronées, les perceptions jouent un rôle dans la décision de faire ou non des études postsecondaires. Les étudiantes et étudiants dont les besoins sont les plus grands sont les plus susceptibles de surestimer les coûts et de sous-estimer les rendements; ils sont par ailleurs généralement les moins bien informés de l'aide financière disponible. L'étude de marché pourrait être l'outil le plus efficace à ce point pour déterminer la meilleure façon de diffuser une information exacte pour atteindre à la fois le public, les conseillères et conseillers d'orientation, les enseignantes et enseignants, les élèves du secondaire ou les parents.

La planification de l'éducation reste aussi un peu mystérieuse. Bien que les modèles rationnels mettent davantage en lumière l'écart entre la réalité et les perceptions, ils ne tiennent pas compte des contraintes que représentent la situation individuelle ou les effets de systèmes de convictions conditionnées sur le processus décisionnel. Nous ne comprenons pas non plus le poids relatif de chaque élément d'une analyse coût-avantages. Quelle part des revenus escomptés, des coûts, des coûts de renonciation et de l'aversion pour l'endettement influe sur la décision de faire ou non des études postsecondaires? L'inscription est-elle plus influencée par le marché du travail que par les coûts?

Quelques études qualitatives éclairent un peu ce processus de planification, mais le rôle précis des perceptions reste confus. Comment et à quel stade les perceptions et les connaissances relatives aux coûts, aux rendements et à l'aide financière influent-elles sur la décision? Pourquoi, au juste, les personnes qui ont un revenu moindre estiment-elles les coûts et les rendements différemment des autres? Et pourquoi sont-elles plus susceptibles de faire une analyse coût-avantages et de sous-estimer la nécessité de participer tout en valorisant l'éducation? Comment, exactement, les différences socioéconomiques entre les valeurs éducationnelles se manifestent-elles dans la planification?

I. ABORDABILITÉ DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES POUR LES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS

I.1 Introduction

La diversité croissante de la population d'âge scolaire (CMEC, 2005) et la demande croissante d'une main-d'œuvre spécialisée poussent les chercheuses et chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques à comprendre les facteurs liés à l'accessibilité et à l'abordabilité des études postsecondaires dans l'optique des populations traditionnellement sous-représentées. Certes, la documentation sur les obstacles qu'affrontent les Canadiennes et Canadiens des milieux ruraux et les Autochtones est plus abondante, mais il y a eu étonnamment peu de recherche sur les obstacles qui se dressent devant les parents seuls, les personnes handicapées, les étudiantes et étudiants de première génération et les minorités visibles. Les principales données sur chacun de ces groupes sont résumées ci-dessous.

I.2 Populations rurales

L'ampleur de l'obstacle que représente l'emplacement géographique varie selon la région. Les obstacles qu'affrontent la population des trois territoires du nord sont géographiques autant que culturels, sociaux et économiques et le taux de participation des jeunes de ces régions aux études postsecondaires est bien inférieur à la norme pancanadienne (Gouvernement du Yukon, 1998). En fait, les faibles niveaux d'inscription au primaire et au secondaire de la majorité de la population qui réside dans le nord, dans les petites communautés autochtones isolées sont très préoccupants (Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2005).

Les étudiantes et étudiants de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sont les plus susceptibles de déménager pour fréquenter un établissement postsecondaire (EKOS, 006). Cependant, le fardeau financier de la réinstallation est alourdi par l'insuffisance de l'aide financière aux étudiantes et étudiants des milieux ruraux; ces deux facteurs sont aussi considérés comme des obstacles majeurs pour les jeunes du Manitoba (Conseil de l'enseignement postsecondaire, Manitoba, 2002). Au contraire, les étudiantes et étudiants des milieux ruraux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont les moins susceptibles de déménager (EKOS, 2006) parce qu'il y a plus de collèges communautaires en zone rurale et qu'ils sont très bien intégrés au système de transition vers l'université (Krahn et Hudson, 2006; Andres et Looker, 2001).

Les chercheuses et chercheurs s'entendent sur le fait que les jeunes des régions rurales sont sousreprésentés à l'université mais non au collège (Frenette, 2002; Rahman, Situ et Jimmo, 2005; Looker, 2002; Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2003; Bustling, 1999 cité dans Hemingway, 2001). Cette disparité s'explique en partie par le statut socioéconomique, l'attitude et les attentes des parents, l'existence de collèges dans les régions rurales ainsi que l'incidence des normes de la communauté et les exigences du marché du travail local.

En examinant le statut socioéconomique, Frenette (2002) montre que les jeunes qui vivent audelà de la distance limite des transports en commun par rapport à l'université ne représentent que 58 p. 100 du nombre total de jeunes des milieux urbains dans les établissements d'enseignement postsecondaire et que les jeunes qui vivent au-delà de cette distance et dont la famille a un revenu plus élevé sont 5,6 fois plus nombreux, proportionnellement, à participer aux études postsecondaires que leurs homologues ayant un revenu plus faible. La conclusion globale de Frenette est que les coûts supérieurs de la réinstallation et d'une vie autonome, qui peuvent totaliser 5400 \$ de plus par an en moyenne (Barr-Telford *et al.*, cités dans Frenette, 2007), constituent l'obstacle le plus considérable à l'inscription des jeunes des milieux ruraux à l'université (Frenette, 2002, 2003, 2007).

L'attitude culturelle et les attentes des parents sont aussi d'excellents facteurs prévisionnels de la participation des jeunes des milieux ruraux aux études postsecondaires (Anisef *et al.*, 2003; Foley, 2001). Si l'on tient compte du revenu, on constate que les données de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) – (Statistique Canada, 1999) montrent que les parents des milieux ruraux sont moins susceptibles que ceux des milieux urbains à s'attendre à ce que leurs enfants fassent des études postsecondaires; 57,5 p. 100 des parents des milieux ruraux s'attendent à ce que leurs enfants aillent à l'université (contre 75,4 p. 100 dans les milieux urbains), et 29,7 p. 100 s'attendent à ce que leurs enfants fréquentent un collège communautaire ou un cégep ou suivent une formation à un métier (contre 19,1 p. 100 dans les milieux urbains) – (Anisef *et al.*, 2003). Par ailleurs, il semble que les aspirations des jeunes des milieux ruraux soient influencées par les exigences de l'éducation et la capacité de profit offerte par le marché du travail local (de Broucker, 2005). Des études faites aux États-Unis et en Australie montrent aussi que l'attitude familiale à l'égard des études supérieures importe autant que les considérations financières dans le choix des jeunes des communautés rurales de faire ou non des études postsecondaires (Hu, 2003; James, 2002a, 200b, 1999).

La probabilité décroissante d'économies parentales combinée aux coûts de la réinstallation éventuelle et la vie loin de la maison familiale contribuent au recours croissant des jeunes des milieux ruraux aux programmes gouvernementaux de prêts aux études (*BC Stats*, 2004; Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2003; Kirby et Conlon, 2005; EKOS, 2006); d'autres facteurs sont le statut socioéconomique inférieur et la moyenne d'âge supérieure de la population rurale. La recherche a montré aussi que les jeunes des milieux ruraux sont moins soutenus par leurs parents. À Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, seuls 37 p. 100 des étudiantes et étudiants des milieux ruraux parmi les titulaires d'un diplôme d'études secondaires de 2001 qui ont fait des études postsecondaires disent avoir eu l'aide de leurs parents, contre 50 p. 100 des étudiantes et étudiants des milieux urbains (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2003). Le recours moindre à l'aide des parents peut être dû en partie au revenu familial moyen inférieur dans les régions rurales (Anisef *et al.*, 2003). Il a été démontré en effet que les parents des milieux ruraux épargnent moins pour l'éducation de leurs enfants, un facteur

qui, selon certaines personnes, est associé à des attentes moindres de leur part (Anisef *et al.*, 2003).

Dans la mesure où les jeunes des milieux ruraux tendent à venir de familles dont le revenu est moindre, nous pouvons nous fier à la documentation générale sur l'incidence du revenu familial sur la participation aux études postsecondaires (voir la section D.3). Il reste toutefois difficile de comprendre les effets combinés, sur les jeunes des milieux ruraux, d'un faible revenu, des coûts élevés de la réinstallation et d'une vie autonome ainsi que des attitudes communautaires et culturelles à l'égard des coûts et des avantages des études postsecondaires.

Les initiatives lancées par les instances pour élargir les possibilités de formation dans les communautés rurales en finançant davantage les établissements d'enseignement supérieur (Gouvernement de la Saskatchewan, 2001; Gouvernement de l'Ontario, 2006b, 2006c) vont certainement aplanir les obstacles qui se dressent devant ces jeunes qui veulent faire des études postsecondaires ou suivre une formation dans un collège communautaire ou dans un institut de formation professionnelle ou technique.

I.3 Autochtones

Les taux de participation des jeunes Autochtones aux études postsecondaires ont augmenté avec le temps, passant de 33 p. 100 en 1981 à 38 p. 100 en 2001 (Clark, 2003), mais restent considérablement inférieurs à la moyenne pancanadienne (Clark, 2003; O'Donnell et Tait, 2003, Gouvernement de Colombie-Britannique, 2002b). Les disparités sont particulièrement manifestes dans le nombre d'inscriptions aux collèges et aux universités. Les jeunes Autochtones sont plus susceptibles que les non-autochtones d'obtenir un certificat d'une école de métiers (16 p. 100 par comparaison à 13 p. 100 en 2001); 15 p. 100 des Autochtones et 18 p. 100 des non-autochtones avaient obtenu un diplôme collégial et 8 p. 100 des jeunes Autochtones contre 23 p. 100 des non-autochtones avaient obtenu un diplôme universitaire en 2001 (Clark, 2003). Bien que les Autochtones ne représentent que 3,3 p. 100 de la population totale du Canada, ils représentent 13,6 p. 100 de la population du Manitoba, 17 p. 100 des titulaires d'un diplôme collégial et 9 p. 100 des titulaires d'un baccalauréat (Vaillancourt, 2005). Une étude (Heslop, 2006) de la situation des titulaires d'un diplôme d'études secondaires de la Colombie-Britannique en 2003-2004 a montré que seuls 4 p. 100 des étudiantes et étudiants autochtones passaient à l'université après le secondaire, par rapport à 18 p. 100 des nonautochtones.

Selon la documentation, la pauvreté et le taux d'échec élevé au secondaire sont les principaux obstacles à la participation des jeunes Autochtones aux études postsecondaires (Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques – RCRPP, 2002; *R.A. Malatest et Associates Ltd.*, 2002; Mendelson, 2006; O'Donnell et Ballardin, 2006). Certes, le taux de décrochage au secondaire de toutes les personnes Autochtones a diminué de 1996 à 2001, mais il apparaît que cette diminution concerne surtout les populations inuites et métisses; le taux dans la population indienne d'Amérique du Nord en général est resté inchangé (O'Donnell et

Tait, 2003). La plupart des Autochtones de sexe masculin évoquent la nécessité et le désir de travailler pour ne pas terminer le secondaire, alors que la plupart des femmes autochtones citent la nécessité de prendre soin d'enfants à charge (O'Donnell et Tait, 2003).

Lors de l'Enquête auprès des peuples autochtones, faite en 2001, les raisons principalement citées pour ne pas participer aux études postsecondaires étaient les obligations familiales (24 p. 100) et les considérations financières (22 p. 100) – (O'Donnell et Tait, 2003). De plus, d'autres obstacles sont : la méfiance atavique envers les institutions de la population majoritaire, la répugnance à quitter la communauté et l'absence de programmes adaptés (Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2002).

Les Canadiennes et Canadiens autochtones qui font des études postsecondaires sont plus susceptibles que les non-autochtones de retarder leur transition à l'échelon supérieur après le secondaire (Holmes, 2005; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002b; O'Donnell et Tait, 2003; Vaillancourt, 2005; Heslop, 2006; RCRPP, 2002). Parmi les titulaires d'un diplôme d'études secondaires de l'année 2003-2004, en Colombie-Britannique, seuls 40 p. 100 des Autochtones contre 51 p. 100 des non-autochtones sont passés immédiatement aux études postsecondaires (Heslop, 2006); ce qui a pour résultat que les étudiantes et étudiants autochtones sont généralement plus âgés que la moyenne des autres, sont plus nombreux à avoir passé quelque temps sur le marché du travail, à avoir des enfants à charge et à vivre une relation maritale (R.A. Malatest and Associates Ltd., 2002, 2004; Holmes, 2005; Vaillancourt, 2005). Comme dans le cas des autres étudiantes et étudiants plus âgés, de manière générale, le taux de persévérance des étudiantes et étudiants autochtones est intérieur à la moyenne (RCRPP, 2002; Holmes, 2005).

Les étudiantes et étudiants autochtones sont proportionnellement plus nombreux que les nonautochtones à avoir quitté un milieu rural ou éloigné pour faire des études postsecondaires, ce qui ajoute aux coûts. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux parmi le groupe des parents seuls, des personnes ayant un handicap et des personnes venant d'un milieu à faible revenu (Holmes, 2005).

Le caractère insuffisant et inadapté des programmes d'aide contribue aussi aux disparités. Les recherches de R.A. Malatest and Associates Ltd. (2002) suggèrent que d'autres facteurs contribuent à cette participation inférieure des Autochtones. D'abord, la population métisse, les Indiennes et Indiens non inscrits et les Autochtones visés par le projet de loi C-31³² ne sont pas admissibles au financement permis par le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP) du gouvernement fédéral³³. Deuxièmement, les formations d'une année, la formation à un métier, les études en informatique et les formations de recyclage sont exclues. Troisièmement, le choix d'établissement est restreint et l'âge de la candidate ou du

Indiens de 1985.

33 Il faut noter que les études postsecondaires sont entièrement financées pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest et qu'elles le sont partiellement pour la population du Yukon.

³² Il s'agit des personnes qui obtiennent le statut d'Indienne ou Indien inscrit grâce aux changements apportés à la Loi sur les

candidat entre en ligne de compte. En fait, le PSENP ne couvre que 48 p. 100 des besoins financiers des étudiantes et étudiants par année d'études et pourtant, les personnes qui en bénéficient ne sont pas admissibles aux prêts aux études du gouvernement (*R.A. Malatest and Associates Ltd.*, 2002).

La distribution des fonds venant du PSENP dans les bandes indiennes est parfois problématique, puisqu'elle se fait par concours et qu'elle relève du pouvoir discrétionnaire des bandes. Les personnes visées par le projet de loi C-31 qui n'ont pas de liens étroits avec une bande en bénéficient rarement. Par ailleurs, le financement distribué par les bandes est imprévisible puisqu'il n'est pas garanti pour toute la durée du programme d'études ou qu'il peut être retardé. Il arrive que les étudiantes et étudiants manquent d'argent à mi-parcours, voire dès le début, quand les coûts sont les plus élevés. Certaines bandes exigent que les étudiantes et étudiants participent à un nombre minimal de cours ou assistent aux cours pendant un nombre minimal d'heures par semaine, ou mettent fin au financement si l'étudiante ou étudiant prend congé. Ces deux scénarios sont fréquents chez les étudiantes et étudiants plus âgés. Les personnes qui ne sont pas admissibles au PSENP peuvent demander un prêt gouvernemental, mais l'argent ne couvre pas les coûts de la réinstallation, l'hébergement de la famille ou les services de garderie. La documentation n'indique pas si les bourses canadiennes pour études compensent l'insuffisance des autres formes d'aide.

La population étudiante non-autochtone recourt considérablement au soutien financier de la famille, mais peu d'Autochtones peuvent faire de même (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002b) étant donné la prévalence des familles ayant un faible revenu et l'âge moyen supérieur de la population. L'absence de soutien familial combiné aux carences du système d'aide financière aux études entravent considérablement la participation des Autochtones aux études postsecondaires et peuvent entraîner une dépendance plus étroite à l'égard des prêts non gouvernementaux. Comparant les sources de fonds des étudiantes et étudiants autochtones et non-autochtones aux données de l'Enquête sur les étudiants canadiens du premier cycle universitaire et de l'Enquête sur les étudiants du niveau collégial toutes deux faites en 2002, Holmes (2005) a calculé que 63 p. 100 des étudiantes et étudiants autochtones accumulaient une dette pour financer leurs études universitaires et qu'ils avaient davantage tendance que les non-autochtones à obtenir des prêts auprès d'institutions financières.

Une revue des initiatives des différentes instances révèle une sensibilité aux disparités et aux obstacles à la participation des Autochtones aux études postsecondaires. Citons par exemple, le plan d'action pour l'éducation des Autochtones de 2004 au Manitoba (Gouvernement du Manitoba, 2005); le sous-comité de l'éducation des Autochtones du ministère de l'Apprentissage de l'Alberta³⁴ (Gouvernement de l'Alberta, 2006a, 2006h); et le protocole d'entente de 2005 sur l'éducation et la formation postsecondaire des Autochtones de la Colombie-Britannique

_

³⁴ L'Aboriginal Learning Subcommittee recommande entre autres d'élargir les possibilités d'apprentissage dans la communauté, de créer de nouveaux partenariats autochtones, d'accroître la capacité d'accueil des collèges autochtones et d'augmenter les subventions et bourses octroyées aux membres des Premières nations inscrits ou non, ainsi qu'aux membres des populations métisses et inuites.

(Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2006a). En Ontario, les étudiantes et étudiants autochtones peuvent obtenir plus de financement en vertu du programme appelé *Vers des résultats supérieurs : le Plan d'action pour l'éducation postsecondaire* (Gouvernement de l'Ontario, 2006b). En Saskatchewan, un partenariat récent entre le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan et la FCBM a lancé un projet pilote de quatre ans destiné à fournir aux Autochtones dont le revenu est faible une assistance financière non remboursable (Gouvernement de la Saskatchewan, 2006).

Il faut toutefois approfondir la recherche pour mieux comprendre les motifs culturels et économiques qui font que les jeunes Autochtones sont si nombreux à ne pas terminer le secondaire. On ne sait pas bien ce qui motive les décisions des familles autochtones à l'égard des études postsecondaires et ce qui influe sur leur planification financière pour ces dernières. Les revenus d'emploi et l'endettement des Autochtones titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ne diffèrent pas beaucoup de ceux des non-autochtones titulaires de diplômes (Vaillancourt, 2005; Mendelson, 2006; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a et 2002b; Holmes, 2005); et la prime aux études postsecondaires est supérieure chez les Canadiennes et Canadiens d'origine autochtone (Howe, 2002). Par contre, il s'est fait peu de recherche sur les perceptions qu'ont les familles autochtones des coûts et des avantages des études postsecondaires. Enfin, il faut approfondir la recherche pour cerner les insuffisances du système d'aide financière aux études par rapport à des besoins réels.

I.4 Parents seuls

Le fait d'avoir des enfants à charge est un bon facteur prévisionnel de décrochage pendant les études postsecondaires (Tomokowicz et Bushnik, 2003; Lambert, Zeman, Allen et Bussière, 2004). Quand une personne qui a des enfants à charge fait des études postsecondaires, elle est plus susceptible de choisir le collège plutôt que l'université, d'étudier à temps partiel et d'interrompre ses études pour des raisons financières (Holmes, 2005; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a; Corrigan, 2003; Lambert *et al.*, 2004). Les étudiantes et étudiants ayant des personnes à charge sont généralement moins nombreux, proportionnellement, à pouvoir compter sur le soutien financier de leurs propres parents; leur endettement est supérieur à la moyenne et leur dette envers des établissements privés, en particulier, est démesurément élevée (Holmes, 2005; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a; *BC Stats*, 2004).

Les parents seuls représentaient une plus grande partie de la population canadienne en 2001 qu'en 1981 (16 p. 100 contre 11 p. 100 respectivement); ils avaient moins d'enfants, poursuivaient plus longtemps leurs études, avaient un salaire plus élevé et étaient plus nombreux à travailler à temps plein. Pourtant, leur niveau d'instruction continue de marquer le pas derrière celui des parents vivant en couple (6 p. 100 des mères seules avaient obtenu un grade universitaire par comparaison avec 18 p. 100 des parents vivant en couple) – (Galarneau, 2006). Les facteurs responsables de ce faible taux de participation sont : a) un pourcentage de décrochage supérieur à la moyenne au secondaire (en 2001, plus de 25 p. 100 des mères seules âgées de 25 à 34 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires; Galarneau, 2006); et b)

l'âge supérieur de ces personnes qui fait que les parents seuls ont moins que les autres l'occasion de bénéficier du soutien financier de leurs propres parents (Holmes, 2005).

Les parents seuls qui font des études postsecondaires supportent en général des frais de subsistance supérieurs à la moyenne, sous-estimés par les programmes d'aide financière, et ils ne peuvent pas recourir au soutien financier de leur famille ou de leurs amis (Butterwick et White, 2006; Reed, 2005). L'ampleur de leurs besoins financiers qui restent sans réponse explique probablement leur taux de persévérance inférieur à la moyenne. L'endettement est particulièrement lourd chez les parents seuls. Parmi les anciennes étudiantes et anciens étudiants des collèges de la Colombie-Britannique interviewés en 2001, les parents seuls étaient parmi les plus nombreux à faire part de leur difficulté à rembourser leurs prêts aux études (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a). Au terme de leur analyse des données de l'Enquête sur les étudiants canadiens du premier cycle universitaire, Allen et Vaillancourt (2004) ont constaté que les diplômées et diplômés avec personnes à charge étaient proportionnellement moins nombreux à avoir fini de rembourser leurs prêts aux études.

I.5 Personnes handicapées

Les personnes handicapées sont sous-représentées à l'université et surreprésentées dans les collèges (Holmes, 2005; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2000). Peu de données empiriques ont été publiées sur les obstacles qui les empêchent de participer aux études postsecondaires, mais certains rapports montrent que les étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire qui sont handicapés sont en général plus âgés que les autres, qu'il y a plus de femmes que d'hommes, qu'ils sont plus nombreux à vivre en couple et à avoir des enfants à charge (Holmes, 2005; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a). Ils recourent plus que la moyenne aux prêts d'études offerts par le gouvernement et aux prêts de source privée (Holmes, 2005; Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2002a), un résultat qu'il faut probablement associer au fait qu'ils sont souvent plus avancés en âge et à une probabilité plus élevée d'avoir des enfants à charge. Leur satisfaction à l'égard du système d'aide financière semble légèrement inférieure à celle de la moyenne. Les anciennes étudiantes et anciens étudiants ayant un handicap ont été moins nombreux que les autres à se dire satisfaits des services d'aide financière reçus (68 p. 100 contre 75 p. 100 des anciennes étudiantes et anciens étudiants qui ne sont pas handicapés) – (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2001). Parmi les répondantes et répondants qui ont indiqué que les prêts d'études étaient assez ou très importants pour eux, les personnes qui sont handicapées étaient moins nombreuses que la moyenne à dire que leur revenu total suffisait à couvrir les coûts de leur formation et leurs frais de subsistance (47 p. 100 par rapport à 62 p. 100 de l'ensemble de l'échantillon). L'emploi et les revenus des étudiantes et étudiants ayant un handicap ne sont pas bien connus, bien qu'un sondage auprès des anciennes et anciens des collèges de la Colombie-Britannique ait révélé que la probabilité qu'ils aient trouvé un emploi après l'obtention de leur diplôme est moindre que chez les autres (54 p. 100 contre 72 p. 100) – (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2001).

Seule une poignée d'études a traité en profondeur des obstacles à l'accessibilité et à l'abordabilité des études postsecondaires pour les personnes handicapées, mais la plupart des instances ont lancé des initiatives pour accroître leur participation, y compris un financement ciblé, destiné à aplanir les obstacles qui leur nuisent (Gouvernement de l'Ontario, 2006a, 2006b; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2006). Il existe aussi des partenariats entre gouvernements et établissements d'enseignement (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 2006); et des projets d'examen et de recherche relatifs aux politiques et programmes (Gouvernement de l'Alberta, 2006a, 2006b; Gouvernement de la Saskatchewan, 2006).

I.6 Étudiantes et étudiants de première génération

Notre compréhension de la participation des étudiantes et étudiants de première génération aux études postsecondaires vient essentiellement de travaux plus généraux, abordés dans d'autres sections du présent rapport, sur l'incidence du niveau d'instruction des parents³⁵. Le degré d'instruction d'un ou des deux parents est un bon facteur prévisionnel de la participation des enfants aux études universitaires, mais il n'est pas aussi efficace en ce qui concerne l'inscription au collège (Rahman, Situ et Jimmo, 2005). De même, le niveau d'instruction des parents influe sur leurs attentes et leur comportement en matière d'épargne (de Broucker, 2005). Il s'est fait peu de recherche sur les caractéristiques particulières des étudiantes et étudiants de première génération. Dans un document inédit présenté au symposium de la FCBM en juin 2006, M. Andrew Parkin cite des données du Sondage auprès des élèves du secondaire, de l'enquête de suivi et de l'enquête auprès des candidates et candidats aux études collégiales et universitaires selon lesquelles le faible rendement scolaire, la fluctuation des objectifs et l'insuffisance du financement (y compris l'insuffisance de l'épargne parentale) seraient les raisons principalement citées par les étudiantes et étudiants de la première génération pour ne pas faire d'études postsecondaires (FCBM, 2006b).

I.7 Minorités visibles

Enfin, bien que les jeunes appartenant à une minorité visible (à l'exception des jeunes Autochtones) soient sous-représentés aux études postsecondaires, les recherches montrent qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres à s'y inscrire (Tomokowicz et Bushnik, 2003), surtout au niveau universitaire (Frenette, 2005; Taylor et Krahn, 2005; Lambert *et al.*, 2004). Ce résultat diffère de ce que l'on observe aux États-Unis, où les jeunes des minorités visibles sont moins susceptibles que la moyenne de s'inscrire aux programmes de premier cycle et de persévérer jusqu'au diplôme, surtout à cause des désavantages tenant au statut socioéconomique (Swail, Redd et Perna, 2003; Coelli, 2004; St. John, 2005). Une étude faite récemment au Canada a montré que les désavantages liés au niveau d'instruction des parents et au revenu familial auraient une incidence beaucoup plus faible que l'attitude et les attentes des parents sur les aspirations éducatives des jeunes de familles immigrantes de première

³⁵ Dans le contexte de notre étude, les étudiantes et étudiants de première génération sont les personnes dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires.

ou deuxième génération appartenant à une minorité visible (Taylor et Krahn, 2005).

I.8 Sommaire et lacunes des connaissances

Le gros des documents sur les populations sous-représentées suggère que celles-ci tendent à reporter leur transition aux études postsecondaires et à s'y inscrire à un âge plus avancé que les autres. Or, les étudiantes et étudiants plus âgés sont plus susceptibles d'avoir des personnes à charge, de ne pas fréquenter les établissements classiques et de travailler tout en étudiant (Shaienks, Eisl-Culkin et Bussière, 2006; Zeman, Knighton et Bussière, 2004). Ils sont aussi plus susceptibles de devoir interrompre leurs études temporairement ou de quitter leur programme avant de l'avoir terminé (Zeman, Knighton et Bussière, 2004; Gouvernement de l'Alberta, 2006g). Les étudiantes et étudiants plus âgés supportent des frais de subsistance supérieurs à la moyenne, à 2000 \$/mois par rapport à une moyenne d'environ 650 \$ pour les plus jeunes (EKOS, 2006), sont proportionnellement moins nombreux à compter sur l'aide financière de leur famille (38 p. 100 des étudiantes et étudiants de 26 ans et plus reçoivent de l'aide de leurs parents par comparaison avec 83 p. 100 des 20 et 21 ans; EKOS, 2006) et tendent plus à financer leurs études en recourant à des banques privées et à une marge de crédit (Myers et de Broucker, 2006).

La recherche suggère aussi que les normes culturelles et communautaires influent grandement sur les aspirations, les attentes et la participation aux études postsecondaires (Tomokowicz et Bushnik, 2003; Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons, 2003; Lambert *et al.*, 2004; Shipley, Ouellette et Cartwright, 2003; de Broucker, 2005). Les données existantes n'expliquent pas bien ces influences de la culture et de la communauté. Puisque les groupes sous-représentés évoquent des raisons non financières plus que financières pour ne pas faire d'études postsecondaires (Foley, 2001), il devient encore plus important de comprendre les attitudes et les forces culturelles en présence.

La revue de la participation des Autochtones aux études postsecondaires a montré que l'aide financière est limitée. Il reste à voir si les récentes initiatives suffiront à aplanir les obstacles financiers à l'accessibilité, surtout dans le cas de l'université.

Enfin, le sexe n'est pas abordé, puisque cette caractéristique n'est plus au programme de la recherche. La participation des femmes aux études postsecondaires dépasse maintenant celle des hommes. En fait, cette tendance favorable aux femmes se manifeste dans la plupart des pays de l'OCDE. Au Canada, cependant, l'écart est l'un des plus grands, derrière celui qu'on observe en Norvège et en Suède (de Broucker, 2005). L'augmentation de la participation des femmes aux études postsecondaires pourrait s'expliquer par le fait que celles-ci en attendent un plus grand rendement (comme nous l'avons vu à la section G.3b). Par conséquent, bien que les hommes n'aient jamais été considérés comme un groupe sous-représenté à ce jour, l'écart actuel pourrait justifier un nouvel axe de recherche, surtout dans l'optique des avantages de la participation.

J. SOMMAIRE DES LACUNES DE LA CONNAISSANCE ET DES VOIES DE RECHERCHE RECOMMANDÉES

De cette revue de la littérature canadienne sur l'abordabilité, il ressort qu'il y a eu beaucoup de progrès depuis cinq à 10 ans. Les recherches étaient rares dans les années 1990 par rapport à la littérature produite aux États-Unis. La revue des documents des années 1990 a mis au jour un certain nombre de lacunes comblées depuis le temps (p. ex. : Looker et Lowe, 2001). Ainsi, les travaux faits récemment sur les méthodes de financement des familles ont mis en lumière la nécessité de mieux comprendre la contribution relative des économies, des revenus d'emploi, de l'aide aux études et des prêts privés. Nous disposons dorénavant de preuves tangibles que les perceptions du public s'écartent considérablement des faits. Grâce en outre à l'utilisation par les chercheuses et chercheurs des données de l'Enquête auprès des jeunes en transitions (EJET), nous avons une idée plus claire des divers cheminements choisis par les jeunes et de certains des facteurs qui influent sur les décisions prises par les groupes à risque de ne pas faire d'études postsecondaires ou d'interrompre les études entreprises. Les macro-analyses des coûts et du rendement net de l'investissement (perçu et réel) des études postsecondaires faites par des groupes internationaux, pancanadiens et provinciaux brossent un portrait plus précis des effets relatifs de chaque composante économique de l'abordabilité.

Il n'en reste pas moins de grandes lacunes des connaissances, évoquées dans le présent rapport et résumées à la fin de chaque grande section. L'objet principal de la présente section est de cerner ces lacunes.

Presque tous les éléments abordés sont des obstacles potentiels à la participation, mais nous ne comprenons pas encore bien lesquels sont les plus nuisibles aux groupes défavorisés qui envisagent des études postsecondaires. Autre que l'aversion pour l'endettement (dont nous avons trouvé peu de preuves empiriques), l'inégalité d'accès aux études postsecondaires peut être le fruit de différences de revenus, d'une augmentation (ou d'une surestimation) des coûts, de la diminution du rendement de l'investissement dans les études postsecondaires dans certains secteurs du marché du travail – ou d'une sous-estimation du rendement de l'investissement et de l'aide aux études non remboursables – ou d'une méconnaissance des formes d'aide offertes aux étudiantes et étudiants.

De Broucker (2005) suggère que les chercheuses et chercheurs prêtent plus attention à tous les facteurs financiers qui influent sur la participation aux études postsecondaires. Pour compléter nos connaissances en la matière, il faudrait un questionnaire qui permette de mesurer le poids relatif que chaque personne attribue, pendant sa planification, à sa perception des coûts et des avantages ainsi que de l'aide offerte par rapport à son aversion pour l'endettement. Cette enquête pourrait être complétée par des études qualitatives en profondeur visant à déterminer à quel moment une personne planifie ses études postsecondaires et quels sont les facteurs en jeu.

Toutes les méthodes de collecte de données devraient être liées à des caractéristiques propres des sujets, notamment le statut socioéconomique, le statut d'autochtone, l'appartenance à une minorité visible, l'âge et autres.

Il y a également des lacunes dans notre connaissance des types de formation, de certains groupes et de certaines régions. Bien que la recherche sur les études collégiales soit de plus de plus fréquente, nous connaissons mal les détails de l'évolution des droits de scolarité dans les collèges. Cette information est pourtant particulièrement importante étant donné la hausse du niveau d'endettement des étudiantes et étudiants collégiaux. Il nous faut surveiller de plus près la hausse des coûts de ce qui était jusqu'ici considéré comme une forme d'études postsecondaires moins coûteuse. Il y a de même peu de documentation sur l'abordabilité de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Les gens de métier se font rares dans les régions du pays en pleine croissance économique, ce qui laisse à penser qu'il faut approfondir ce domaine de recherche.

Nous avons également observé l'augmentation du corpus des études sur les obstacles qui empêchent les Canadiennes et Canadiens de milieu rural et d'ascendance autochtone de participer aux études postsecondaires, mais constaté avec surprise qu'il n'y en a pratiquement pas sur les obstacles qu'affrontent les parents seuls, les personnes handicapées, les étudiantes et étudiants qui sont les premiers de leur famille à faire des études postsecondaires et les jeunes appartenant à une minorité visible. Une autre omission, la littérature sur l'abordabilité des études postsecondaires pour les adultes; la plupart des données, en effet, ne concernent que les jeunes. Bien que nous sachions que les adultes supportent des frais de subsistance supérieurs, reçoivent moins d'aide de leur famille et recourent plus que les autres aux prêts de sources privées, nous ignorons en quoi leur statut économique influe sur leur participation. Les implications sur le plan de l'apprentissage à vie sont pourtant manifestes.

Par ailleurs, les étudiantes et étudiants diplômés, qui sont généralement plus âgés, sont pratiquement absents de cette littérature. Nous ne disposons pas de données sur l'évolution des droits de scolarité des programmes d'études supérieures à l'échelle pancanadienne ou de chacune des instances et ne savons pas si ces coûts sont contrebalancés par les bourses, l'enseignement et le travail d'assistantes ou assistants à la recherche³⁶. Nous disposons de données sur le rendement de l'investissement dans chaque année supplémentaire de participation aux études postsecondaires aux États-Unis, mais ces travaux n'établissement pas de distinction entre premier, deuxième et troisième cycles. Enfin, nous savons que les étudiantes et étudiants étrangers paient des droits de scolarité beaucoup plus élevés que les citoyennes et citoyens, résidentes permanentes et résidents permanents du Canada et qu'ils constituent une minorité

³⁶ En 2003, Statistique Canada a lancé l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD) qui se fait annuellement et où les répondantes et répondants sont invités à indiquer leurs résultats sur le marché du travail et leurs méthodes de financement des études postsecondaires. D'après ce que nous en savons, il s'est publié jusqu'ici un seul rapport fondé sur les données de cette enquête. Le document (Gluszynski et Peters, 2005) a révélé que les postes d'assistantes et assistants à l'enseignement et les bourses octroyées par les établissements sont les sources les plus courantes de financement et que 56 p. 100 des répondantes et répondants ont obtenu leur doctorat sans dette liée à ces études.

substantielle parmi les étudiantes et étudiants diplômés, mais nous n'avons rien trouvé sur la perception qu'a ce groupe de l'abordabilité des études postsecondaires ou des études supérieures au Canada.

Pour ce qui est du champ d'application géographique, disons que les chercheuses et chercheurs tendent à laisser de côté les trois territoires, probablement parce que chacun n'a qu'un collège et qu'il en coûte plus cher de faire de la recherche dans ces régions éloignées. Chaque province a une pratique de recherche établie sur des sujets pertinents pour sa propre situation. Elles profiteraient d'ailleurs grandement d'un forum ou d'une banque de données canadiennes qui leur permettrait de faire connaître les résultats de leurs études respectives³⁷. Il est recommandé aux instances de s'unir pour faire de la recherche coopérative et concertée dans de nouveaux domaines de l'éducation. Il serait utile aussi de procéder à des méta-analyses des travaux existants à l'échelle des instances pour dresser l'état des lieux au pays et mieux comprendre la situation particulière de chaque province et territoire³⁸. Lang Research a fait ce genre de compilation pancanadienne pour la FCBM en 2002. Ce document constitue d'ailleurs une bonne base de données comparatives. Malheureusement, personne n'a franchi l'étape suivante, qui consistait à utiliser les données à des fins d'analyse. En fait, notre perception globale est que bon nombre des ensembles de données issues des sondages et des rapports n'ont pas été explorés et exploités à fond. De nombreux rapports sur la situation dans les provinces, les territoires et le Canada entier présentent simplement les résultats, sans interprétation ni analyse. Nous avons déjà évoqué le grand potentiel des données de la plus récente enquête d'EKOS (2006) à partir desquelles seuls des résultats descriptifs ont été présentés.

Il n'entre pas dans notre mandat d'évaluer la qualité des données, mais nous devons exprimer quelques inquiétudes. La première a trait au bien-fondé des données de base³⁹. Les données sur les inscriptions et les prêts aux études à l'échelle pancanadienne sont souvent périmées dès leur publication. En fait, le temps qui s'écoule avant la publication des résultats d'un recensement est toujours source de frustration pour les chercheuses et chercheurs en sciences sociales, bien que tous comprennent que le volume même des données et l'importance des nombreuses vérifications de qualité exigent du temps.

Nous avons besoin de plus de données longitudinales sur les facteurs liés à l'abordabilité. Les chercheuses et chercheurs ont déjà largement utilisé les données de l'EJET susmentionnée (et du Programme international pour le suivi des acquis des élèves – PISA) et, grâce à la publication de la troisième vague des données de l'EJET, on pourra établir plus solidement des relations de cause à effet.

³⁷ Nous croyons savoir que le CCA, en collaboration avec Statistique Canada, Edudata Canada, et *l'Educational Policy Institute*, s'emploie à compiler un catalogue des ensembles de données provinciales et territoriales sur l'éducation.

38 L'idée n'est pas nouvelle et n'a probablement pas eu de suite étant donné la difficulté qu'il y a à comparer des pommes et des

oranges, vu les énormes différences entre les instances quant à la façon de présenter l'information.

39 Usher met en lumière certaines des lacunes des données, et nous avons tiré parti de ses impressionnants efforts de collecte de

données dans de nombreuses parties du présent rapport.

Les travaux visés par la présente recension sont toutefois surtout inspirés d'enquêtes ponctuelles ou instantanées et sont utilisés pour décrire des caractéristiques et des tendances ou recourent à des questions rétrospectives pour établir une cause. Si nous disposions de données longitudinales sur le rendement des études postsecondaires, les chercheuses et chercheurs pourraient établir l'effet des études postsecondaires sur une étudiante ou un étudiant en comparant leurs caractéristiques avant et après le programme et en comparant le tout avec les caractéristiques des personnes qui ne font pas d'études postsecondaires (pour éliminer le risque de biais à la sélection). Cet ensemble de données permettrait aux chercheuses et chercheurs de cerner les effets de l'aide financière aux études et des politiques relatives aux droits de scolarité, qui varient grandement entre instances et avec le temps. Il est certain que la constitution de ces ensembles de données longitudinales serait coûteuse en temps et en argent et exigerait un engagement à long terme en matière d'infrastructure et de ressources humaines. Et c'est précisément pour cette raison que les données longitudinales sont rares au Canada⁴⁰.

Enfin, deux autres axes de recherche plus que nécessaires se dégagent implicitement de notre recension. Le premier vient de ce qu'il ne semble pas exister de corpus de documents sur l'abordabilité dans tout le Canada, dans la perspective des gouvernements. Pourtant, tout ce qui a trait au coût de la prestation des études supérieures et au coût de l'aide financière est manifestement partie intégrante de l'abordabilité pour le public et de l'élaboration des politiques et des programmes. Ainsi, bien qu'on ait décidé de préférer les programmes de bourse immédiate au lieu de remise de dette – peut-être en partie parce qu'on suppose que les premiers sont plus rentables –, on n'a jamais étudié les coûts relatifs de ces deux formes d'aide financière.

Deuxièmement, il y a lieu de sonder les implications du maintien d'une éducation de qualité malgré l'expansion massive du système. En dépit des débats sur la façon de mesurer la qualité, nous en savons très peu sur la relation entre l'accessibilité accrue et la qualité de l'expérience d'apprentissage, et encore moins si cette accessibilité accrue se fait forcément aux dépens de la qualité. Les RCRPP ont inscrit la qualité de l'éducation à leur programme de recherche et ont tenté jusqu'ici d'élaborer un cadre conceptuel permettant d'examiner la qualité et de produire des mesures exhaustives, qui serviraient autant aux étudiantes et étudiants potentiels qu'aux établissements d'enseignement supérieur et aux gouvernements. Nous recommandons que d'autres s'inspirent des travaux des RCRPP.

-

⁴⁰ Au moment où nous écrivons le présent rapport, Statistique Canada commence à élaborer son enquête sur les ménages à échantillon constant (*Canadian Household Panel Survey* – CHPS), qui englobera un vaste éventail de sujets, dont l'éducation, et qui pourrait combler les lacunes décrites ici. À l'évidence, une série de ces enquêtes fournirait des données utiles avec le temps, mais pas avant quelques années.

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Aboriginal Apprenticeship Projects Steering Committee. 1999. *Aboriginal participation in Apprenticeship: Making it work!* Ottawa: Canadian Labour Force Development Board. http://www.education.gov.yk.ca/pdf/aboriginalapprenticeship.pdf

Rapport final du Comité directeur des projets d'apprentissage pour les Autochtones, créé en 1998 et composé de représentants du Comité national d'apprentissage (CNA) de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre, du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage, de Développement des ressources humaines Canada, de l'Alliance interprovinciale des présidents des commissions d'apprentissage et des peuples autochtones du Canada.

Acumen Research Group. 2006. *Funding university education in Ontario: Ontario university applicant survey report.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/ouas-report_en.pdf

Présentation descriptive des résultats du Sondage auprès des candidats à l'université en Ontario (2004). Concernant l'accessibilité économique à l'éducation postsecondaire, les principales conclusions du rapport portent sur le poids des considérations financières dans le choix d'habiter chez ses parents durant ses études, la méconnaissance des programmes d'aide financière aux études et la réticence à l'endettement.

Allen, Mary, and Chantal Vaillancourt. 2004. *Class of 2000: Profile of postsecondary graduates and student debt.* Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2004016.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2004016.pdf

Résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés (2002), notamment le profil des diplômés, les résultats éducatifs et la situation professionnelle, et la gestion des dettes d'études. Le rapport révèle que les étudiants de la promotion de 2000 s'étaient endettés dans la même proportion que ceux de la promotion de 1995 au moment de l'obtention de leur diplôme, mais que le montant de leurs dettes était nettement plus élevé, notamment dans le cas des détenteurs d'un baccalauréat.

Allen, Mary, Shelley Harris, and George Butlin. 2003. *Finding their way: A profile of young Canadian graduates*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2003003. http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2003003.pdf

Ce rapport basé sur trois cycles de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) analyse la situation professionnelle et le niveau d'endettement des diplômés canadiens. Les diplômés du collégial se trouvaient plus facilement un emploi après leurs études que les diplômés universitaires, mais au bout de cinq ans, ils étaient plus nombreux à se retrouver sans emploi. Les dettes d'études étaient plus élevées chez les diplômés universitaires que chez les diplômés du collégial. Or, après cinq ans, les diplômés universitaires avaient remboursé leurs dettes dans une proportion comparable aux diplômés du collégial. Dans l'ensemble, le pourcentage de membres des deux groupes qui déclaraient avoir des problèmes de remboursement s'était accru entre 1990 et 1995.

Andres, L., and Dianne E. Looker. 2001. "Rurality and capital: Educational expectations and attainment of rural and urban youth." *Canadian Journal of Higher Education*, 31(2): 1-45.

Ce rapport compare deux systèmes d'éducation postsecondaire du point de vue de leur efficacité pour faciliter la participation et la réussite des jeunes en milieu rural. Il compare les taux de scolarisation et de diplomation chez les jeunes issus de milieux ruraux en Colombie-Britannique, où un mécanisme de transfert est en place pour les encourager à faire des études universitaires, et en Nouvelle-Écosse, où les universités rurales sont bien implantées.

Anisef, Paul, Robert Sweet, Gabrielle Plickert, and Denise Tom-Kun. 2003. *The effects of region and gender on educational planning in Canadian families*. Laidlaw Foundation. http://206.191.51.193/files/Effects of Region and Gender.pdf

Les auteurs de ce rapport final présenté à la Fondation Laidlaw s'appuient sur les données de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (Sweet *et al.*, 2000) pour comparer les épargnes-études et les

aspirations éducatives des parents de régions rurales et urbaines. L'étude révèle une étroite corrélation entre les aspirations éducatives et les épargnes-études.

Barr-Telford, Lynn, Fernando Cartwright, Sandrine Prasil, and Kristina Shimmons. 2003. *Access, persistence and financing: First results from the Postsecondary Education Participation Survey (PEPS)*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2003007.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2003007.pdf

Cet article présente les conclusions de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires en ce qui a trait à l'accessibilité des études postsecondaires, à la persévérance et au financement des études. Les chercheurs montrent que la participation aux études postsecondaires est étroitement liée aux attentes des parents, à leur niveau d'éducation, à leur occupation et à leurs économies. Les motifs de non-participation les plus souvent cités étaient les obstacles financiers et le fait que les programmes existants ne convenaient pas.

Barrow, Lisa, and Cecilia Elena Rouse. 2006. "The economic value of education by race and ethnicity." *Economic Perspectives.* 2Q 2006.

http://www.chicagofed.org/publications/economicperspectives/ep 2qtr2006 part2 barrow rouse.pdf

Cette étude basée sur les données du recensement américain et de la *National Longitudinal Study* analyse les variations raciales ethniques en ce qui a trait aux avantages économiques du retour aux études, après prise en compte des aptitudes. De l'avis des chercheurs, rien ne permet de dire que les avantages sont moins grands pour les Afro-Américains et les Hispaniques.

BC Stats and British Columbia Ministry of Advanced Education. 2005. 2005 Apprenticeship Survey: Summary Report. Victoria: BC Stats and Ministry of Advanced Education.

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/collegereports/Apprenticeship.pdf

Résultats d'un sondage mené en 2005 auprès d'anciens apprentis en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, les résultats ne révèlent rien sur l'accessibilité économique des programmes de formation d'apprentis. Ils indiquent toutefois qu'une minorité appréciable d'apprentis déménagent pour se rapprocher du lieu de formation et paient leurs dépenses d'éducation de leur poche.

BC Stats. 2004. "Meeting the costs: Post-secondary student funding and debt." *Information Paper*. Vol. 2(2). Summer 2004. ISSN 1708-0657.

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/collegereports/issue Finances.pdf

Comparaison des résultats du *BC College and Institute Student Outcomes Survey* pour 2001 et 2003. L'étude s'intéresse particulièrement aux variations en ce qui concerne les sources de financement et au recours aux prêts d'études après le dégel des droits de scolarité en 2002. L'analyse révèle un plus grand recours aux prêts d'études dans l'échantillon de 2003, bien que d'autres études longitudinales seraient nécessaires pour vérifier si la tendance se confirme. L'étude révèle aussi, pour les deux années étudiées, une hausse du recours aux prêts d'études chez les parents seuls et les étudiants qui ont déménagé pour fréquenter le collège.

Berger, Joseph, Anne Motte, and Andrew Parkin. 2006. "Student debt: Trends and consequences." Chapter 5 of *The price of knowledge*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/POK_III-ch5_EN.pdf

Les dernières recherches révèlent qu'il n'y a pas de lien entre la réticence à l'endettement et la participation aux études postsecondaires. En revanche, elles confirment un lien direct entre l'ampleur du niveau d'endettement et l'abandon des études. La majorité des emprunteurs ne font pas état de difficultés de remboursement, malgré l'élévation progressive des taux de base. Les programmes d'exemption d'intérêts s'avèrent largement sous-utilisés. L'accessibilité économique de l'éducation collégiale est remise en question; comparativement aux étudiants universitaires, les étudiants collégiaux ont tendance à provenir de familles ayant un faible revenu et à avoir des perspectives de revenu moins élevées, et leur niveau d'endettement augmente plus rapidement.

Bone, Allison. 2002. "Pursuing a master's degree: Opportunity costs and benefits." *Education Quarterly Review*. Vol. 8(4): 16–27.

Cette étude basée sur les données du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada analyse les hausses des droits de scolarité des programmes de maîtrise entre 1990-1991 et 1999-2000. C'est à Terre-

Neuve-et-Labrador, en Ontario et en Nouvelle-Écosse que les droits de scolarité ont le plus augmenté durant ces 10 années. En 1999-2000, c'est en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta que les droits de scolarité étaient les plus élevés.

Boothby, Daniel, and Torben Drewes. 2006. "Postsecondary education in Canada: Returns to university, college, and trades education." *Canadian Public Policy*. 32(1): 1–22.

Cette étude basée sur les données du recensement canadien de 1981 à 2001 compare les avantages salariaux de différents niveaux de scolarité postsecondaire chez les travailleurs canadiens âgés de 21 à 30 ans. Les résultats corroborent la plupart des autres études, à savoir que les diplômés universitaires gagnent davantage que les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études collégiales et que ces derniers gagnent davantage que ceux qui ont suivi un programme dans une école de métiers. Ces avantages salariaux se sont accrus au fil du temps pour tous les niveaux de scolarité. Les titulaires d'un certificat d'une école de métiers gagnent à peine plus que les diplômés du secondaire.

Boothby, Daniel, and Geoff Rowe. 2002. *Rate of return to education: A distributional analysis using the LifePaths model.* Ottawa: Human Resources Development Canada.

http://www11.hrsdc.gc.ca/en/cs/sp/hrsdc/arb/publications/research/2002-002365/SP-527-11-02.pdf

Cette étude basée sur les données du recensement de 1991 établit les taux de rendement individuels des études de premier cycle universitaire et des études collégiales par domaine d'études et par sexe, et compare les gains à vie médians des diplômés du postsecondaire et des diplômés du secondaire. Les auteurs observent de grandes variations de taux entre les domaines d'études et les niveaux de scolarité, variations qui s'avèrent plus marquées au niveau collégial qu'au niveau universitaire.

Bowlby, Jeffrey W., and Kathryn McMullen. 2002. *At a crossroads: First results from the 18- to 20-year-old cohort of the Youth in Transition Survey.* Ottawa: Human Resources Development Canada and Statistics Canada, 81-591-XPE.

http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=81-591-X

Cette étude basée sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) examine l'accessibilité des études postsecondaires, la persévérance et le financement des études chez les jeunes canadiens de 18 à 20 ans. Bien qu'il y ait corrélation entre le niveau de scolarité des parents et la participation aux études postsecondaires, le seul bon moyen de prédire la participation est la possession d'un grade par les parents; la possession d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales par l'un des deux parents ou les deux n'indique aucune corrélation positive. Les jeunes qui ont abandonné leurs études en cours de route étaient légèrement moins susceptibles que ceux qui ont persisté d'avoir été soutenus financièrement par leurs parents. Ils étaient aussi moins susceptibles d'avoir eu recours à leurs économies personnelles et à de l'aide financière non remboursable.

Bragg, Debra D., Kim Eunyoung, and Melanie B. Rubin. 2005. "Academic pathways to college: Policies and practices of the fifty states to reach underserved students." Paper presented at the annual meeting of the Association for the Study of Higher Education, Philadelphia, PA, November 19, 2005. http://www.apass.uiuc.edu/publications/ASHE2005p. 10020APASSp. 10020paper.pdf

Cet article américain examine diverses formes de collaboration entre les écoles secondaires et les établissements d'enseignement postsecondaire dans le but de faciliter le passage des jeunes mal desservis à l'enseignement supérieur. Dans la foulée des travaux d'Eaton (1994), les auteurs proposent cinq préceptes d'accessibilité : scolaire, financier, personnel, culturel et politique. Le précepte *scolaire* concerne la préparation apportée par l'éducation secondaire; le précepte *financier* concerne la situation financière; le précepte *personnel* concerne l'individu, la famille et l'influence des amis; le précepte *culturel* concerne l'influence de l'origine ethnique ou raciale, de la religion et de la langue sur l'importance attachée à l'éducation postsecondaire; et le précepte *politique* concerne les incidences de la législation, des règles administratives et des mandats des trois ordres de gouvernement ainsi que le financement.

Brunson, Liesette, Kerry Butt, and Yves Déziel. 2002. *Deciding about post-secondary education: Hearing the voices of non-attendees*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/cogem_en.pdf

Les chercheurs ont interviewé 62 jeunes adultes de six villes canadiennes sur leurs raisons de ne pas poursuivre

d'études postsecondaires. Dans bien des cas, ceux qui invoquaient des raisons financières jugeaient que les coûts de l'éducation postsecondaire étaient prohibitifs ou que les retombées ne justifieraient pas l'effort financier. Aucun des participants n'avait fait de démarches pour connaître les coûts réels ou se renseigner sur les programmes d'aide financière; beaucoup étaient d'avis que l'aide financière ne couvrirait pas toutes leurs dépenses.

Burbidge, J.B., L. Magee, and A.L. Robb. 2002. "The education premium in Canada and the United States." *Canadian Public Policy*. 28(2): 203-217.

http://economics.ca/cgi/jab?journal=cpp&view=v28n2/CPPv28n2p203.pdf

Cette étude basée sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (1981-1997) visait à déterminer si l'avantage salarial de la scolarité, défini comme étant le rapport entre les revenus des diplômés universitaires et celui des diplômés du secondaire, a augmenté autant au Canada qu'aux États-Unis depuis 20 ans. L'analyse révèle que l'avantage salarial des diplômés canadiens est effectivement demeuré constant ou a diminué dans certains cas.

Butterwick, Shauna, and Caroline White. 2006. *A path out of poverty: Helping BC income assistance recipients upgrade their education*. Canadian Centre for Policy Alternatives, BC Office. http://www.policyalternatives.ca/documents/BC Office Pubs/bc 2006/path out of poverty.pdf

Les auteures ont interviewé des membres du personnel administratif et de soutien des collèges de la Colombie-Britannique pour évaluer les incidences de l'abolition par le gouvernement provincial (2002) des prestations d'aide au revenu pour les étudiants ayant un faible revenu et de l'affectation de fonds ciblés aux établissements pour aider les étudiants bénéficiaires de l'aide au revenu. L'étude révèle que l'abolition des prestations d'aide au revenu a entraîné une baisse des services aux étudiants ayant un faible revenu. Les répondants jugent que ces mesures ont empiré le sort des étudiantes avec enfants à charge, en particulier.

Callender, Claire, and Jonathan Jackson. 2005. "Does the fear of debt deter students from higher education?" *Journal of Social Policy*. 34(4): 509–540. Cambridge University Press. http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=341687

Cette étude britannique basée sur les résultats d'un sondage auprès d'éventuels étudiants révèle que ceux qui proviennent de familles ayant un faible revenu sont plus réticents à s'endetter et, par comparaison avec les autres tranches de revenu, plus enclins à ne pas faire d'études universitaires à cause de leur réticence à l'endettement.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2006a. *Closing the access gap: Does information matter?* Millennium Research Note #3. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/Closing the Access Gap.pdf

Cet article offre un résumé des dernières recherches sur les perceptions des élèves du deuxième cycle du secondaire et de leurs parents à l'égard des coûts de l'éducation postsecondaire et de la disponibilité de l'aide financière. Dans l'ensemble, les élèves du deuxième cycle du secondaire et leurs parents sont portés à surestimer à la fois les droits de scolarité et la disponibilité de l'aide financière.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2006b. *Seamless pathways: A symposium on improving transitions from high school to college*. Conference Report, Summer 2006. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/seamless 2006 en.pdf

Ce rapport résume les résultats d'un symposium au cours duquel éducateurs, responsables de l'élaboration des politiques et fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario ont présenté des initiatives concluantes pour faciliter le passage du secondaire au postsecondaire, examiné les résultats des dernières recherches, exposé des problèmes systémiques et formulé des recommandations pour améliorer la participation aux études postsecondaires et la réussite des étudiants.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2006c. *The impact of bursaries: Debt and student persistence*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/MRN04 Persistence EN.pdf

Cet article résume les conclusions de trois études sur les incidences de l'aide financière aux études sur la persévérance (McElroy 2004, 2005a, 2005b). McElroy (2005a) a suivi, pendant cinq ans, les bénéficiaires de l'aide financière aux études dans six universités et observe une corrélation négative entre le montant de l'aide reçue et la persévérance. McElroy (2005b) a examiné l'efficacité des programmes de remise de dette sur la réussite scolaire et observe un taux de diplomation plus élevé chez les étudiants qui ont obtenu une remise de dette. La troisième étude (McElroy, 2004) analyse les incidences de l'obtention d'une Bourse du millénaire sur la persévérance scolaire en Colombie-Britannique.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2004a. *Is university education in Canada more affordable than in the United States?* Millennium Research Note No. 1. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/millennium research n1-en.pdf

Cette étude réexamine la thèse présentée dans le rapport de Watson Scott Swail intitulé « The Affordability of University Education: A Perspective From Both Sides of the 49th Parallel » publiée par l'*Educational Policy Institute* (Washington, DC), en 2004. La FCBM reconnaît l'utilité d'inclure tant les coûts que les ressources dans cette analyse, mais juge que l'auteur sous-estime les implications d'une plus grande dépendance des étudiants américains à l'égard des prêts d'études. En résumé, la FCBM estime que l'accessibilité des universités américaines est plus abordable en grande partie parce que les étudiants ayant un faible revenu sont prêts à s'endetter pour assumer la hausse des droits de scolarité.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2004b. *Does money matter? II, 2003–2004*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/dmm ii en.pdf

Mise à jour du programme de recherche de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. En 2003-2004, les principaux thèmes de recherche sont la situation financière des étudiants et le maintien de l'effectif, et les finances de certains sous-groupes (étudiants ayant un handicap, étudiants autochtones, etc.); et la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires, notamment à savoir de quelle façon les différences sociales et culturelles de familles dans différentes tranches de revenu influencent la planification et l'accessibilité des études postsecondaires.

Canada Millennium Scholarship Foundation. 2001. *Does money matter?* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/money.pdf

Présentation du programme de recherche de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en 2001. Les principaux thèmes sont l'influence des facteurs socioéconomiques sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires et les incidences de l'aide financière aux études. Ce document présente aussi les projets de recherche en cours et prévus dans le cadre de ce programme.

Canada Undergraduate Survey Consortium. 2006. *Graduating students survey*. Winnipeg: University of Winnipeg

Résultats du 12^e sondage du consortium auprès des finissants de 25 universités canadiennes. Concernant le financement des études universitaires, les résultats indiquent que près de 60 p. 100 des étudiants de dernière année avaient des dettes d'études s'élevant en moyenne à 24 000 \$. Bien que les prêts d'études étaient la source d'aide remboursable la plus utilisée, 20 p. 100 des étudiants endettés avaient obtenu un prêt bancaire personnel.

Canadian Association of University Teachers. 2006a. "The economics of access: The fiscal reality of PSE costs for low-income families." *CAUT Education Review*. Vol. 8(2).

http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview8-2.pdf

L'ACPPU estime que les prêts d'études devraient être exclus de l'analyse de l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire puisqu'ils diffèrent le fardeau des droits de scolarité au lieu de l'alléger. L'étude fait

une comparaison dans le temps du pourcentage du revenu après impôt que les salariés ayant un faible revenu de diverses provinces doivent avoir pour payer leurs droits de scolarité.

Canadian Association of University Teachers. 2006b. "Income contingent loan repayment plans: The false promise of fairness." *CAUT Education Review*. Vol. 8(3). December.

http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview8-3.pdf

Dans cet article, l'ACPPU réagit à la recommandation de Bob Rae (2005) concernant les programmes de remboursement en fonction du revenu. En principe, cette formule vise à réduire le fardeau du coût de l'éducation pour l'étudiant en prolongeant la période de remboursement et en subordonnant le remboursement au revenu du diplômé. Or, l'ACPPU estime que cette méthode ne fait qu'ouvrir la voie à l'escalade et à la déréglementation des droits de scolarité tout en transférant à l'étudiant une bonne partie du coût de l'éducation assumé par l'État.

Canadian Association of University Teachers. 2005a. "Financing Canada's universities and colleges: How Ottawa & the provinces can fix the funding gap." *CAUT Education Review*. Vol. 7(2). http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/education-review-7-2.pdf

L'ACPPU se base sur les recettes et dépenses des universités et collèges (Statistique Canada) et les tableaux de référence financiers (ministère des Finances) pour illustrer la baisse du financement public de l'éducation postsecondaire depuis le début des années 1990.

Canadian Association of University Teachers. 2005b. "Paying the price: The case for lowering tuition fees in Canada." *CAUT Education Review*. Vol. 7(1).

http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview7-1.pdf

L'ACPPU dénonce la teneur du débat à savoir si les étudiants paient leur juste part de leur éducation postsecondaire. Il faudrait plutôt se demander, estime l'ACPPU, si les étudiants paient leur part en droits de scolarité ou en impôt.

Voir aussi : Canadian Association of University Teachers. 2004a. "The funding shortfall: Government expenditures on post-secondary education, 2002–03." *CAUT Education Review*. Vol. 6(1). March. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview6-1.pdf

Voir aussi: Canadian Association of University Teachers. 2001a. "The growing funding gap: Government expenditures on post-secondary education, 2000–01." *CAUT Education Review*. Vol. 3(3). August.

http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview3-3.pdf

Voir aussi : Canadian Association of University Teachers. 1999. "Risking our future: How government cuts are undermining post-secondary education." *CAUT Education Review*. May. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview1-1.pdf

Canadian Association of University Teachers. 2004b. "Public or private? University finances, 2002-2003." *CAUT Education Review*. Vol. 6(3). October.

http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview6-3.pdf

Cette analyse de l'ACPPU présente, par province, les données de 2001-2003 sur le taux de variation des revenus des universités, le pourcentage du total des revenus des universités selon leur source, le pourcentage du total des revenus d'exploitation selon leur source et le taux de variation des dépenses des universités. L'analyse fait état d'une privatisation continue de l'éducation postsecondaire. Les universités dépendent de plus en plus de frais et de contrats privés et moins du financement public.

Voir aussi : Canadian Association of University Teachers. 2001b. "Creeping privatization: University finances, 1998–1999." *CAUT Education Review*. Vol. 3(1). February. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview3-1.pdf

Canadian Association of University Teachers. 2003. "University tuition fees in Canada, 2003: The declining affordability of higher education." *CAUT Education Review*. Vol. 5(1). September. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview5-1.pdf

L'ACPPU estime que la baisse des droits de scolarité dans les années 1970 a amélioré l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada, mais que la hausse des droits de scolarité engendrée par la baisse du financement public dans les années 1990 a eu l'effet contraire.

Voir aussi: Canadian Association of University Teachers. 2001c. "University and college affordability: How and why have fees increased?" *CAUT Education Review*. Vol. 3(2). May. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview3-2.pdf

Voir aussi : Canadian Association of University Teachers. 2000. "Out of reach: Trends in household spending on education in Canada." *CAUT Education Review*. Vol. 2(1). January. http://www.caut.ca/en/publications/educationreview/educationreview2-1.pdf

Canadian Council on Learning. 2006. *Canadian post-secondary education: A positive record – An uncertain future*. Report on learning in Canada 2006. Ottawa: Canadian Council on Learning. http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/BD46F091-D856-4EEB-B361-D83780BFE78C/0/PSEReport2006EN.pdf

Cette étude présente une évaluation de l'apport de l'éducation postsecondaire aux objectifs socioéconomiques du Canada. Elle conclut que notre système fait bonne figure dans certains domaines (p. ex., taux de scolarisation élevés), mais qu'il y a matière à amélioration dans d'autres domaines (p. ex., équité d'accès, faiblesse du niveau de littératie à l'ère de l'économie du savoir et incapacité de répondre aux besoins des apprenants adultes). Le rapport présente en conclusion une série de recommandations pour corriger ces lacunes.

Canadian Federation of Students. "Prying open the privatisation door: The Rae report on post-secondary education." Ottawa: The Canadian Federation of Students. http://www.utoronto.ca/~gsunion/fees/RaeAnalysis.pdf

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) émet des réserves à l'égard des recommandations de Bob Rae concernant la déréglementation des droits de scolarité, le recours à la privatisation pour pallier le manque à gagner des établissements, la réduction des bourses pour les étudiants ayant un faible revenu ou ayant un revenu moyen, la redéfinition du statut d'étudiant « à charge », l'abolition du Programme de subventions d'appui aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario, et l'égalité d'accès.

Cervenan, Amy, and Alex Usher. 2004. *The more things change: Undergraduate student living standards after 40 years of the Canada Student Loan Program.* Toronto, ON: Educational Policy Institute. http://www.educationalpolicy.org/pdf/40Years.pdf

Cette étude s'intéresse aux variations de la composition et du niveau de vie de la clientèle étudiante des universités depuis l'avènement du Programme canadien de prêts aux étudiants, en 1965. Elle révèle notamment une réduction de l'écart de participation entre les quartiles des revenus les plus élevés et les plus faibles, une forte baisse de la dépendance au soutien financier parental et une hausse des prêts et bourses dans le revenu des étudiants. Dans l'ensemble, les auteurs estiment que les programmes d'aide financière aux études ont largement contribué à l'amélioration de l'accessibilité de l'éducation. Ils font toutefois remarquer que ce progrès s'accompagne d'une forte baisse de l'apport parental et en est peut-être en partie la cause.

Choy, Susan P., Ali M. Berker, and C. Dennis Carroll. 2003. *How families of low- and middle-income undergraduates pay for college: Full-time dependent students in 1999–2000*. U.S. Department of Education, Institute of Education Sciences, National Center for Education Statistics. http://nces.ed.gov/pubs2003/2003162.pdf

Aux États-Unis, les programmes gouvernementaux d'aide financière aux études ont été créés pour venir en aide aux jeunes de familles ayant un faible revenu. La hausse des droits de scolarité dans les années 1990 a toutefois nécessité l'élargissement de ces programmes aux jeunes de familles ayant un revenu moyen. Cette étude basée

sur les données de la *National Postsecondary Student Aid Survey* (1999-2000) a pour objectif de déterminer si le régime d'aide financière répond efficacement aux besoins des étudiants de familles ayant un faible revenu.

Choy, Susan P. 1998. "College access and affordability." *Education Statistics Quarterly*. Vol. 1(2). http://nces.ed.gov/programs/quarterly/Vol 1/1 2/4-esq12-b.asp

Cette étude du *National Center for Education Statistics* (NCES) a pour objectif de déterminer si le régime américain d'aide financière nivelle efficacement les écarts de revenus entre étudiants. Les données du NCES révèlent que malgré l'existence des programmes d'aide financière aux études, l'éducation postsecondaire reste moins accessible économiquement aux jeunes de familles ayant un faible revenu qu'aux jeunes de familles ayant un revenu élevé. La hausse du revenu familial s'avère plus lente que la hausse des droits de scolarité.

Christofides, L., J. Cirello, and M. Hoy. 2001. "Family income and postsecondary education in Canada." *The Canadian Journal of Higher Education*. 31(1): 177–208.

Cette étude basée sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1975 à 1993 constate que le revenu a un effet déterminant sur la participation, mais qu'il n'est pas lié à la hausse du taux de scolarisation chez les jeunes de familles ayant un faible revenu. Les auteurs observent que le niveau de scolarité des parents, la proximité d'un établissement d'enseignement postsecondaire et la province en question influencent beaucoup la participation, mais pas les droits de scolarité. Il faut toutefois souligner que les droits de scolarité sont restés relativement stables durant la période étudiée et que l'analyse s'est limitée aux droits de scolarité des programmes de premier cycle en arts offerts par seulement 10 universités canadiennes.

Clark, Warren. 2003. "Update on education." *Canadian Social Trends*. Winter 2003–71. Ottawa: Statistics Canada, 11-008-XIE.

http://www.statcan.ca/english/freepub/11-008-XIE/0030311-008-XIE.pdf

Ce rapport basé sur diverses études pancanadiennes et sur les données du recensement canadien de 2001 et de 1991 montre l'évolution dans le temps des effectifs des établissements postsecondaires, des taux de diplomation et du niveau d'endettement des étudiants à l'échelle pancanadienne. L'analyse dégage des tendances au chapitre de la scolarisation des Autochtones dans l'enseignement postsecondaire, notamment une légère réduction dans le temps de l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones. Enfin, le rapport compare brièvement le Canada avec les autres pays de l'OCDE en ce qui concerne la scolarisation dans l'enseignement postsecondaire.

Coelli, Michael. 2004. "Tuition increases and inequality in post-secondary education attendance." Paper presented at the Canadian Economics Association meetings in Toronto, ON. http://economics.ca/2004/papers/0065.pdf

Cette analyse basée sur les données de l'EDTR a pour objectif de déterminer si la hausse des droits de scolarité dans les années 1990 a influencé la scolarisation des jeunes de milieux socioéconomiquement défavorisés. L'auteur conclut que les jeunes de familles ayant un faible revenu sont sensibles au coût, mais pas ceux de familles ayant un revenu élevé.

COMPAS Inc. 2005. *Post-secondary education: Cultural, scholastic and economic drivers.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/PSE Drivers-en.pdf

Cette étude s'intéresse aux attitudes des parents canadiens à l'égard de l'éducation, à leurs attentes envers leurs enfants et aux moyens qu'ils envisagent pour financer leurs études postsecondaires. Après analyse, l'auteur observe deux principales attitudes : le sentiment que l'investissement est coûteux et les avantages incertains (surtout chez les parents ayant un faible revenu), et le sentiment que l'investissement est nécessaire et foncièrement valable.

Conway, Chris. 2001. *The 2000 British Columbia universities early leavers survey*. Prepared for the University Presidents' Council of British Columbia." Co-published by the British Columbia Ministry of Advanced Education, Training and Technology and the Centre for Education Information. http://www.tupc.bc.ca/student_outcomes/publications/early_leavers/uel_report2000.pdf

Cet article est basé sur les résultats d'un sondage mené en 2000 auprès d'anciens étudiants universitaires de la Colombie-Britannique qui ont abandonné leur programme avant la fin. Sur l'ensemble des répondants, 59 p. 100

étaient de vrais décrocheurs qui ont quitté leur établissement de manière imprévue et définitive. Comparativement à l'ensemble des répondants, les vrais décrocheurs étaient moins enclins à invoquer des difficultés financières comme principal motif d'abandon.

Conway, John B. 2004. *Improving access to affordable university education in Saskatchewan*. Canadian Centre for Policy Alternatives, Saskatchewan. Prepared for the student unions at the University of Saskatchewan, University of Regina. Nov. 16.

http://www.bibliothegue.assnat.gc.ca/01/mono/2005/03/801956.pdf

Cette étude basée sur des données secondaires cherche à expliquer pourquoi les effectifs des universités de la Saskatchewan ont baissé de 2 p. 100 entre 1999-2000 et 2003-2004 alors même qu'ils augmentaient de 20 p. 100 à l'échelle pancanadienne. L'auteur attribue cette baisse notamment aux déficiences du programme d'aide financière aux études et au fait que les droits de scolarité et la proportion de jeunes qui habitent trop loin d'une université pour faire la navette sont plus élevés que la moyenne.

Corak, Miles, Garth Lipps, and John Zhao. 2003. *Family income and participation in post-secondary education*. Ottawa: Statistics Canada, 11F0019-MIE2003210.

http://dissemination.statcan.ca/english/research/11F0019MIE/11F0019MIE2003210.pdf

Cette étude s'intéresse aux effets des hausses de droits de scolarité dans les années 1990 sur la participation aux études postsecondaires. Le revenu, le choix de l'établissement, la persévérance scolaire et l'endettement des étudiants sont analysés. L'analyse révèle une forte corrélation entre le revenu familial et la participation aux études universitaires jusqu'au milieu des années 1990, moment à partir duquel l'écart entre les tranches de revenu diminue. Cette diminution correspond aux hausses de droits de scolarité, mais aussi au relèvement du plafond d'emprunt applicable aux étudiants. L'analyse ne révèle aucun changement significatif en ce qui a trait à la participation aux programmes des collèges et aux programmes de formation professionnelle par tranche de revenu ni au taux d'abandon des études postsecondaires durant les années 1990. En revanche, le nombre de prêts d'études et le montant moyen d'emprunt ont considérablement augmenté dans la seconde moitié des années 1990.

Corrigan, Melanie E. 2003. "Beyond access: Persistence challenges and the diversity of low-income students." *New Directions for Higher Education*. No. 121, Spring.

Cette étude américaine revient sur la découverte par Choy (2000) d'un taux de persévérance dans l'enseignement postsecondaire inférieur chez les étudiants ayant un faible revenu comparativement aux étudiants ayant un revenu moyen et élevé. L'auteure se base sur des analyses existantes de données d'enquête pour tenter d'expliquer cet écart. Elle observe des différences au chapitre des acquis scolaires, de la situation familiale, du choix d'établissement, de l'assiduité et de l'emploi chez les étudiants ayant un faible revenu et ayant un revenu élevé et entre les étudiants à faible revenu dépendants et indépendants. Ces différences, prétend-elle, auraient peut-être un effet sur la persévérance.

Council of Ministers of Education, Canada. 2004. "Student assistance: Eliminating financial barriers to postsecondary education." A foundation paper produced for the CMEC–OECD–Canada seminar on Student financial assistance for tertiary education: Strategies in the age of universal access. Toronto: Council of Ministers of Education, Canada.

http://www.cmec.ca/stats/quebec2004/FoundationPaper.en.pdf

Cet article explique les difficultés qu'auront les pays de l'OCDE à accroître la capacité des systèmes d'enseignement postsecondaire sans en compromettre l'accessibilité économique. Il étudie le rôle de l'aide financière aux études dans ce contexte et prévoit que la croissance de la demande d'éducation postsecondaire poussera les gouvernements à délaisser les formes d'aide financière non remboursable comme première forme d'aide financière.

Council of Ministers of Education, Canada. 2006a. *Education at a Glance 2006: Country Profile for Canada*. Toronto: Council of Ministers of Education, Canada.

http://www.cmec.ca/publications/EAG2006.en.pdf

Cette publication annuelle présente des statistiques sur l'éducation postsecondaire au Canada, notamment des comparaisons des taux de scolarisation et des dépenses en éducation avec les autres pays de l'OCDE. En 2004,

c'est au Canada que le pourcentage de la population ayant achevé des études postsecondaires était le plus élevé. Ce résultat est dû en grande partie à la scolarisation collégiale; le Canada arrive au 6° rang au chapitre de la scolarisation universitaire. Avec les États-Unis, le Canada se classe parmi les premiers pays de l'OCDE pour ce qui est des dépenses par étudiant; les fonds privés représentent environ le quart de ces dépenses, comme en Australie, au Japon et aux États-Unis. Le Canada se classe aussi parmi les premiers en ce qui concerne la hausse de l'investissement privé entre 1995 et 2003. En 2002, le Canada arrivait au 6° rang des pays de l'OCDE pour les subventions publiques aux études.

Council of Ministers of Education, Canada. 2005b. *Education Indicators in Canada: Report of the Pan-Canadian Education Indicators Program*. Ottawa: Statistics Canada, 81582XIE.

L'édition 2005 présente des statistiques canadiennes sur les dépenses consacrées à l'enseignement postsecondaire, aux droits de scolarité, à l'endettement des étudiants et aux effectifs. Quelques tendances se dessinent vers la fin des années 1990 et le début des années 2000, notamment la hausse des dépenses publiques, des droits de scolarité et de l'endettement étudiant. Les effectifs sont en hausse aux études à plein temps et dans les programmes de formation d'apprentis. Ils sont en baisse chez les hommes et aux études à temps partiel.

Council of Ministers of Education, Canada. 2003. "Access, inclusion and achievement: Closing the gap." Canada's response to the theme of the Fifteenth Commonwealth Conference of Education Ministers, Scotland, October 2003. Toronto: Council of Ministers of Education, Canada.

http://www.cmec.ca/international/commonwealth/15CCEM.countryreport.en.pdf

Cet article résume les enjeux qui confrontent le système éducatif postsecondaire au Canada. Mentionnons une scolarisation inférieure à la moyenne chez les jeunes dont les parents sont peu scolarisés, la mauvaise image de l'enseignement supérieur chez les jeunes ayant un faible rendement scolaire et l'incidence négative du coût de l'éducation postsecondaire sur l'accessibilité.

Council of Ministers of Education, Canada. 2002. *Best practices in increasing Aboriginal postsecondary enrolment rates*. Prepared by R.A. Malatest & Associates. Toronto: Council of Ministers of Education, Canada.

http://www.cmec.ca/postsec/malatest.en.pdf

Une revue de la littérature sur la participation des Autochtones aux études postsecondaires révèle qu'un lourd fardeau financier est imposé à la clientèle autochtone du fait qu'elle est plus âgée et plus souvent féminine, avec enfants à charge et appelée à déménager d'une localité rurale ou éloignée. Étant donné que les Métis, les Indiens non inscrits et les Autochtones visés par le projet de loi C-31 ne sont pas admissibles au Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, et parce que la distribution des fonds des bandes se ferait parfois de manière excessivement restrictive, les étudiants autochtones comptent davantage sur les prêts d'études pour financer leur éducation postsecondaire et finissent souvent leurs études avec des niveaux de besoins non satisfaits et d'endettement supérieurs. Les obstacles financiers sont aggravés par des taux de chômage, de pauvreté et de monoparentalité plus élevés que la moyenne.

Council on Post-Secondary Education, Manitoba. 2002. Forum on accessibility to post-secondary education, Final report. Winnipeg: Ministry of Advanced Education and Training and the Council on Post-secondary Education.

http://www.copse.mb.ca/en/documents/reports/access forum rpt en.pdf

En 2002, le Conseil de l'enseignement postsecondaire du Manitoba, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, a convié les parties intéressées à un forum sur les initiatives en cours et les solutions possibles pour améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire dans la province.

De Broucker, Patrice. 2005. "Getting there and staying there: Low-income students and post-secondary education." Research Report W/27, Canadian Policy Research Networks, Ottawa. http://www.cprn.org/en/doc.cfm?doc=1198

Les dernières recherches sur la participation aux études postsecondaires chez les jeunes canadiens ayant un faible revenu confirment que les jeunes ayant un faible revenu sont moins portés vers les études universitaires, mais tout aussi portés que d'autres vers les études collégiales. On observe que les hausses des droits de scolarité dans

les années 1990 ont eu une incidence sur le taux de scolarisation des jeunes ayant un faible revenu. Les études sur la persévérance révèlent que la majorité des décrocheurs n'imputent pas leur départ à des difficultés financières. Dans l'ensemble, les Canadiens surestiment les coûts et sous-estiment les avantages financiers de l'éducation postsecondaire, en particulier les Canadiens ayant un faible revenu. Les effets des tendances du marché du travail sur la participation aux études postsecondaires sont méconnus, bien que les recherches actuelles indiquent que les jeunes ayant un faible revenu sont peut-être plus sensibles aux fluctuations du marché du travail et préfèrent travailler plutôt qu'étudier quand les emplois abondent.

De La Rosa, Mari Luna. 2005. "Is opportunity knocking? Low-income students' perceptions of college and financial aid." *American Behavioral Scientist*. Vol. 49(12): 1670-1685.

Cette étude américaine vient approfondir les constats d'études antérieures selon lesquels les personnes ayant un faible revenu sont plus susceptibles de surestimer les coûts de l'éducation postsecondaire et de sous-estimer la disponibilité de l'aide financière aux études. Les auteurs examinent comment les élèves de 11° et de 12° année d'écoles secondaires en milieu défavorisé en Californie se renseignent sur l'aide financière aux études, interprètent l'information et s'en servent. Les auteurs concluent que l'information sur l'aide financière pourrait contribuer plus efficacement à améliorer la participation aux études postsecondaires.

Dowd, Alicia C. 2004. "Income and financial aid effects on persistence and degree attainment in public colleges." *Education Policy Analysis Archives*. Vol. 12(21). http://epaa.asu.edu/epaa/v12n21/

Cette étude américaine analyse la distribution de l'aide financière aux étudiants financièrement dépendants qui fréquentent les collèges offrant des programmes de quatre ans et l'efficacité de différentes formes d'aide financière comme incitatif à la persévérance et à l'obtention du diplôme. Concrètement, l'étude cherche à savoir si le revenu des parents reste un indicateur de persévérance nonobstant l'aide financière aux études. L'auteure conclut que la moyenne générale et le fait d'habiter sur le campus sont les deux principaux moyens de déterminer l'achèvement des études dans les délais prescrits, et que les prêts subventionnés durant la première année d'études encouragent la persévérance.

Drolet, Marie. 2005. *Participation in post-secondary education in Canada: Has the role of parental income and education changed over the 1990s?* Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE2005243. http://www.statcan.ca/english/research/11F0019MIE/11F0019MIE2005243.pdf

Cette étude actualise les résultats de deux études antérieures sur l'influence du revenu et du niveau de scolarisation des parents sur la participation aux études postsecondaires. L'analyse des données de l'EDTR montre que, dans l'ensemble, les jeunes de familles ayant un revenu élevé et dont les parents ont un haut niveau de scolarité demeurent ceux qui ont le plus de chances de poursuivre des études universitaires. Toutefois, il y a peu de différence entre les jeunes de familles ayant un faible revenu et ceux de familles à revenu moyen, et les taux de scolarisation dans l'enseignement universitaire sont associés plus fortement au niveau de scolarité des parents qu'à leur revenu.

Dumaresq, Cheryl, and Walter Sudmant. 2003. *The class of 1998: Five years after graduation*. Report of findings from the BC University Baccalaureate Graduate Survey. Victoria: The University Presidents' Council of British Columbia and the Ministry of Advanced Education.

http://www.tupc.bc.ca/student_outcomes/publications/graduate_outcomes/graduate_followup_survey_20 03/1998 report of findings.pdf

Enquête menée auprès des diplômés de cinq universités de la Colombie-Britannique à la fin de leurs études (1998) et cinq ans plus tard. Elle dresse un état de la situation professionnelle des diplômés, de leurs résultats éducatifs et de la manière dont ils ont financé leurs études.

Eckel, Catherine, Cathleen Johnson, Claude Montmarquette, and Christian Rojas. 2006. "Debt aversion and the demand for loans for post-secondary education." *Public Finance Review*. 35(2): 233-262. Sage Publications.

Cette étude est basée sur les résultats de 102 séances expérimentales avec des sujets canadiens de 18 à 55 ans appelés à choisir parmi différentes options pour financer des études postsecondaires (bourses, prêts, etc.).

L'analyse révèle que les sujets avaient plutôt tendance à choisir une bourse qu'un prêt. Les auteurs concluent que la réticence à l'endettement a peu d'influence sur la demande d'éducation.

EKOS Research Associates. 2006. *Investing in their future: A survey of student and parental support for learning*. Prepared for the Canada Millennium Scholarship Foundation, Human Resources and Social Development Canada, and the Council of Ministers of Education, Canada. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/investing Aug17-06 EN.pdf

Ce rapport présente les résultats de l'Enquête sur la situation financière des étudiants du postsecondaire au Canada, menée initialement auprès d'étudiants de niveau universitaire et collégial en octobre 2003. Deux enquêtes de suivi ont par la suite été réalisées durant l'année scolaire. Une dernière enquête de suivi a été effectuée en février 2005. Les parents des étudiants participants ont également été sondés. Le rapport contient énormément de données sur les frais liés aux études, le financement des études postsecondaires par les étudiants et leurs parents, l'influence des coûts et de l'endettement sur le choix du programme d'études, et les attentes à savoir à qui incombe le paiement des études. L'une des constatations les plus évidentes est que l'âge (et son rapport avec l'état matrimonial et la dépendance ou l'indépendance par rapport aux parents) est important en ce qui concerne les dépenses et les sources de financement des études postsecondaires (emploi, soutien parental, prêt d'études ou niveau de revenu).

EKOS Research Associates. 2005. *Ontario universities: Public perceptions of tuition and funding.* Prepared for the Council of Ontario Universities. Toronto.

http://www.cou.on.ca/content/objects/COUp. 10020Tuitionp. 10020Finalp. 10020Reportp. 10020(Final).pdf

Résultats d'un sondage téléphonique mené en 2005 sur les perceptions de l'accessibilité économique de l'éducation universitaire en Ontario (légitimité des droits de scolarité, baisse du financement public, aide aux étudiants, accessibilité économique, niveau d'endettement, perspectives salariales et variation de la qualité).

EKOS Research Associates. 2003. *Making ends meet: The 2001–2002 student financial survey*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/making ends meet en.pdf

Résultats de l'Enquête sur la situation financière des étudiants au Canada en ce qui a trait aux dettes d'études, à la nature des dettes, aux dépenses des étudiants et aux besoins non satisfaits. L'enquête a été menée en huit étapes durant l'année universitaire 2001. L'auteur fait état de nombreuses contraintes, et une autre étude a été réalisée par la suite (voir EKOS 2006).

Finnie, Ross, Christine Laporte, and Eric Lascelles. 2004. Family background and access to post-secondary education: What happened over the 1990s? Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE2004226. Cette étude analyse les incidences des hausses de droits de scolarité dans les années 1990 sur la participation aux études postsecondaires. Les auteurs concluent que la participation a augmenté dans l'ensemble malgré la hausse des droits de scolarité. De plus, la hausse des effectifs provinciaux ne semble pas liée aux variations des droits de scolarité. Les effectifs des provinces où l'on a constaté une forte hausse des droits ont parfois augmenté davantage que dans les provinces où la hausse s'est avérée comparativement faible. L'analyse révèle néanmoins une hausse de participation moins prononcée chez les jeunes dont les parents sont peu scolarisés et ceux issus de familles monoparentales.

Finnie, R. and M. Frenette. 2003. "Earning differences by major field of study: Evidence from three cohorts of recent Canadian graduates." *Economics of Education Review*, 22(2): 179–192.

Cette étude basée sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) analyse, par domaine d'études, les revenus des diplômés de trois cohortes, deux et cinq ans après la fin de leurs études. Les variations entre domaines d'études sont calculées après prise en compte de nombreuses variables et de manière uniforme dans le temps pour chacune des cohortes. L'un des constats les plus intéressants de cette étude, peut-être, est la faiblesse et le déclin modéré des revenus des diplômés en sciences et en technologie, et la réflexion qui s'ensuit sur l'émergence de l'économie du savoir.

Foley, Kelly. 2001. "Why stop after high school? A descriptive analysis of the most important reasons that high school graduates do not continue to PSE." Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/foley_en.pdf

Cette analyse basée sur les données de l'Enquête auprès des sortants (EAS) de 1991 et l'Enquête de suivi auprès des sortants (ESAS) de 1995 s'intéresse aux principales raisons invoquées par les diplômés du secondaire qui choisissent de ne pas poursuivre d'études postsecondaires. Si le manque d'argent est la raison la plus souvent invoquée par les répondants de l'EAS, l'ensemble des raisons non financières compte pour une plus grande proportion des réponses. Les répondants qui habitaient des régions où les droits de scolarité étaient élevés n'étaient pas plus enclins à imputer leur non-participation à des obstacles financiers que ceux qui habitaient des régions où les droits de scolarité étaient peu élevés, et les auteurs n'ont pas établi de corrélation entre l'invocation du manque d'argent comme raison principale, la langue, le sexe ou le niveau de scolarité des parents.

Frenette, Marc. 2007a. Why are youth from lower-income families less likely to attend university? Evidence from academic abilities, parental influences, and financial constraints. Ottawa: Statistics Canada. 11-F0019 MIE.

L'auteur tente d'expliquer chacun des facteurs concourant aux faibles taux de scolarisation chez les personnes de 19 ans ayant un faible revenu. Outre le quartile de revenu, les variables étudiées sont l'aptitude aux études, les capacités non cognitives, l'influence des pairs, la perception des avantages des études, la perception des contraintes financières, la structure familiale et le niveau de scolarité des parents. Comme les autres études l'ont constaté, le niveau de scolarité des parents explique la majeure partie de l'écart. Les résultats révèlent aussi que l'aptitude aux études (notamment l'aptitude pour la lecture) influence beaucoup la participation.

Frenette, Marc. 2007b. *Do universities benefit local youth? Evidence from university and college participation, and graduate earnings following the creation of a new university.* Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE – No. 283.

http://www.statcan.ca/english/research/11F0019MIE/11F0019MIE2006283.pdf

L'auteur estime que la participation aux études universitaires chez les jeunes qui habitent trop loin d'une université pour faire la navette est inférieure à cause des coûts associés à un déménagement plutôt que du revenu familial, du niveau de scolarité des parents ou du rendement scolaire des jeunes.

Frenette, Marc. 2005a. *Is post-secondary access more equitable in Canada or the United States?* Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE 2005244.

Cette étude basée sur les données du *National Longitudinal Survey of Youth* et de l'EDTR conclut que, comparativement aux étudiants américains, les étudiants canadiens viennent un peu plus souvent de familles ayant un faible revenu ou de familles dont les parents sont peu scolarisés. Les variations au niveau du revenu et de la scolarité des parents sont plus marquées chez les étudiants universitaires que chez les étudiants des collèges dans les deux pays.

Frenette, Marc. 2005b. *The impact of tuition fees on university access: Evidence from large-scale price deregulation in professional programs.* Ottawa: Statistics Canada, No. 11F0019MIE 2005263.

Cette étude basée sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) s'intéresse aux effectifs des programmes de formation professionnelle entre 1995-1996 et 2001-2002. Elle révèle que dans la province ayant connu la plus forte hausse des droits de scolarité (l'Ontario), les étudiants ayant un revenu moyen étaient les moins susceptibles de s'inscrire. Les effets sont moins évidents dans les provinces où l'augmentation des droits de scolarité a été moins fulgurante, et imperceptibles dans celles où la hausse a été minime. Il faut souligner que cette étude a été réalisée avant l'entrée en vigueur des récentes modifications apportées aux programmes d'aide aux étudiants dans le but d'améliorer l'accessibilité de l'aide financière pour les étudiants ayant un revenu moyen.

Frenette, Marc. 2003. Access to college and university: Does distance matter? Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE2003201.

http://www.statcan.ca/english/research/11F0019MIE/11F0019MIE2003201.pdf

Cette étude basée sur les données de l'EDTR a pour objectif de déterminer si les étudiants vivant trop loin d'une université pour faire la navette sont plus susceptibles de fréquenter un collège près de chez eux et, le cas échéant, si la participation varie en fonction du revenu. L'analyse révèle que les étudiants vivant trop loin d'une université pour faire la navette sont plus susceptibles de fréquenter un collège, bien que les taux de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire soient généralement comparables. De plus, les jeunes de familles ayant un faible revenu ou un revenu moyen sont beaucoup plus susceptibles de fréquenter un collège environnant que les jeunes de familles rurales ayant un revenu élevé.

Frenette, Marc. 2002. *Too far to go on? Distance to school and university participation.* Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE2002191.

http://www.statcan.ca/english/research/11F0019MIE/11F0019MIE2002191.pdf

Cette étude vise à mesurer l'incidence de la proximité d'une université sur la participation aux études universitaires. Cette étude est motivée en partie par la forte proportion (35 p. 100) d'élèves canadiens du secondaire vivant trop loin d'une université pour faire la navette.

Galarneau, Diane. 2006. "Education and income of lone parents." *Perspectives on Labour and Income*. Vol. 18(1). Spring. Ottawa: Statistics Canada.

http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/1120575-001-XIE.pdf

Cette étude basée sur les données des recensements canadiens de 1981 et de 2001 vise à mesurer l'évolution dans le temps de la situation financière et du niveau de scolarité des parents canadiens seuls. Les parents seuls occupaient en 2001 une plus grande part de la population canadienne qu'en 1981, et les membres de ce groupe étaient plus âgés, avaient moins d'enfants, étaient plus scolarisés, étaient plus susceptibles d'occuper un emploi et de travailler à plein temps, et avaient un revenu moyen plus élevé.

Georgian College Institute of Applied Research and Innovation. 2005. *Students with dependants: Common practices in post-secondary education institutions in Canada and the United States.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/news-may5-2005.pdf

Ce rapport recense les pratiques courantes d'aide aux étudiants avec personnes à charge dans 38 établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et six établissements américains dans le but de trouver des solutions pour hausser la participation et le taux d'achèvement des études parmi les membres de ce groupe.

Gervais, Michel *et al.*, 2005. "L'éducation: L'avenir du Québec." Rapport sur l'accès à l'éducation. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Education: The future of Quebec*. Report on access to education, presented to the Minister of Education, Recreation, and Sports. October 2005. http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/Acces education/index.htm

Ce rapport porte sur l'accessibilité de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire au Québec. Son objectif premier est d'étudier les obstacles à la participation aux études. De l'avis des auteurs, ces obstacles ne sont pas que financiers; la dimension culturelle et la priorisation sont aussi en cause.

Gladieux, Lawrence E. 2003. *Student assistance the American way*. Washington, DC.: Educational Policy Institute,

http://www.educationalpolicy.org/pdf/Student Assistance.pdf

Analyse des tendances du système américain d'aide financière aux études et des perspectives pour ce qui est de l'accessibilité de l'éducation postsecondaire et de son accessibilité économique pour les jeunes américains. Parmi les principales tendances observées en matière d'aide financière aux études, notons une dérive en faveur des prêts remboursables au détriment des bourses, une accessibilité accrue aux prêts d'études pour les jeunes de familles ayant un revenu moyen et, à titre de subventions à l'éducation, une hausse du crédit d'impôt pour droits de scolarité et une forte augmentation des incitatifs à l'épargne-études.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005. "The return on a bachelor's degree." *Education Statistics Bulletin*. No. 32, September.

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/bulletin/Bulletin 32an.pdf

Les taux de rendement public et privé associés à l'obtention du baccalauréat au Québec, calculés d'après les données du recensement de 2001, sont comparés par rapport au sexe, au domaine d'études et au rendement associé à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Le taux de rendement privé s'avère légèrement supérieur pour les femmes alors que le taux de rendement public s'avère légèrement supérieur pour les hommes. Du point de vue des avantages publics, on observe que les bacheliers coûtent moins cher aux services publics parce qu'ils sont en meilleure santé et que leur taux de chômage est inférieur. En ce qui concerne les avantages privés, les bacheliers peuvent occuper des emplois plus stables qui offrent plus d'autonomie et de possibilités d'avancement.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. 2004. *Education Indicators, 2004 edition*. http://www.mels.gouv.qc.ca/STAT/indic04/education indicators ed2004.pdf

Données de 2004 sur les dépenses pour l'éducation et l'aide financière aux études ainsi que leur évolution dans le temps au Québec. Entre 1990-1991 et 1999-2000, on observe une augmentation de l'aide financière aux études versée sous forme de prêts remboursables. Cette tendance s'est renversée en 2002-2003, le prêt maximal accordé ayant été réduit en raison des fonds obtenus du Programme des bourses du millénaire. Par conséquent, le niveau d'endettement des étudiants a baissé en 2002-2003 par rapport à ce qu'il était deux ans plus tôt. Des données sur la persévérance scolaire sont également présentées.

Government of Alberta, Advanced Education. 2006a. *A learning Alberta: Final report of the steering committee*. Edmonton: Alberta Advanced Education.

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/alearningalberta/Steering Committee Final Report.pdf
Ce rapport résume les résultats d'une analyse du système éducatif postsecondaire en Alberta; plus de
3000 Albertains ont été consultés. La province a la main-d'œuvre la plus scolarisée au Canada, mais l'un des
plus bas taux de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire, notamment au sein des groupes
traditionnellement sous-représentés. Le rapport souligne les enjeux de cette conjoncture.

Government of Alberta, Advanced Education. 2006c. *Recommendations from Transforming the Advanced Education System Subcommittee*. Edmonton: Alberta Advanced Education. http://www.advancededucation.gov.ab.ca/alearningalberta/Transforming_the_Advanced_Education_System.pdf

Ce rapport de comité recommande le gel des droits de scolarité au niveau de 2004 et l'ancrage des hausses futures sur le taux d'inflation. Le comité recommande en outre d'augmenter la capacité postsecondaire en élargissant l'aide financière non remboursable pour mieux desservir les groupes sous-représentés, en préconisant l'aide financière non remboursable plutôt que l'aide remboursable (p. ex., remises de dette) et en développant en collaboration avec les instances scolaires des programmes de bourses pour les élèves défavorisés du secondaire.

Government of Alberta, Advanced Education. 2006g. *Alberta post-secondary early leavers study*. Edmonton: Alberta Advanced Education.

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/pubstats/early leavers final report.pdf

Analyse des conclusions d'une enquête auprès d'anciens étudiants de l'Alberta qui ont abandonné leurs études collégiales ou universitaires avant la fin. Les deux tiers des décrocheurs déclarent avoir occupé un emploi durant l'année universitaire; 44 p. 100 avaient obtenu un prêt d'études et une autre tranche de 30 p. 100 avaient contracté un emprunt auprès d'une institution non gouvernementale. À peine plus de la moitié (53 p. 100) des répondants jugeait que les avantages de leur éducation en valaient les coûts. Les décrocheurs plus âgés, séparés ou divorcés imputaient plus souvent leur abandon au moins en partie à des difficultés financières.

Government of Alberta, Advanced Education. 2005. Advanced education: A cross-jurisdictional overview of accessibility, affordability and quality.

Ce rapport présente des exemples canadiens et étrangers de politiques et de programmes destinés à améliorer l'accessibilité des études postsecondaires, leur accessibilité économique et leur qualité. En conclusion, le rapport

exprime sommairement le rapport entre l'accessibilité des études postsecondaires et leur accessibilité économique.

Government of Alberta, Advanced Education. 2006h. Setting the direction: Partners in action — First Nations, Métis, and Inuit; Learning access and success. May.

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/alearningalberta/Supporting_Aboriginal_Learning.pdf
Ce rapport d'un sous-comité sur l'éducation des Autochtones associé à l'examen provincial de l'éducation postsecondaire présente des projets d'actions gouvernementales issus de consultations auprès du milieu autochtone.

Government of Alberta, Advanced Education. 2006i. *Alberta post-secondary graduate outcomes survey:* Class of 2003–04.

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/pubstats/Grad Outcomes Survey 2003 04.pdf

Résultats d'une enquête auprès des diplômés de l'Alberta du postsecondaire, promotion 2003-2004, et comparaison avec les diplômés de la promotion 2001-2002. Les nouveaux diplômés avaient moins tendance à dépendre d'un prêt d'études gouvernemental pour financer leurs études, bien que le prêt médian était plus élevé. S'ils avaient moins tendance à recourir aux prêts gouvernementaux, les nouveaux diplômés étaient plus enclins à emprunter, et à emprunter davantage, auprès d'institutions privées.

Government of Alberta, Alberta Learning. 2002a. *Alberta's post-secondary education system: Developing the blueprint for change.*

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/pubstats/PostSec/Jan2002 Blueprint.pdf

Pendant l'élaboration du plan d'action ministériel pour le changement, ce document préparatoire a été distribué aux parties intéressées pour recueillir leurs commentaires sur des stratégies pour améliorer le système éducatif postsecondaire de l'Alberta. Le document fait ressortir trois grands enjeux : repenser les rôles et les responsabilités des parties intéressées; l'accessibilité des études postsecondaires et leur accessibilité économique; et les incidences de la mondialisation, des technologies et de l'économie du savoir. Les avis des parties intéressées sur le juste partage des coûts de l'éducation entre les étudiants et l'État sont d'un intérêt particulier. Le document relate aussi sommairement l'évolution de la politique provinciale des droits de scolarité et du programme d'aide financière aux études.

Government of Alberta, Alberta Learning. 2002b. *Profile of Alberta's adult learning system: A context for discussion.* January.

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/pubstats/PostSec/Jan2002 Profile.pdf

Cet article dégage les tendances de la scolarisation dans l'enseignement postsecondaire en Alberta dans la seconde moitié des années 1990 et résume les résultats de la *Post-Secondary Accessibility Study*. L'un des plus remarquables constats, peut-être, est qu'il y a corrélation entre la participation aux études postsecondaires et le revenu des ménages seulement lorsque les personnes qui ne remplissent pas les conditions d'admission aux études postsecondaires sont incluses dans l'échantillon.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2006a. *Proposed Aboriginal post-secondary education strategy: Discussion draft*.

http://www.aved.gov.bc.ca/aboriginal/draft_aboriginal_post_secondary_education_strategy.pdf

Ce document provisoire résume les tendances de la population autochtone et du marché du travail, relève les obstacles à la participation des Autochtones aux études postsecondaires et propose une stratégie pour améliorer l'accessibilité. Les principaux enjeux sont le décrochage au secondaire, les barrières géographiques, l'insensibilité culturelle, la discrimination, le manque de programmes postsecondaires pertinents et les lacunes de l'aide financière aux études et du financement des établissements. Les auteurs recommandent l'augmentation du financement fédéral et l'assouplissement des critères (observant que le financement fédéral de l'éducation postsecondaire des Autochtones n'a pas augmenté depuis 1994), la participation des Autochtones à la gouvernance et l'amélioration des procédures de suivi des données et des mesures du rendement.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2005. *College and institute student outcomes: The 2005 highlights*.

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/2005 highlights.pdf

Ce rapport donne les grandes lignes de la dernière enquête annuelle auprès des anciens étudiants des collèges et des instituts. En plus de la situation professionnelle et des résultats éducatifs, le rapport renseigne sur les manières dont les étudiants ont financé leur éducation.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2003. *Short stay summary report, Spring* http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/collegereports/Short Stay.pdf

Rapport sommaire d'une enquête de suivi auprès d'anciens étudiants de collèges, de collèges universitaires et d'instituts ayant accumulé de neuf à 23 crédits. L'enquête auprès des anciens étudiants collégiaux de la Colombie-Britannique qui ont abandonné leur programme avant la fin analyse les raisons de leur choix d'établissement, les motifs de leur abandon ainsi que leurs résultats éducatifs et leur situation professionnelle.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2002a. How former students financed their college, university college, and institute programs.

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/collegereports/2001StudentFinancesReport.pdf

Rapport spécial sur la situation financière des étudiants basé sur le *BC College and Institute Student Outcomes Survey* (2001). L'analyse visait à déterminer comment les étudiants finançaient leur éducation collégiale. Le recours aux prêts d'études et le niveau d'endettement des étudiants étaient démesurément élevés chez les parents seuls. Ces derniers étaient en outre les plus susceptibles de déclarer avoir du mal à rembourser leurs dettes d'études, d'emprunter auprès d'institutions non gouvernementales et d'interrompre leurs études ou d'étudier à temps partiel pour des raisons financières. Des niveaux d'endettement plus élevés que la moyenne ont été constatés chez les anciens étudiants souffrant d'un handicap et les anciens étudiants qui touchaient des prestations d'aide au revenu avant de s'inscrire à un établissement. Le niveau d'endettement des anciens étudiants autochtones n'était pas très différent de celui des anciens étudiants non-autochtones, même si la plupart étaient des étudiants plus âgés, des femmes, des parents seuls ou des étudiants ayant un handicap; près du tiers, cependant, ont obtenu une aide financière de leur bande indienne.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2002b. 2001 BC College and Institute Aboriginal Former Student Outcomes.

http://www.aved.gov.bc.ca/aboriginal/documents/01outcomes.pdf

Ce rapport spécial basé sur le *BC College and Institute Student Outcomes Survey* des années 1995, 1997, 1999 et 2001 compare les caractéristiques démographiques, les résultats éducatifs et la situation professionnelle des anciens étudiants autochtones et non-autochtones. Le rapport analyse aussi la situation financière et les modes de financement des études postsecondaires chez les deux cohortes.

Government of British Columbia, Advanced Education. 2001. *Evaluation of services and facilities by former college, university college, and institute students*. Outcomes Working Group and the Centre for Education Information.

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/Publications/collegereports/1999 Services.pdf

Ce rapport spécial sur les services et les équipements est basé sur le *BC College and Institute Student Outcomes Survey* (1999). Ses conclusions donnent un aperçu de la situation financière des étudiants collégiaux ayant un handicap en Colombie-Britannique.

Government of New Brunswick, Department of Education. 2001. *Government response to the report of the working group on accessibility to post-secondary education in New Brunswick*. http://www.gnb.ca/0000/publications/postsec/englishresponsereport.pdf

Ce document constitue la réponse ministérielle aux recommandations du rapport d'un groupe de travail sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire (2000). Le rapport recommande un réinvestissement dans le programme d'aide financière non remboursable; une analyse des critères actuels d'évaluation des besoins et des formules d'aide financière aux études par rapport aux véritables coûts de l'éducation postsecondaire; une analyse de l'efficacité des programmes d'aide financière aux études, du financement de contrepartie pour les bourses

d'aide financière versées par les établissements et d'un programme partiel de remise de dette pour les étudiants qui s'engagent à travailler dans la province jusqu'à la fin de leur période de remboursement.

Government of New Brunswick, Department of Education. 2000. Report of the working group on accessibility to post-secondary education in New Brunswick.

http://www.gnb.ca/0000/publications/postsec/finalreporte.pdf

Ce rapport fait ressortir les entraves à l'accessibilité de l'éducation postsecondaire; il présente des recommandations pour améliorer la situation et décrit les tendances de l'éducation postsecondaire dans la province. En ce qui concerne les tendances, on observe une hausse des effectifs dans les établissements de formation privés, des écarts de participation grandissants entre les groupes socioéconomiques, un alourdissement du fardeau financier attribuable à la hausse des droits de scolarité et une dérive de l'aide financière en faveur des prêts et au détriment des bourses. En outre, le rapport souligne le faible taux de scolarisation chez les personnes ayant un handicap, prévoit un déclin de l'effectif des diplômés du secondaire dû à un faible taux de natalité et à une migration nette négative, et observe une croissance de la demande d'éducation postsecondaire aux cycles supérieurs.

Government of Newfoundland and Labrador, Department of Youth Services and Post-Secondary Education. 2003. *Fast-Forward: 5-Year post-secondary graduate follow-up study*. http://www.ed.gov.nl.ca/edu/pub/fiveyear/pdf/full.pdf

Enquête auprès des diplômés du postsecondaire en 1995, 18 mois après la fin de leurs études, puis cinq ou six ans plus tard. Des données comparatives sont présentées en ce qui a trait à la situation professionnelle et aux sources de financement des études.

Government of Newfoundland and Labrador, Department of Youth Services and Post-Secondary Education. 2003. *Beyond high school: Follow-up study of June 2001 high school graduates*. http://www.ed.gov.nl.ca/edu/pub/followup/2001.htm

Cette enquête auprès des diplômés du secondaire met en lumière certains facteurs qui influencent le choix d'un établissement d'enseignement, les différences entre les types d'établissement et les modes de financement des études dans les milieux ruraux et urbains, les raisons de l'abandon des études postsecondaires avant la fin d'un programme et les causes de la non-participation aux études. Elle révèle notamment que la proximité est le facteur qui pèse le plus lourd dans le choix d'un établissement (6 p. 100 seulement des étudiants de niveau postsecondaire ont répondu que les droits de scolarité avaient influencé leur choix), que les jeunes de milieux ruraux sont sous-représentés dans l'enseignement universitaire et que les jeunes de milieux ruraux dépendent davantage des prêts d'études gouvernementaux.

Government of Newfoundland and Labrador, Division of Student Financial Services, Department of Education, 2005–06 Annual Report (ébauche non publiée).

Government of Ontario, Ministry of Education and Training. 1996. Future goals for Ontario colleges and universities, Discussion paper.

http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/discussi/postdeng.pdf

Dans le cadre d'un examen de la politique provinciale d'éducation postsecondaire, ce document de travail analyse le partage des responsabilités qui incombent aux étudiants, au secteur privé, aux établissements et aux gouvernements en matière de financement de l'éducation postsecondaire, dans l'optique des compressions budgétaires et de la croissance de la demande. Pour établir la contribution des étudiants, le ministère propose de tenir compte de la mesure dans laquelle l'éducation postsecondaire répond aux besoins de main-d'œuvre compétente de la société, ainsi que de la hausse potentielle de revenu de l'étudiant. Les droits pourraient être établis en fonction des perspectives de revenu ou de ce que les étudiants sont prêts à payer. Une autre option serait d'estimer les avantages proportionnels pour la société et pour les individus afin d'établir la portion du coût total revenant à chaque partie.

Government of Prince Edward Island, Department of Education. 2003. Expectations of high school graduates, 2003.

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed Exp HS 03.pdf

Depuis 1998, le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard mène un sondage annuel auprès des élèves de 12° année pour connaître leurs attentes postsecondaires. Près des trois quarts de l'échantillon actuel ont répondu qu'ils prévoyaient poursuivre leurs études, soit une hausse considérable par rapport au sondage réalisé auprès de la promotion de 1998. La moitié des élèves entendait aller à l'université et, de ce nombre, un élève sur cinq prévoyait s'inscrire dans un établissement hors province. La migration hors province à des fins d'études postsecondaires est une source d'inquiétude pour l'Île-du-Prince-Édouard puisqu'une fois leur diplôme en poche, les étudiants risquent fort de ne pas retourner travailler dans leur province d'origine.

Government of Saskatchewan, Post-Secondary Education and Training. 2005. Accessibility and student financial assistance review: Stakeholder consultation report.

http://www.aee.gov.sk.ca/aar/docs/consultation_report.pdf

Ce rapport résume une consultation menée auprès des parties intéressées du milieu de l'éducation pour cerner les obstacles à l'accessibilité, notamment les obstacles liés au programme d'aide financière aux études. Il fait ressortir plusieurs lacunes dans l'état actuel des connaissances. Par exemple, on en sait peu sur la variation de l'accessibilité économique d'une année d'études à l'autre, sur la problématique du paiement à l'avance et dans quelle mesure cette exigence constitue un obstacle, surtout pour les étudiants de familles ayant un faible revenu ou de région rurale ou éloignée. On ne sait pas non plus dans quelle mesure les programmes d'aide financière aux études répondent aux besoins, notamment ceux des étudiants qui n'ont pas de soutien familial ni d'économies; à quel point un mauvais dossier de crédit ou des manquements au remboursement d'un prêt d'études antérieur réduisent l'accessibilité; ce qu'il advient des étudiants dont la demande de prêt d'études est refusée, ou de ceux dont les parents ne font pas la contribution attendue; quelle est l'efficacité des mesures d'allègement des droits de scolarité pour divers groupes socioéconomiques, notamment les groupes réticents à l'endettement, ou quelles sont les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des diplômés qui ne respectent pas les conditions de remboursement de leurs prêts d'études.

Grayson, J. Paul, and Kyle Grayson. 2003. Research on retention and attrition. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/retention final.pdf

Ces auteurs analysent les études sur le maintien et la diminution des effectifs étudiants en Amérique du Nord. Leur rapport révèle qu'environ le quart des étudiants à leur première année d'études postsecondaires n'entamera pas une deuxième année, et qu'une proportion de 20 à 30 p. 100 quittera une année plus tard. Les facteurs qui jouent sur le maintien et la diminution des effectifs étant généralement propres à chaque établissement, il est difficile de généraliser les résultats. Pourtant, les études américaines concluent généralement que l'intégration à l'université est un bon moyen de prédire la diminution des effectifs, et que l'intention de poursuivre est le meilleur indicateur possible de persévérance. Peu d'études canadiennes ont été réalisées sur la diminution des effectifs. Les résultats de trois études canadiennes portant sur des établissements en particulier montrent que le rapport est peu marqué entre les circonstances financières et la diminution des effectifs.

Hansen, Jorgen. 2006. *Returns to university level education: Variations within disciplines, occupations and employment sectors.* Learning Policy Directorate, Human Resources and Social Development Canada.

http://www.hrsdc.gc.ca/en/cs/sp/hrsdc/lp/publications/sp-662-09-06/SP-662-09-06E.pdf

Cette étude avait pour but d'évaluer le rendement d'un investissement en éducation postsecondaire pour les étudiants, de cerner les tendances et de comparer le rendement par domaine d'études, secteur, profession, sexe et province. Dans l'ensemble, l'étude montre que les études universitaires étaient le plus rentables pour les femmes et les diplômés universitaires du Québec, et le moins rentables pour les diplômés des provinces de l'Ouest. De 1992 à 2001, le rendement pour les hommes a diminué, mais il a augmenté pour les femmes. Durant les années 1990, l'écart de revenu entre les diplômés universitaires et les diplômés du collégial s'est rétréci, mais il s'est élargi entre les diplômés du secondaire et les diplômés universitaires. L'auteur conclut que même si la hausse du coût de l'éducation durant les années 1990 a réduit les avantages économiques des études universitaires, la différence de revenu entre les diplômés du secondaire et les diplômés universitaires a suffisamment augmenté pour compenser amplement la hausse de coût.

Hauserman, Calvin P., and Sheldon L. Stick. 2005. "The history of post-secondary finance in Alberta: An analysis." *Canadian Journal of Educational Administration and Policy*. Issue 42. June. http://www.umanitoba.ca/publications/cjeap/articles/stickhauserman.html

Cette étude présente un aperçu des dispositions et des politiques provinciales et fédérales de financement de 1951 à aujourd'hui, en faisant ressortir la réduction du financement, tant au fédéral qu'au provincial, au fil des ans. Les auteurs abordent les répercussions pancanadiennes en ce qui concerne la qualité de l'éducation, la croissance de l'effectif étudiant, la diversification de la population étudiante et l'expansion générale des programmes universitaires pour répondre aux besoins des étudiants. En conclusion, l'étude présente une analyse du financement des universités en Alberta.

Hemingway, Fred, and Kathryn McMullen. 2004. *A family affair: The impact of paying for college or university.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/family e.pdf

Les auteurs font une revue de la littérature et une analyse des lacunes dans l'état des connaissances (aux États-Unis et au Canada) sur les façons dont les étudiants et leurs parents financent les études postsecondaires. Ils relèvent ainsi de nombreuses lacunes et les limites de certains ensembles de données. Entre autres sujets qui mériteraient d'être approfondis, mentionnons l'influence des variables socioéconomiques sur les habitudes d'épargne des parents, l'incidence du travail des étudiants sur la persévérance scolaire, les conséquences liées à l'incapacité ou au refus des parents de faire la contribution attendue établie par le Programme canadien de prêts aux étudiants, la fluctuation de l'accessibilité économique des études durant l'ensemble d'un programme, ainsi que les dettes d'études des diplômés et des parents. Il n'existe pas non plus d'évaluation de l'efficacité des programmes d'aide financière aux études. Entre autres limites des ensembles de données, mentionnons le manque de données sur les caractéristiques des étudiants qui ne font pas d'études postsecondaires, par statut socioéconomique, et les causes de non-participation; les facteurs qui influencent le choix d'un établissement; les raisons de contracter un emprunt de source privée; la contribution réelle des parents par rapport à la contribution attendue; les dettes d'études des diplômés, notamment la composition de la dette (sources publiques et privées) et la gestion de remboursement de la dette.

Hemingway, Fred. 2003. Assessing Canada's student aid need assessment policies. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/assessing en.pdf

Cette étude analyse l'efficacité des méthodes canadiennes d'évaluation des besoins des programmes d'aide financière aux études en les comparant aux méthodes américaines. Elle révèle que le système américain est plus souple dans l'établissement des prestations et offre plus d'options de financement que le système canadien. Ce dernier, par contre, serait plutôt efficace à fournir de l'aide financière à ceux qui en ont le plus besoin, mais il présente quelques lacunes, dont des besoins non comblés, l'exclusion de certaines dépenses d'études inévitables (ordinateurs, etc.), l'absence d'exemptions d'impôt sur le travail des étudiants, des contributions attendues des parents beaucoup trop élevées pour les étudiants de familles ayant un revenu moyen, et la complexité des critères d'évaluation des besoins et des modalités de demande.

Hemingway, Fred. 2001. "Report on financial barriers to post-secondary education." Toronto: Council of Ministers of Education, Canada.

http://scholar.google.com/scholar?hl=en&lr=&q=cache:tRbuERfPavgJ:www.copse.mb.ca/en/documents/reports/CMEC Final.doc+postsecondary+accessibilité économique+rural

Ce rapport résume les études sur les caractéristiques démographiques de la clientèle étudiante et les conséquences de la hausse du coût sur l'accessibilité et la persévérance. Il aborde en outre les questions de l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire au fil des ans et de la rentabilité de l'investissement dans l'éducation postsecondaire. Il analyse également l'efficacité des programmes qui favorisent l'accessibilité générale et économique. Ce rapport présente toutefois quelques lacunes, notamment l'absence de données sur certaines instances et l'exclusion des étudiants mariés, des étudiants de familles monoparentales et des étudiants ayant un handicap.

Heslop, Joanne. 2006. *Student transitions project highlights*. Victoria: Government of British Columbia, Ministry of Advanced Education.

http://www.aved.gov.bc.ca/student_transitions/STP_Highlights06.pdf

L'auteure utilise des données administratives pour répondre à la question de l'étude – À quel moment les diplômés du secondaire passent-ils aux études postsecondaires? – afin d'établir les caractéristiques des diplômés du secondaire des années 2001-2002 à 2003-2004 qui sont passés directement aux études postsecondaires en Colombie-Britannique ou qui y sont entrés plus tard. Même si elle fournit peu de données directes sur l'accessibilité économique, cette étude fait ressortir les tendances de la participation aux études des groupes sous-représentés.

Holmes, David. 2005. Embracing differences: Post-secondary education among Aboriginal students, students with children, and students with disabilities. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/embracing en.pdf

Cet article propose un résumé détaillé du taux de scolarisation postsecondaire des étudiants autochtones, des étudiants avec personnes à charge et des étudiants ayant un handicap, de même que des difficultés qu'ils connaissent, de la façon dont ils financent leurs études et de leurs résultats. Les étudiants de ces groupes sont plus susceptibles que ceux de la population étudiante en général de s'inscrire dans un collège, d'être plus âgés et d'avoir un conjoint. Les étudiants avec enfants à charge travaillent beaucoup plus souvent que les autres à temps partiel. Les étudiants autochtones et les étudiants avec personnes à charge sont plus susceptibles de retarder le début de leurs études postsecondaires après le secondaire. Les étudiants autochtones et les étudiants ayant un handicap sont plus susceptibles que l'ensemble des étudiants d'avoir recours à des prêts et bourses du gouvernement, et les étudiants avec personnes à charge le sont moins.

Hu, Shouping. 2003. "Educational aspirations and postsecondary access and choice: Students in urban, suburban, and rural schools compared." *Education Policy Analysis Archives*. Vol. 11(4). http://epaa.asu.edu/epaa/v11n14/

Ce rapport américain révèle que les jeunes de régions rurales ont des aspirations éducatives et un taux de scolarisation postsecondaire moins élevés que la moyenne. Les jeunes de régions rurales qui ne font pas d'études postsecondaires sont plus susceptibles que les jeunes de régions urbaines de s'inscrire dans un établissement public et moins susceptibles de s'inscrire à un programme de quatre ans.

Immerwahr, John. 2002. *The affordability of higher education: A review of recent survey research*. Prepared by Public Agenda for The National Center for Public Policy and Higher Education. http://www.highereducation.org/reports/affordability_pa/MIS11819.pdf

Cette étude fait ressortir quatre grandes conclusions d'études américaines sur la perception du public par rapport à l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire : la population américaine valorise beaucoup l'éducation postsecondaire; la majorité de la population américaine est préoccupée par l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire, mais elle estime que les personnes compétentes et motivées trouvent toujours le moyen d'étudier; la population américaine est divisée quant à la responsabilité du gouvernement d'assurer l'accès aux études postsecondaires à prix abordable; les Américains s'opposent à la hausse des droits de scolarité et au resserrement des critères d'admission. L'auteur examine les contradictions entre ces conclusions.

Ipsos-Reid. 2004. Canadians' attitudes towards financing postsecondary education: Who should pay and how? Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/factum_en.pdf

Cette étude présente les résultats de deux sondages d'opinion sur le financement de l'éducation postsecondaire réalisés par Ipsos-Reid en 2003. Comme on s'y attendait, la grande majorité des répondants croit que l'éducation postsecondaire représente un bon investissement. Interrogé sur la dette d'études jugée raisonnable, étant donné que le salaire de départ moyen d'un titulaire de grade est de 30 400 \$, la plupart des répondants ont donné un chiffre qui se situe entre 10 000 et 20 000 \$; 10 p. 100, entre 30 000 et 40 000 \$, et 11 p. 100 ont répondu que les étudiants ne devraient avoir aucune dette à la fin de leurs études. Le tiers des répondants a dit que les prêts gouvernementaux subventionnés devraient être offerts à tous les étudiants; 25 p. 100, que les

étudiants ayant un faible revenu devraient avoir droit à des bourses (non remboursables), et 20 p. 100, que seuls les étudiants ayant un faible revenu devraient avoir droit aux prêts subventionnés. La majorité (64 p. 100) est d'accord pour dire qu'il faudrait réduire l'écart entre les besoins et l'aide financière offerte en augmentant la limite des prêts d'études.

Ipsos-Reid. 2001. *Post-secondary accessibility study*. Edmonton: Alberta Advanced Education. http://www.advancededucation.gov.ab.ca/news/2001/May/Summary Report.pdf

James, Richard. 2002a. *TAFE, university or work? The early preferences and choices of students in years 10, 11 and 12.* National Centre for Vocational Education Research. Australian National Training Authority.

http://www.ncver.edu.au/research/proj/nr9030.pdf

Cette étude australienne utilise les résultats d'un sondage de 1998 mené auprès d'élèves du secondaire pour examiner l'influence des variables socioéconomiques sur les aspirations des élèves. Le niveau de scolarité des parents, utilisé comme déterminant du statut socioéconomique, est ressorti comme le facteur ayant la plus grande incidence sur les intentions des élèves, bien qu'une corrélation étroite entre la vie en milieu rural et le désir de faire des études techniques ou professionnelles, de même que la décision de travailler après le secondaire, soient aussi clairement ressortis. Les élèves aspirant aux études universitaires considéraient généralement que les études universitaires étaient abordables et qu'un grade représentait un bon investissement. Les élèves aspirant à des études techniques ou professionnelles, tout comme ceux qui prévoyaient travailler à la fin de leurs études secondaires, étaient moins nombreux à considérer que l'éducation supérieure était pertinente pour eux et à croire que leurs parents pourraient financer des études universitaires.

James, Richard. 2002b. Socioeconomic background and higher education participation: An analysis of school students' aspirations and expectations. Centre for the Study of Higher Education, University of Melbourne, Australia.

http://www.dest.gov.au/archive/highered/eippubs/eip02 5/eip02 5.pdf

L'auteur utilise des données de sondage pour étudier l'attitude des élèves du dernier cycle du secondaire envers les études supérieures, notamment leurs aspirations. Il a constaté que les jeunes ayant un faible revenu avaient des aspirations moins élevées que les jeunes de familles mieux nanties, qu'ils avaient plus souvent une attitude négative envers l'éducation postsecondaire, qu'ils étaient moins nombreux à croire que leurs parents voulaient les voir fréquenter l'université, et qu'ils étaient plus nombreux à considérer le coût comme un obstacle aux études.

Voir aussi: James, Richard, et al., 1999. Rural and isolated school students and their higher education choices: A re-examination of student location, socioeconomic background, and educational advantage and disadvantage. Centre for the Study of Higher Education and the Youth Research Centre, University of Melbourne, Australia.

http://www.dest.gov.au/archive/nbeet/publications/pdf/99 11.pdf

Johnson, David R., and Fiona Rahman. 2005. "The role of economic factors, including the level of tuition, in individual university participation decisions in Canada." Working paper, Department of Economics, Wilfrid Laurier University, Waterloo, Ontario.

À partir d'un échantillon de données de répondants de 17 à 24 ans à l'Enquête sur la population active du Canada de 1976 à 2003, les auteurs ont constaté que la hausse des droits de scolarité dans les années 1990 avait fait diminuer la probabilité que les jeunes fassent des études supérieures dans toutes les provinces sauf le Québec. Ils ont aussi établi que puisque les avantages financiers d'une formation universitaire favorisent les femmes, plus de femmes vont à l'université en dépit de l'augmentation des coûts.

Junor, Sean, and Alex Usher. 2006. *Student aid time-bomb: The coming crisis in Canada's financial aid system.* Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/timebomb.pdf

Cette étude fait ressortir quatre facteurs risquant de compromettre l'accessibilité de l'aide financière pour les étudiants ayant un faible revenu souhaitant faire des études postsecondaires au Canada : l'adoption de politiques

d'aide financière universelle; la hausse du coût du régime d'aide financière; la disparition progressive de la FCBM en 2010; la possibilité que le gouvernement fédéral renvoie la responsabilité de l'aide financière aux études aux provinces et aux territoires. À la suite d'une étude sur les effets des prêts subventionnés, les auteurs ont conclu qu'étant donné la vulnérabilité des étudiants ayant un faible revenu aux hausses de prix, il serait préférable d'adopter des mesures qui réduiraient le coût net des études des étudiants ayant un faible revenu plutôt que des mesures d'aide financière universelle.

Kapsalis, Constantine. 2006a. "Who gets student loans?" *Perspectives on Labour and Income*. Vol. 7(3). March. Ottawa: Statistics Canada, 75-001-XIE.

http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/1030675-001-XIE.pdf

L'objet de cette étude est d'évaluer si le Programme canadien de prêts aux étudiants a amélioré l'accessibilité de l'éducation postsecondaire pour les Canadiens ayant un faible revenu. En particulier, elle évalue dans quelle mesure les prêts d'études ciblent les jeunes ayant un faible revenu, si le montant des prêts correspond aux besoins financiers réels, ainsi que les répercussions de décisions de financement des étudiants dépendants basées en partie sur le revenu des parents. Les étudiants du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne participant pas au Programme canadien de prêts aux étudiants, ils sont exclus de cette étude.

Kapsalis, Constantine. 2006b. *Factors affecting the repayment of student loans*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2006039.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2006039.pdf

Cette étude porte sur le remboursement des prêts d'études, en 2003, de 128 000 anciens étudiants qui ont consolidé leur dette d'études en 1994-1995. Neuf ans après la date de consolidation, 31 p. 100 des étudiants avaient manqué à leur obligation de rembourser. La grande majorité des manquements se sont produits au cours des trois premières années suivant la consolidation, ce qui laisse à penser que la période de remboursement la plus difficile est peu après la fin des études. L'auteur a constaté que le salaire au sortir des études, et non le montant d'endettement, est le principal facteur qui détermine la capacité de remboursement.

Kirby, Dale, and Michael Conlon. 2005. "Comparing the economic experiences of rural and urban university students." *The Alberta Journal of Educational Research*. Vol. 51(1). Spring.

À partir de divers sondages, les auteurs ont analysé les différences entre l'expérience universitaire des étudiants de milieu rural et ceux de milieu urbain. Ils ont constaté que les étudiants de régions rurales avaient des frais de subsistance plus élevés que ceux des régions urbaines parce qu'ils ne vivaient plus chez leurs parents et qu'ils avaient plus souvent recours aux bourses et aux prêts d'études. Toutefois, le pourcentage d'étudiants de milieux ruraux s'inquiétant du coût des études universitaires était à peine plus élevé que le pourcentage d'étudiants de milieux urbains.

Knighton, Tamara. 2002. "Postsecondary participation: The effects of parents' education and household income." *Education Quarterly Review*. Vol. 8(3).

http://www.statcan.ca/english/freepub/81-003-XIE/0030181-003-XIE.pdf

Évaluation des effets distincts et combinés du revenu familial et du niveau de scolarité des parents sur la participation aux études postsecondaires à partir des réponses de 1640 répondants de 18 à 21 ans à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1998. Cette étude a montré que le niveau de scolarité des parents était toujours un bon indicateur de la participation des enfants aux études postsecondaires. Fait intéressant, 68 p. 100 des jeunes du quartile de revenu le plus faible dont les parents avaient fait des études postsecondaires faisaient aussi des études postsecondaires, tandis que 56 p. 100 seulement des jeunes du quartile correspondant au revenu le plus élevé dont les parents n'avaient pas fait d'études postsecondaires en ont fait eux-mêmes.

Krahn, Harvey, and Julie Hudson, 2006. *Pathways of Alberta youth through the post-secondary system into the labour market, 1996–2003.* Ottawa: Canadian Policy Research Networks. http://www.cprn.org/en/doc.cfm?doc=1568

Soixante pour cent des étudiants sondés cinq ans après leur sortie du secondaire en 1996 avaient obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Le niveau de scolarité et le salaire des parents sont de bons indicateurs de l'obtention d'une attestation d'études postsecondaires, en particulier d'un titre universitaire. Les jeunes Autochtones affichent des taux de diplomation inférieurs à la moyenne. La taille du lieu de résidence n'est pas un indicateur significatif, ce qui pourrait être attribuable à la présence de collèges

communautaires dans les régions non urbaines de la province. Les jeunes qui avaient abandonné leurs études en 2003 ont donné comme raisons le manque d'intérêt (37 p. 100) et les attentes insatisfaites (20 p. 100).

Lambert, Mylène, Klarka Zeman, Mary Allen, and Patrick Bussière. 2004. *Who pursues postsecondary education, who leaves, and why: Results from the Youth in Transition Survey*. Ottawa: Statistics Canada, 81595MIE2004026.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2004026.pdf

Cette étude cerne les caractéristiques sociodémographiques des personnes qui ne font pas d'études postsecondaires ou qui ne les terminent pas et des personnes qui obtiennent un diplôme d'études postsecondaires, de même que les raisons invoquées dans le cas de celles qui ne terminent pas. On a remarqué que les personnes qui abandonnent leurs études postsecondaires ont plus de caractéristiques sociodémographiques en commun avec celles qui ne font pas d'études postsecondaires qu'avec celles qui terminent un programme d'études postsecondaires. Les principales raisons d'abandon invoquées sont une incompatibilité avec les programmes, un manque de confiance en ses compétences et la lourdeur de la charge de travail. Seulement 11 p. 100 des personnes interrogées ont invoqué une raison financière comme principale raison de l'abandon. Le taux d'abandon des répondants qui ont attribué leur non-participation en 1999 à des obstacles financiers, mais qui se sont inscrits plus tard, est plus élevé que celui des personnes qui n'ont pas invoqué d'obstacles financiers.

Lang Research. 2002. *Report on the meta-analysis of post-secondary institutional graduate surveys.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/lang en.pdf

Ce rapport présente les résultats de méta-analyses de sondages réalisés auprès d'étudiants diplômés, représentant 47 universités et 106 collèges du Canada, entre 1994 et 2001. Il révèle que les résultats ressemblent à ceux d'autres études couvrant des périodes semblables. Les étudiants universitaires dépendent en grande partie de leur revenu d'emploi pour financer leurs études, et la moitié des étudiants de l'échantillon avaient une dette moyenne de 21 200 \$ à la fin de leurs études. Cette étude fait ressortir un élément intéressant : les diplômés des universités où le plus d'étudiants, proportionnellement parlant, ont contracté un emprunt, déclarent le salaire de base le moins élevé, soit 24 900 \$.

Lefebvre, Sophie. 2004. "Saving for postsecondary education." *Perspectives on Labour and Income*. Vol. 5(7). July. Ottawa: Statistics Canada.

http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/1070475-001-XIE.pdf

Cette étude montre que le revenu, le niveau de scolarité et les attentes des parents sont de bons prédire les habitudes d'épargne, tant par rapport à la probabilité qu'ils épargnent qu'au montant épargné. Les parents qui s'attendent à ce que leurs enfants reçoivent une bourse ont beaucoup moins épargné que les autres. L'étude établit par ailleurs une corrélation entre les habitudes d'épargne par province et les droits de scolarité.

Livingstone, D.W., and Susan Stowe. 2001. *Class and university education: Inter-generational patterns in Canada*. NALL Working Paper No. 36. Toronto: Centre for the Study of Education and Work, Ontario Institute for Studies in Education of the University of Toronto.

http://www.oise.utoronto.ca/depts/sese/csew/nall/res/36classanduniversity.pdf

Cette étude réalisée à partir de données secondaires porte sur la participation aux études universitaires par classe sociale. Elle révèle que le taux de scolarisation des jeunes dont les parents sont des professionnels ou des administrateurs est plus élevé que celui des jeunes de familles de classe ouvrière.

Looker, E. Dianne, and Graham S. Lowe. 2001. *Post-secondary access and student financial aid in Canada: Current knowledge and research gaps*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/cprn-bkgnd.pdf

Cet article présente les résultats d'une analyse documentaire sur le coût des études postsecondaires et les sources d'aide financière aux études, et résume les sujets qui mériteraient d'être approfondis. Comme cet article rédigé en 2001 porte sur une analyse de documents des années 1990, il ne tient pas compte des recherches effectuées au cours des six dernières années ni des nouveaux sujets à approfondir.

Looker, E. Dianne. 2002. Why don't they go on? Factors affecting the decisions of Canadian youth not to pursue post-secondary education. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/looker_en.pdf

Cette analyse documentaire sur la non-participation aux études postsecondaires révèle un taux de scolarisation inférieur à la moyenne chez les jeunes de familles ayant un faible revenu, les jeunes dont les parents ont un niveau de scolarité peu élevé, les jeunes de milieux ruraux, les jeunes Autochtones, les jeunes de familles monoparentales, les jeunes ayant un handicap physique ou des troubles d'apprentissage, les jeunes ayant une attitude négative par rapport à l'éducation et les jeunes suivant un cheminement pratique ou technique.

Maag, Elaine M., and Katie Fitzpatrick. 2004. Federal financial aid for higher education: Programs and prospects. Washington D.C.: Urban Institute, Tax Policy Center.

http://www.taxpolicycenter.org/UploadedPDF/410996 federal financial aid.pdf

Cet article énumère les formes d'aide financière aux études qui s'offrent en ce moment aux États-Unis. Il présente en outre les résultats d'études récentes sur l'efficacité des mesures d'amélioration de l'accès à l'éducation et met en lumière divers enjeux politiques. Les recherches confirment que, contrairement aux bourses, les prêts d'études ont peu d'influence sur la participation aux études des jeunes Américains ayant un faible revenu.

Malatest, R.A., and Associates. 2004. *Aboriginal peoples and post-secondary education: What educators have learned.* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/aboriginal_en.pdf

Ce rapport dresse un résumé des études courantes sur les obstacles à la participation aux études postsecondaires et à la persévérance scolaire qui nuisent aux Autochtones du Canada, en insistant particulièrement sur les sources et les politiques de financement et leurs défauts. Des entrevues avec des parties intéressées accompagnent ce tour d'horizon.

Malcolmson, John, and Marc Lee. 2004. *Financing higher learning: Post-secondary education funding in B.C.* B.C. Office, Canadian Centre for Policy Alternatives.

http://www.policyalternatives.ca/documents/BC_Office_Pubs/financing_higher_learning.pdf

Les auteurs de cette étude comparent le budget de fonctionnement des collèges et des universités de la Colombie-Britannique au financement nécessaire pour s'adapter à la croissance souhaitée par le ministère provincial. Ils présentent un survol du financement au fil des ans, en soulignant que le financement par étudiant était en baisse constante dans les années 1990. Ils concluent qu'une augmentation de la capacité d'accueil non accompagnée d'une hausse suffisante du budget de fonctionnement pourrait propulser les droits de scolarité vers la hausse, ce qui risquerait de compromettre l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire pour les jeunes ayant un faible revenu.

Market Quest Research Group. 2005. *Survey of 2002 New Brunswick high school graduates*. Fredericton: Department of Training and Employment Development and the Department of Education. http://www.gnb.ca/0000/publications/polplan/TRfeb15.pdf

Présentation des résultats d'un sondage portant sur les études postsecondaires, en particulier sur les motivations, les choix et le financement. Les principales raisons invoquées par les étudiants de niveau postsecondaire (56 p. 100 de l'échantillon) sont l'intérêt personnel, l'amélioration des perspectives d'emploi et les avantages financiers potentiels. Les principaux modes de financement des études sont les prêts d'études gouvernementaux, le soutien familial et les économies personnelles. Les répondants non étudiants ont classé par ordre d'importance neuf obstacles potentiels à la participation aux études postsecondaires. Quelque 37 p. 100 des répondants de l'échantillon ont dit que les motifs d'ordre financier avaient une grande incidence, soit à peine moins que l'indécision liée au choix de carrière (38 p. 100). Un peu plus de 50 p. 100 des répondants ont dit que les motifs financiers étaient des obstacles importants ou mineurs; de ce nombre, 70 p. 100 des gens ont répondu que la réticence à l'endettement avait influencé leur décision.

McElroy, Lori. 2005. *Student aid and university persistence: Does debt matter?* Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/Student Aid eng.pdf

Cette étude fait une comparaison entre les données sur les étudiants universitaires de première année (1997-1998) et les données recueillies auprès du même échantillon cinq ans plus tard. Parmi les étudiants qui ont reçu de l'aide financière sous forme de bourse, mais qui n'ont pas contracté d'emprunt, le montant des bourses n'a pas eu d'incidence marquée sur la persévérance. Toutefois, les étudiants ayant reçu des prêts d'études sans recevoir de bourses risquaient beaucoup moins de persévérer que ceux qui avaient obtenu à la fois des prêts et des bourses. L'auteure en conclut donc que la persévérance est inversement proportionnelle à l'endettement. Entre autres explications possibles du taux de persévérance inférieur des étudiants dépendant exclusivement des prêts d'études, l'auteur mentionne la réticence à l'endettement et des besoins insatisfaits. Les étudiants qui ont répondu à ce sondage venaient de six universités de trois provinces canadiennes (Ontario, Québec et Colombie-Britannique).

McMullen, Kathryn. 2005a. "Earnings trends in the knowledge-based economy." *Education Matters: Insights on Education, Learning and Training in Canada*. Vol. 2(1). Ottawa: Statistics Canada. 81-004-XIE 2005-001.

http://www.statcan.ca/english/freepub/81-004-XIE/2005001/earn.htm

Cet article examine l'écart de revenu entre les diplômés universitaires et les personnes dont le diplôme d'études secondaires est le niveau de scolarité le plus élevé. Entre 1981 et 2001, l'embauche de diplômés universitaires par le « secteur à concentration élevé de connaissances » a augmenté de 245 p. 100, comparativement à 31 p. 100 pour les diplômés du secondaire. Par rapport aux autres secteurs, toutefois, la croissance rapide du secteur à concentration élevée de connaissances ne s'est pas accompagnée d'une augmentation générale du revenu réel ou relatif des diplômés universitaires. Dans l'ensemble, si certains secteurs spécialisés connaissent une pénurie de main-d'œuvre, la structure salariale de la main-d'œuvre très scolarisée ne laisse pas présager une pénurie généralisée de main-d'œuvre hautement qualifiée au Canada.

McMullen, Kathryn. 2005b. "Aboriginal peoples in Canada's urban area: Narrowing the education gap." *Education Matters: Insights on Education, Learning and Training in Canada*. Vol. 2(3). Ottawa: Statistics Canada, 81-004-XIE 2005-003.

http://www.statcan.ca/english/freepub/81-004-XIE/2005003/aborig.htm

Cette étude résume les tendances en ce qui a trait au niveau de scolarité des Autochtones de milieux urbains dans certaines villes du Canada entre 1981 et 2001. Durant cette période, le taux d'achèvement des études secondaires des Autochtones de milieux urbains et leur taux de scolarisation postsecondaire ont augmenté. Des écarts subsistent toutefois entre les niveaux de scolarité. Étant donné la jeunesse relative de la population autochtone, les enjeux liés au niveau de scolarité croîtront en importance à mesure que les enfants autochtones vieilliront et deviendront admissibles à l'éducation postsecondaire.

McMullen, Kathryn. 2004a. "Distance as a postsecondary access issue." *Education Matters: Insights on Education, Learning and Training in Canada*. April 30. Ottawa: Statistics Canada, 81-004-XIE 2004-04. http://www.statcan.ca/english/freepub/81-004-XIE/200404/dist.htm

Cet article résume les résultats d'une étude de Frenette (2002, 2003) sur les effets de la proximité des établissements d'enseignement postsecondaire sur le taux de scolarisation des jeunes du Canada. Il souligne l'importance de tenir compte de l'incidence considérable des obstacles géographiques à la participation aux études postsecondaires. En effet, pour un segment imposant de la population canadienne, la décision de faire des études postsecondaires implique le départ du domicile familial.

McMullen, Kathryn. 2004b. "Paying for higher education." *Education Matters: Insights on Education, Learning and Training in Canada*. Sept. 9. Ottawa: Statistics Canada. http://www.statcan.ca/english/freepub/81-004-XIE/200409/peps.htm

Cette publication résume l'analyse de Barr-Telford *et al.* (2003) des données de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires. Elle présente une analyse des principales conclusions sur les sujets suivants : caractéristiques démographiques, études postsecondaires préalables, attentes, études et revenu des parents,

situation géographique dans la province, domaine d'études, fluctuation des droits de scolarité, dépenses des étudiants, financement, obstacles à la participation aux études.

Mendelson, Michael. 2006. *Aboriginal peoples and postsecondary education in Canada*. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy.

http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/595ENG.pdf

À l'aide des données du Recensement de 2001 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones de la même année, l'auteur cerne les obstacles à la participation aux études postsecondaires. L'auteur conclut que le fait de ne pas terminer ses études secondaires est un obstacle important. Le rapport comprend une analyse des sources documentaires sur la participation aux études postsecondaires des Autochtones, qui mène à quelques conclusions : il manque de données portant exclusivement sur les Autochtones dans les études générales sur la participation aux études postsecondaires; les données d'Affaires indiennes et du Nord Canada portent en très grande partie sur les Indiens inscrits vivant dans les réserves, et il manque de données qualitatives sur la participation aux études postsecondaires des Autochtones. Les limites des données du recensement sont présentées en annexe, ainsi qu'une compilation de sondages de Statistique Canada sur l'éducation des Autochtones.

Métis Nation of Alberta Association. 2000. *Final report: Native education policy review*. Edmonton: Alberta Learning.

http://www.education.gov.ab.ca/nativeed/nativepolicy/MetisNation.pdf

Cet examen de la *Native Education Policy* de l'Alberta comprend une liste de facteurs qui réduisent l'accessibilité de l'éducation postsecondaire pour les Métis de l'Alberta, notamment un taux de pauvreté élevé, un taux élevé de familles monoparentales et la non-admissibilité des Métis aux programmes fédéraux d'aide financière aux études postsecondaires destinés aux Autochtones.

Morissette, Rene, Yuri Ostrovsky, and Garnett Picot. 2004. *Relative wage patterns among the highly educated knowledge-based economy*. Ottawa: Statistics Canada, 11F0019MIE2004232 http://www.statcan.ca/bsolc/english/bsolc?catno=11F0019M2004232

Cette étude vérifie l'hypothèse selon laquelle une hausse de la demande de main-d'œuvre très qualifiée dans l'économie du savoir entraîne une hausse du revenu des diplômés universitaires. Les auteurs constatent que les avantages financiers de la scolarité ont peu changé de 1980 à 2000 dans tous les secteurs de l'économie du savoir. Ils concluent donc qu'à ce jour, l'émergence d'une économie du savoir n'a pas entraîné une hausse sensible des avantages financiers de la scolarité.

Myers, Karen, and Patrice de Broucker. 2006. "Too many left behind: Canada's adult education and training system." CPRN Research Report W|34. Ottawa: Canadian Policy Research Networks. http://www.cprn.org/en/doc.cfm?doc=1479

Des données descriptives, tirées de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, tracent le profil démographique des adultes en âge de travailler qui retournent aux études postsecondaires dans cinq provinces canadiennes. Une revue de la littérature révèle que les étudiants plus âgés ont des besoins financiers plus élevés, que leur coût de la vie est plus élevé, qu'ils peuvent moins se fier au soutien familial et qu'ils s'endettent plus que les jeunes étudiants. Ils sont en outre plus nombreux à financer leurs propres études au moyen d'emprunts bancaires et de marges de crédit. Les auteurs croient donc que la contribution attendue du conjoint et l'obligation d'épuiser l'actif accumulé n'incitent sans doute pas ces étudiants à demander des prêts d'études.

O'Donnell, Vivian, and Adriana Ballardin. 2006. 2001 Aboriginal peoples survey. Provincial and territorial reports: Off-reserve Aboriginal population. Ottawa: Statistics Canada, 89-618-XIE. http://www.statcan.ca/english/freepub/89-618-XIE/89-618-XIE2006001.pdf

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 fournit des données sur la santé, la langue, l'emploi, le revenu, l'éducation, le logement et la mobilité de la population autochtone du Canada. Ce rapport présente en outre des données provinciales et territoriales sur la population autochtone hors réserve, dans l'ensemble et par sous-population (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits). Des données comparatives du Recensement de 2001 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 y figurent également. S'il n'aborde pas l'accessibilité économique de l'éducation postsecondaire pour cette population, ce rapport traite des écarts en ce

qui concerne le revenu et l'éducation, ainsi que des raisons justifiant l'abandon des études secondaires, la raison la plus souvent invoquée étant le souhait ou le besoin de travailler.

O'Donnell, Vivian, and Heather Tait. 2003. 2001 Aboriginal Peoples Survey. Initial findings: Well-being of the non-reserve Aboriginal population. Ottawa: Statistics Canada, 89-589-XIE.

http://prod.library.utoronto.ca:8090/datalib/codebooks/cstdli/aps/2001/89-589-xie2003001.pdf

Ce rapport fournit des données sur le taux et les raisons d'abandon des études secondaires ainsi que le taux de scolarisation postsecondaire de la population autochtone du Canada, et ses obstacles à la participation aux études. Les auteures établissent en outre des comparaisons entre cette population et la population non autochtone du Canada.

Ouellette, Sylvie. 2006. *How students fund their postsecondary education: Findings from the Postsecondary Education Participation Survey*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE – No. 042. http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE/2006042.pdf

L'auteure analyse les résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires de 2002 pour établir comment les étudiants financent leurs études postsecondaires.

Palameta, Boris, and Xuelin Zhang. 2006. *Does it pay to go back to school? Perspectives on Labour and Income*. Vol. 7(3). March. Ottawa: Statistics Canada, 75-001-XIE.

http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/1030675-001-XIE.pdf

Suite logique de la hausse croissante des retours aux études postsecondaires chez les adultes de la population active et au manque de données correspondantes sur les avantages économiques de ce retour, cette étude utilise les données de l'EDTR de 1993-1996 et de 1996-2001 pour calculer et comparer le revenu des adultes qui sont retournés aux études et ceux qui n'y sont pas retournés.

Paulsen, Michael B. 1998. "Recent research on the economics of attending college: Returns on investment and responsiveness to price." *Research in Higher Education*. Vol. 39(4): 471–89. Cette étude américaine fondée sur des sources secondaires révèle que les retombées personnelles d'un investissement dans les études supérieures sont semblables d'un groupe ethnique à un autre ou entre les sexes, mais qu'elles varient considérablement d'un domaine d'études à l'autre.

Prairie Research Associates. 2005. *Canadian college student finances: Third edition.* with the participation of the Canadian College Student Survey Consortium. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation.

http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/colleges-2004 en.pdf

Rae, Bob. 2005. *Ontario: A leader in learning. Report and recommendations, February 2005.* Toronto: Ontario Ministry of Training, Colleges and Universities.

http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/reports/postsec.pdf

À partir de consultations menées auprès des parties intéressées et d'une collecte de données, l'auteur fait des recommandations au ministère quant à l'accessibilité, la qualité, la structure, le financement et la transparence du système d'éducation. Ce rapport décrit les dernières tendances dans le financement de l'éducation postsecondaire, notamment quant au partage de coût entre les parties intéressées. Rae conclut que malgré une augmentation générale des recettes des établissements, ces derniers n'ont pas réussi à tenir le rythme de la hausse des inscriptions et des coûts. Dans ce contexte, l'auteur fait un certain nombre de recommandations, notamment : augmenter le financement de source fédérale et les engagements financiers pluriannuels pour faciliter la planification des établissements; accroître le recours au financement de source privée; améliorer l'aide financière non remboursable aux étudiants dans le besoin; relever la limite supérieure des prêts d'études et offrir des modalités de remboursement d'emprunt qui tiennent compte du revenu.

Rahman, Atiq, Jerry Situ, and Vicki Jimmo. 2005. *Participation in postsecondary education: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics*. Ottawa: Statistics Canada, 81595MIE2005036. http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2005036.pdf

D'après les données des EDTR de 1998 et de 2001, les auteurs établissent l'incidence du revenu et du niveau de scolarité des parents, de la structure familiale et de l'origine (rurale ou urbaine) sur la participation des jeunes aux études postsecondaires. Leur analyse confirme que le taux de scolarisation est le plus bas chez les jeunes du quartile de revenu inférieur, et que cette différence tient en grande partie à l'écart de participation aux études universitaires plutôt qu'aux études collégiales. Cette étude est toutefois unique en ce sens qu'elle révèle une différence négligeable, statistiquement parlant, entre le taux de scolarisation des trois premiers quartiles de revenu. Elle montre aussi que le niveau de scolarité des parents est un bon de prédire la participation aux études universitaires, mais que, contrairement à ce que révèlent des études antérieures, le niveau de scolarité des parents est aussi un bon moyen de prédire la participation aux études collégiales. Enfin, cette étude confirme que la participation aux études universitaires, et non aux études collégiales, est plus élevée chez les jeunes de familles biparentales que chez les jeunes de familles monoparentales, et que les jeunes de milieux urbains sont plus susceptibles que les jeunes de milieux ruraux de fréquenter l'université, mais tout aussi susceptibles de faire des études collégiales.

Reed, Katherine. 2005. Fairness in education for single parents in Nova Scotia. Canadian Centre for Policy Alternatives.

http://www.policyalternatives.ca/documents/Nova Scotia Pubs/2005/Fairness in Education.pdf

Cet article réagit à une politique de 2000 qui réduit l'admissibilité aux prestations de l'*Employment Support and Income Assistance* (ESIA) pour les étudiants qui s'inscrivent à un programme d'études postsecondaires de plus de deux ans. L'auteure se sert du budget fictif de quatre étudiants universitaires monoparentaux pour montrer que sans aide sociale, la dette d'études annuelle de ces étudiants augmenterait.

Riddell, W. Craig. 2003. *The role of government in post-secondary education in Ontario (background paper)*. Background paper for the Panel on the Role of Government in Ontario. http://www.law-lib.utoronto.ca/investing/reports/rp29.pdf

Cet appel à l'investissement gouvernemental dans l'éducation postsecondaire aborde notamment les retombées individuelles et sociales de l'éducation, de l'innovation, de la création du savoir et de la croissance économique; les avantages non commerciaux de l'éducation, notamment sur les rapports intergénérationnels, la santé, la criminalité et la participation citoyenne, et l'incidence sur l'impôt et les transferts.

Rivard, Maud, and Mélanie Raymond. 2004. "The effect of tuition fees on post-secondary education in Canada in the late 1990s." Working Paper 2004–09. Ottawa: Department of Finance.

Cet article analyse la vulnérabilité à la hausse des droits de scolarité, selon le revenu familial, en s'attardant sur la préparation aux études et le coût de renonciation. Le revenu familial n'étant pas un bon moyen de prédire la participation aux études postsecondaires, selon l'EJET, les auteures concluent que les fluctuations de prix et de revenus n'ont pas d'incidence sur la participation.

Robertson, Todd. 2003. "Changing patterns of university finance." *Education Quarterly Review*. Vol. 9(2)

Cet article résume les tendances en matière de financement des universités canadiennes, en particulier l'adoption du modèle de l'utilisateur-payeur dans les années 1990. Il présente les modifications aux budgets de fonctionnement des universités, les sources de revenu (gouvernementales, privées, droits de scolarité) et les variations des dépenses de fonctionnement. Il montre en outre que le financement gouvernemental par étudiant a chuté considérablement de 1986-1987 à 2000-2001. Pour pallier ce manque à gagner, les établissements ont augmenté considérablement leur apport de fonds privés, les droits de scolarité représentant la majeure partie de la hausse.

Rounce, Andrea. 2004. *Access to post-secondary education: Does class still matter?* Saskatoon: Canadian Centre for Policy Alternatives.

http://www.policyalternatives.ca/documents/Saskatchewan Pubs/pse.pdf

Cet examen documentaire passe en revue les études récentes sur les rapports entre le statut socioéconomique et la participation aux études postsecondaires. L'auteure décèle une lacune dans la recherche sur la participation aux études postsecondaires non universitaires et à temps partiel, et sur l'incidence des facteurs contextuels sur le choix de l'établissement d'enseignement et le domaine d'études. Elle souligne également la difficulté de mesurer le statut socioéconomique.

Rouse, Cecilia Elena. 2004. "Low-income students and college attendance: An exploration of income expectations." *Social Science Quarterly*. Vol. 85(5): 1299–1317.

Cette étude américaine porte sur les revenus attendus et les études collégiales par classe de revenus, afin de déterminer si les attentes peu élevées des jeunes ayant un faible revenu sont liées à leur faible taux de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire. Les résultats ne révélant pas de différence sensible entre les attentes des deux groupes, l'auteure conclut que le taux de scolarisation subit plutôt l'influence d'autres variables.

Shaienks, Danielle, Judy Eisl-Culkin, and Patrick Bussière. 2006. *Follow-up on education and labour market pathways of young Canadians aged 18 to 20: Results from YITS Cycle 3.* Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2006045.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2006045.pdf

Cette étude, fondée sur les données de l'EJET (1999 et 2003), fait ressortir les caractéristiques des jeunes canadiens qui retardent leur passage aux études postsecondaires. L'étude révèle que la probabilité d'un retour aux études, au niveau postsecondaire, est inversement proportionnelle à l'âge. Les personnes qui s'inscrivent dans un établissement postsecondaire passé l'âge habituel sont plus susceptibles de travailler durant l'année universitaire et de choisir des établissements non traditionnels. Les auteurs concluent que les transitions sont plus difficiles à mesure que les gens vieillissent, se marient et ont des enfants.

Shipley, Lisa, Sylvie Ouellette, and Fernando Cartwright. 2003. *Planning and preparation: First results from the Survey of Approaches to Educational Planning (SAEP) 2002*. Ottawa: Statistics Canada, 81595MIE010.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2003010.pdf

Cette étude, basée sur une analyse de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (2002), mesure la corrélation entre les habitudes d'épargne des parents et l'attitude, le niveau de scolarité, les épargnes-études réelles des parents et les raisons qu'invoquent les parents pour ne pas épargner. Les résultats montrent une corrélation entre les habitudes d'épargne et l'attitude positive des parents envers les études supérieures, le revenu parental et le niveau de scolarité des parents. Les familles biparentales sont aussi plus sujettes à l'épargne que les autres familles, et plus de parents épargnaient pour les études postsecondaires de leurs enfants en 2002 qu'en 1999. L'étude révèle en outre que les parents surestiment généralement la probabilité que leurs enfants reçoivent du financement d'autres sources.

Situ, Jerry. 2006. Canadian student loans repayment assistance: Who does and does not use interest relief? Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2006047.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2006047.pdf

Cette étude vise à définir les caractéristiques des emprunteurs qui ont droit aux programmes d'exemption d'intérêts, mais qui ne les utilisent pas. Elle révèle que le taux d'utilisation de tels programmes était le plus élevé chez les emprunteurs des provinces atlantiques et du Nord canadien, chez ceux qui en étaient à leurs deux premières années de remboursement, et chez ceux des groupes d'âge plus élevé. Elle montre par ailleurs que le taux d'utilisation était le plus bas chez les emprunteurs du quartile d'endettement inférieur au début de leur période de remboursement, chez ceux qui en étaient au moins à leur quatrième année de remboursement, chez les prestataires de l'aide sociale, chez les emprunteurs de régions rurales et chez ceux dont le revenu des parents était dans le quartile le plus élevé. Les données n'ont toutefois pas permis d'analyser les raisons du taux d'utilisation inférieur chez les personnes les plus susceptibles de recourir à un programme d'exemption ou de réduction d'intérêts.

Snowdon, Ken. 2005. *Without a roadmap: Government funding and regulation of Canada's universities and colleges*. CPRN Research Report W|31. Ottawa: Canadian Policy Research Network. http://www.cprn.org/en/doc.cfm?doc=1355

Les modifications apportées aux règles de financement gouvernemental et à la réglementation sur les établissements au cours des 15 dernières années ont posé des problèmes aux établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. À partir de données secondaires, l'auteur montre qu'en tenant compte de la participation aux études, le financement par étudiant consenti aux collèges et aux universités en 2004-2005 était inférieur au financement accordé en 1992-1993 dans six provinces canadiennes sur 10. Les pressions financières exercées sur les établissements sont principalement attribuables à l'élargissement des mandats de recherche et au recours accru aux droits de scolarité et au financement privé comme sources de revenus.

St. John, Edward P. 2005. Affordability of postsecondary education: Equity and adequacy across the 50 states. Prepared for "Renewing our Schools, Securing our Future," A National Task Force on Public Education

http://www.ecs.org/html/offsite.asp?document=httpp. 1003Ap. 1002Fp. 1002Fwwwp.
1002Eamericanprogressp. 1002Eorgp. 1002Fatfp. 1002Fcfp. 1002Fp. 100257BE9245FE4p.
1002D9A2Bp. 1002D43C7p. 1002DA521p. 1002D5D6FF2E06E03p. 100257Dp. 1002FUNEQUALFAp.
1002EPDF

Cette étude américaine porte sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire pour les groupes défavorisés et les minorités ethniques. Malgré les hausses récentes du financement sous la forme de bourses Pell, les hausses de droits de scolarité ont réduit le pouvoir d'achat de ces bourses. L'auteur montre que le coût net moyen de l'éducation postsecondaire pour les étudiants ayant un faible revenu en 1999-2000 avait augmenté de 1000 \$ par rapport à l'année précédente, et de 1600 \$ pour les étudiants ayant un faible revenu ou un revenu moyen. Par contre, les crédits d'impôt ont pratiquement éliminé la hausse de coût nette pour les étudiants ayant un revenu moyen.

Statistics Canada. 2006a. "Back-to-school factbook." *Education matters: Insights on education, learning and training in Canada*. Vol. 3(3). Ottawa: Statistics Canada

Ce « Recueil de faits » 2006 présente des statistiques nationales sur les attentes parentales, l'épargne-études, les droits de scolarité, le logement étudiant, le travail des étudiants, les dettes d'études, les tendances de la participation aux études ainsi que la situation professionnelle et financière des diplômés. Les données sont extraites de plusieurs enquêtes nationales.

Swail, Watson Scott. 2004. *The affordability of university education: A perspective from both sides of the 49th parallel*. Washington, DC: Educational Policy Institute. http://www.educationalpolicy.org/pdf/Affordability.pdf

Cette étude compare l'accessibilité économique des études universitaires au Canada et aux États-Unis en 2000-2001. Pour ce qui est du coût total, l'éducation universitaire coûte environ 25 p. 100 de moins au Canada qu'aux États-Unis. Proportionnellement au revenu familial, le coût total des études est à peu près égal dans les deux pays, tout comme le coût net des études (le coût moins les bourses). Toutefois, en raison de l'accessibilité supérieure des bourses et des prêts aux États-Unis, les études universitaires sont plus abordables dans ce pays qu'au Canada, pour ce qui est des dépenses réelles encourues. L'auteur impute l'accessibilité économique déficiente du système canadien à une politique qui préconise des coûts peu élevés et une aide limitée, tandis que le système américain préconise des coûts élevés et une aide financière généreuse, ce qui favorise la redistribution du financement selon la capacité de payer. Le modèle canadien, par contre, remplace le financement ciblé pour les étudiants dans le besoin par du financement général (qui se traduit par des droits de scolarité moins élevés pour tous).

Swail, Watson Scott, and Donald E. Heller. 2004. *Changes in tuition policy: Natural policy experiments in five countries*. Montreal: Canada Millennium Scholarship Foundation. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/tuition e.pdf

Cette étude analyse l'écart de participation aux études universitaires entre des instances ayant des politiques d'établissement des droits de scolarité très différentes. Les instances comparées sont le Québec, la Colombie-

Britannique, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador, qui ont gelé ou réduit les droits de scolarité au cours des 10 ou 20 dernières années; l'Irlande, qui a aboli les droits de scolarité en 1996; l'Australie et le Royaume-Uni, qui ont commencé à imposer des droits de scolarité dans les années 1980 et 1990 respectivement, et le Massachusetts, la Virginie et la Californie, qui ont réduit les droits dans les années 1990.

Swail, Watson Scott, Kenneth E. Redd, and Laura W. Perna. 2003. "Retaining minority students in higher education: A framework for success." *ASHE-ERIC Higher Education Report*. Vol. 30(2). http://www.educationalpolicy.org/pdf/Swail Retention Book.pdf

Les auteurs analysent les raisons pour lesquelles, malgré l'existence de programme d'aide financière aux études, les jeunes de groupes minoritaires et de familles ayant un faible revenu sont moins susceptibles que la moyenne de s'inscrire à un programme de premier cycle universitaire aux États-Unis et de le terminer. Ils concluent que des changements récents aux politiques d'aide financière ont eu des répercussions négatives disproportionnées sur ces populations étudiantes. Des modifications aux programmes d'aide financière favorisant les prêts plutôt que les bourses y sont pour beaucoup, étant donné la grande réticence à l'endettement des jeunes de groupes minoritaires et de familles ayant un faible revenu. La tendance marquée à offrir des bourses au mérite désavantage aussi ces groupes, qui ont plus de difficulté à répondre aux exigences scolaires.

Swail, Watson Scott. 2002. *Higher education and the new demographics: Questions for policy*. Washington, D.C.: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/higherED_demographics02.pdf

Cet article montre que même si les politiques américaines ont amélioré l'accessibilité des études postsecondaires pour les groupes sous-représentés, les jeunes de familles ayant un faible revenu, les jeunes immigrants de première génération et les jeunes de minorités visibles affichent tout de même un taux de scolarisation postsecondaire inférieur à la moyenne. L'auteur aborde en outre diverses façons de surmonter les obstacles que posent les variations démographiques.

Taylor, Alison, and Harvey Krahn. 2005. "Aiming high: Educational aspirations of visible minority immigrant youth." *Canadian Social Trends*. Vol. 79. Winter. Ottawa: Statistics Canada. http://www.statcan.ca/english/freepub/11-008-XIE/0030511-008-XIE.pdf

Cette étude compare les aspirations éducatives des jeunes immigrants de première ou de seconde génération appartenant à une minorité visible aux aspirations des jeunes nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible. Les statistiques révèlent que les aspirations et le niveau de scolarité des parents, de même que les notes des étudiants, ont une incidence très bénéfique sur les aspirations universitaires des jeunes, tandis que la structure familiale, la langue première, la participation parentale à l'école et la supervision exercée par les parents ont peu d'incidence. Les désavantages liés à la taille du lieu de résidence, au niveau de scolarité des parents, au revenu familial et aux notes influencent moins les aspirations des jeunes immigrants des minorités visibles que les jeunes nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible.

Tomkowicz, Joanna, and Tracey Bushnik. 2003. *Who goes to post-secondary education and when: Pathways chosen by 20 year-olds*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE – No. 006. http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE/803006.pdf

Cette étude analyse l'influence des variables sociodémographiques sur la décision de faire des études postsecondaires. Elle révèle que la province de résidence et l'absence d'aide financière non remboursable sont de bons moyens de prédire un passage tardif aux études supérieures. Contrairement à des études antérieures, cette étude n'établit pas que le sexe, les enfants à charge, le niveau de scolarité des parents et l'attitude parentale sont de bons moyens de prédire un passage tardif aux études supérieures.

Trimension Group. 1997. *Student assistance task group report*. Prepared for Saskatchewan Post-Secondary Education and Skills Training. June.

http://www.aee.gov.sk.ca/admin/pdfs/stg/app2_execsum.html

Ce rapport donne les résultats d'une enquête menée auprès d'étudiants à plein temps sur le mode de financement de leurs études postsecondaires. Il présente des statistiques descriptives sur les caractéristiques démographiques des répondants les plus susceptibles d'avoir obtenu un prêt d'études du gouvernement, leur attitude par rapport à

l'endettement, leur perception de leur capacité de remboursement et leur opinion sur l'efficacité et l'équitabilité des programmes de prêts d'études du Canada et de la Saskatchewan.

Usalcas, Jeannine, and Geoff Bowlby. 2006. "Students in the labour market." *Education matters*. Vol. 3(1). Ottawa: Statistics Canada.

http://www.statcan.ca/english/freepub/81-004-XIE/2006001/market.htm

Cette étude fondée sur des données de l'Enquête sur la population active analyse l'activité des étudiants de niveau postsecondaire sur le marché du travail. En comparant les données de l'EDTR sur plusieurs années, on observe une augmentation de la proportion d'étudiants à plein temps qui financent, au moins partiellement, leur éducation postsecondaire avec leur revenu d'emploi. Les étudiants travaillent également plus qu'avant, tant pendant l'année scolaire que pendant l'été. L'étude présente en outre les différences entre les provinces quant à l'activité des étudiants sur le marché du travail.

Usher, Alex. 2006a. "Beyond the sticker price: A closer look at Canadian university tuition fees." Educational Policy Institute, Canadian Education Report Series.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/BeyondTheStickerPrice.pdf

Même si des études récentes sur le coût de l'éducation ont montré que le prix net des études était une meilleure mesure que le seul prix des droits de scolarité, on continue tout de même à calculer le prix net comme étant les droits de scolarité moins les bourses. Dans cet article, l'auteur propose plutôt de calculer le prix net en tenant compte des crédits d'impôt ainsi que des bourses, puisque les crédits d'impôt constituent une forme de réduction des droits de scolarité. L'auteur calcule également le prix net, par province, et conclut qu'entre 1999-2000 et 2005-2006, les droits de scolarité ont augmenté de 9 p. 100 à l'échelle pancanadienne, mais qu'en tenant compte des augmentations de crédits d'impôt accordées, on obtient une réduction du prix net moyen des études de 2 p. 100.

Usher, Alex. 2006b. *Grants for students: What they do, Why they work.* Canadian Education Report Series. Toronto, ON: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/GrantsForStudents.pdf

Cette étude présente une revue de la littérature sur les bourses et leur incidence sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire. La majorité des recherches indiquent que les fluctuations dans l'offre de bourses influencent la participation aux études des jeunes de familles ayant un faible revenu, mais pas celle des jeunes de familles ayant un revenu moyen ou élevé. L'auteur analyse les raisons de cette différence et cerne les lacunes des ensembles de données et des méthodologies de recherche.

Usher, Alex, and Kim Steele. 2006. *Beyond the 49th parallel II: The affordability of university education*. Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/49thParallel.pdf

Cette étude fondée sur des données secondaires compare l'accessibilité économique des études universitaires au Canada et aux États-Unis. Si la conclusion que les études universitaires sont généralement moins abordables au Canada qu'aux États-Unis est bien intéressante, la conclusion selon laquelle la différence est plus grande entre les instances canadiennes qu'entre les deux pays l'est tout autant. Selon les auteurs, les principales différences entre les instances canadiennes tiennent aux droits de scolarité élevés dans les provinces peu peuplées, et à des programmes d'aide financière aux études plus généreux dans les provinces riches. Les auteurs concluent que la mesure la plus valable de l'accessibilité économique de l'éducation est celle qui mesure le coût réel au moment de l'inscription (coût total des droits de scolarité et autres, du matériel scolaire, des manuels et des frais de subsistance, moins l'aide financière aux études remboursable et non remboursable et les crédits d'impôt), exprimée en proportion du revenu médian du ménage.

Usher, Alex. 2005a. *Much ado about a very small idea: Straight talk about income-contingent loans.* Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/ICR.pdf

L'auteur répond à une idée envisagée récemment, soit de proposer des prêts d'études remboursables en fonction du revenu en Ontario et au Québec. En analysant le recours à ces prêts dans neuf pays, il conclut que si les prêts d'études remboursables facilitent sans doute le remboursement d'une minorité d'étudiants ayant de la difficulté à

rembourser leur dette, ils ne seraient pas un moyen efficace d'accroître l'accessibilité de l'éducation postsecondaire. Selon l'auteur, on améliorerait véritablement l'accessibilité pour les Canadiens ayant un faible revenu en augmentant le financement sous forme de bourses accordées en fonction des besoins et en consacrant plus d'argent aux programmes de prêt d'études.

Usher, Alex. 2005b. A little knowledge is a dangerous thing: How perceptions of costs and benefits affect access to education. Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/littleknowledge.pdf

On estime que la perception du coût et des avantages des études postsecondaires influence la participation aux études, mais on ne sait pas vraiment à quel point les gens font une analyse coûts-avantages rationnelle basée sur des données exactes. Se fondant sur des études récentes, l'auteur montre que la population canadienne – et particulièrement les personnes ayant un faible revenu – ne connaît pas bien les coûts et les avantages réels des études postsecondaires.

Usher, Alex. 2005c. *Global debt patterns: An international comparison of student loan burdens and repayment conditions.* Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/Global_Debt_Patterns.pdf

Cet examen de l'endettement dans un contexte international démontre qu'un haut niveau d'endettement est plus gérable si les taux d'intérêt et la politique de remboursement sont généreux, comme ils le sont en Suède. Le Canada se classe au quatrième rang des niveaux d'endettement moyens des étudiants, mais il a aussi des taux d'intérêt parmi les plus élevés pendant la période de remboursement et la plus brève période d'amortissement des pays à l'étude. Ainsi, le Canada est l'un des pays où le coefficient moyen du service de la dette est le plus élevé. L'auteur conclut donc que les mesures de réduction de l'endettement ne sont pas la façon la plus efficace de faciliter le remboursement des dettes d'études.

Usher, Alex, and Amy Cervenan. 2005. *Global higher education rankings: Affordability and accessibility in Comparative Perspective, 2005.* Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/Global2005.pdf

Cette étude compare l'accessibilité – économique et autre – de l'éducation postsecondaire dans 16 pays. Le Canada se classe au 11^e rang pour six déterminants de l'accessibilité économique, devançant seulement l'Australie, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et le Japon.

Usher, Alex. 2004a. *A new measuring stick: Is access to higher education in Canada equitable?* Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/measuringstick.pdf

L'auteur pallie l'absence d'une méthode de comparaison normalisée et pancanadienne de l'origine sociale des étudiants universitaires en proposant un nouvel indice (*Educational Equity Index* – EEI), soit le ratio de la population d'hommes adultes ayant un diplôme d'études universitaires par rapport à la proportion d'étudiants universitaires dont le père a un diplôme universitaire. En utilisant cet indice pour mesurer la surreprésentation des étudiants de milieux socioéconomiquement favorisés dans l'enseignement supérieur, l'auteur estime que, à l'échelle pancanadienne, les enfants dont le père a fait des études universitaires sont surreprésentés dans une proportion d'environ 59 p. 100. Bien que l'on observe des écarts d'accessibilité d'une instance à l'autre, ces différences ne s'expliquent pas facilement.

Usher, Alex. 2004b. *Are the poor needy? Are the needy poor? The distribution of student loans and grants by family income quartile in Canada.* Toronto: Educational Policy Institute. http://www.educationalpolicy.org/pdf/PoorNeedy.pdf

L'auteur analyse la répartition des prêts et des bourses d'études dans les quartiles de revenu afin d'évaluer l'équité du programme actuel d'aide financière aux études pour les étudiants ayant un faible revenu. Il constate qu'environ 40 p. 100 des prêts et bourses sont accordés à des étudiants de familles dont le revenu est supérieur à la médiane. Pour l'auteur, cette constatation remet en question l'efficacité du programme d'aide financière pour les étudiants dans le besoin. Il soutient que le programme d'aide financière serait plus équitable et efficace si les critères de financement étaient fondés sur le revenu plutôt que sur les besoins.

Usher, Alex. 2004c. *I love you, Brad, but you reduce my student loan eligibility*. Toronto: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/LoveUBrad.pdf

Cette étude analyse les critères d'admissibilité et la contribution attendue des conjoints des personnes qui demandent un prêt d'études afin de montrer que la politique actuelle crée des obstacles pour les étudiants ayant un faible revenu ou un revenu moyen. Cet article a toutefois été publié avant l'entrée en vigueur de nouvelles exigences concernant la contribution attendue.

Usher, Alex. 2002. Who gets what? The distribution of government subsidies for post-secondary education in Canada. Toronto: Educational Policy Institute. http://www.educationalpolicy.org/pdf/Who Gets What.pdf

Cette étude montre que 62 p. 100 de l'aide universelle est distribuée aux étudiants de familles dont le revenu est supérieur à la médiane. L'auteur conclut donc que l'aide universelle n'est pas cohérente dans le cadre d'une stratégie visant à faciliter la participation aux études des jeunes de familles ayant un faible revenu. Il conclut en outre que l'aide financière remboursable cible les étudiants de familles ayant un faible revenu avec un statut de dépendants (à charge), mais qu'elle est distribuée en grande partie aux étudiants indépendants plus aisés, ce qui risque de compromettre l'accessibilité des fonds pour ceux qui en ont le plus besoin.

Vaillancourt, Chantal. 2005. *Manitoba postsecondary graduates from the class of 2000: How did they fare?* Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE – No. 029.

http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2005029.pdf

D'après les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), l'auteure compare la situation des diplômés d'un programme d'études postsecondaires du Manitoba à celle des diplômés du reste du pays. Sa comparaison porte sur les caractéristiques démographiques, les études réalisées, la situation professionnelle et les dettes d'études.

Williams, Adriane, and Watson Scott Swail. 2005. *Is more better? The impact of postsecondary education on the economic and social well-being of American Society.* Washington, DC: Educational Policy Institute.

http://www.educationalpolicy.org/pdf/gates.pdf

Ce rapport est une analyse de la documentation américaine récente sur le rendement économique et non économique, public et privé, de l'investissement en éducation postsecondaire. Il brosse un tableau des constatations dégagées, à savoir si le rendement est suffisant, pour l'individu et la société, pour justifier une hausse de l'investissement gouvernemental en éducation postsecondaire.

Wilson, Fred. 2003. "Education as economic investment: Comments on tuition fee policy." *Interchange*. Vol. 34(1): 89–104.

Cet article est une mise en garde contre la dépendance excessive envers la théorie économique du rendement des investissements, qui prétend que les étudiants continueront d'investir dans l'éducation postsecondaire, malgré les hausses des droits de scolarité, à condition qu'ils continuent de percevoir l'éducation postsecondaire comme un investissement rentable. L'auteur soutient que la théorie économique ne tient pas compte des répercussions cachées de la hausse des droits de scolarité, par exemple l'endettement des étudiants ayant un faible revenu, les conséquences d'une lourde dette sur le report de décisions importantes comme l'achat d'une maison ou le fait d'avoir des enfants, ou l'incidence des droits de scolarité élevés sur le choix d'un établissement d'enseignement.

Zeman, Klarka, Tamara Knighton, and Patrick Bussière. 2004. *Education and labour market pathways of young Canadians between age 20 and 22: An overview*. Ottawa: Statistics Canada, 81-595-MIE2004018. http://www.statcan.ca/english/research/81-595-MIE/81-595-MIE2004018.pdf

Les auteurs se servent des données sur les répondants qui ont participé à l'EJET de 1999 et de 2001 pour analyser les cheminements inhabituels vers les études postsecondaires ou dans le système d'éducation postsecondaire. Les jeunes qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires à 22 ans étaient peu susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires deux ans plus tard (18 p. 100 en ont fait), et les jeunes qui avaient fait des études postsecondaires étaient plus susceptibles de fréquenter un collège ou un établissement de formation professionnelle qu'une université. Un cinquième des jeunes inscrits dans un établissement

d'enseignement postsecondaire à l'âge de 22 ans avait, deux ans plus tard, abandonné leurs études avant la fin de leur programme.

Zhao, John, and Patrice de Broucker. 2001. "Participation in postsecondary education and family income. 1998." *The Daily*. December 7, 2001. Ottawa: Statistics Canada. http://www.statcan.ca/Daily/English/011207/d011207c.htm

Fondée sur des données de l'EDTR (1998), cette étude analyse l'incidence du revenu familial sur la participation aux études postsecondaires. Les auteurs concluent que le taux de scolarisation général augmente en fonction du revenu familial, même si les différences sont plus marquées au niveau universitaire qu'au niveau collégial.

Le masculin a été utilisé dans la bibliographie pour alléger le texte.